

Normandie

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE & BÂTIMENT DURABLE

BILAN ANNUEL 2018



Sommaire

Bilan annuel Bâtiment Durable 2018 - Normandie

Synthèse

p. 4

L'environnement socioéconomique

p. 7

Les leviers à la rénovation énergétique des logements

p.22

Les leviers à la rénovation énergétique du tertiaire

p.51

Les leviers à la construction durable des bâtiments neufs

p.60

La montée en compétences des entreprises

p.65

Le développement des énergies renouvelables

p.72

📍 Avant-propos

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Rénovation Énergétique des Bâtiments, de nombreuses transformations législatives sont en cours ou à venir. La plupart des dispositifs de soutien à la rénovation énergétique évoluent ou vont évoluer. De plus, de nouveaux dispositifs se créent comme le Denormandie dans l'ancien, notamment dans le cadre d'Action Cœur de Ville, pour la rénovation des centres-villes dégradés.

Pour construire des bâtiments à énergie positive et bas carbone, les acteurs se préparent, expérimentent et attendent la Réglementation Environnementale 2020.

Ces nombreux changements législatifs complexifient le suivi de la construction durable et de la rénovation énergétique mais le rendent encore plus nécessaire pour témoigner des dispositifs et des outils qui remplissent leurs objectifs et de ceux qui peinent à s'imposer ou qui perdent de l'importance. Le crédit d'impôt transition énergétique reste le dispositif le plus utilisé. Qu'en sera-t-il de la prime si ses conditions d'octroi sont resserrées ? Les principaux dispositifs d'aide à la rénovation énergétique sont sur une dynamique positive dans la région, mis à part l'Éco-prêt à taux zéro qui n'a toujours pas rencontré son public ou convaincu les banques. Les nouvelles modifications de l'éco-PTZ réussiront-elles à l'impulser ? Les entreprises ont fait un effort important de monter en compétences ces dernières années. À l'heure où les nouvelles labellisations RGE se font plus rares et où plusieurs entreprises labellisées perdent leur mention RGE pour non conformité ou se retirent du marché de la rénovation énergétique, le gouvernement songe à une réforme de ce label, qui ne devra pas remettre en cause tous les efforts réalisés pour la montée en compétences des entreprises.

Dans le cadre de la parution du décret tertiaire, la création d'une base de données portant sur ce parc par l'ADEME devrait permettre un meilleur suivi des actions de rénovation qui sont, pour l'instant, éparées tant pour les équipements publics que pour les locaux du secteur privé.

La rénovation énergétique des logements et des bâtiments n'est pas le seul levier à la réduction des consommations énergétiques. La sensibilisation aux éco-gestes dès le plus jeune âge est aussi essentielle pour adopter les bons comportements à l'école, à la maison, à son travail... que le bâtiment soit ancien, ou neuf.

La CERC Normandie par ses productions sur le Bâtiment Durable vise un suivi des politiques au plus près des territoires et des acteurs locaux, tout en conservant une cohérence d'observation interrégionale et nationale.

De nombreux enjeux restent encore à relever et de nombreux freins à lever pour atteindre nos objectifs régionaux de transition énergétique et environnementale.



Éric MOLLIEU
Président de la CERC Normandie
Cellule Économique Régionale
de la Construction

📍 Chiffres-clés

Les leviers à la rénovation énergétique des logements

		Normandie		France	
77 113	ménages ayant obtenu un crédit d'impôt (CITE) en 2018 (évol. 1 an)	+9%	▲	1 396 272	+14% ▲
1 163	éco-Prêts à taux zéro distribués en 2018 (évol. 1 an)	-32%	▼	18 370	-23% ▼
2 958	logements aidés "Habiter mieux" de l'ANAH en 2018 (évol. 1 an)	+42%	▲	62 335	+19% ▲
4 859	éco-Prêts pour le logement social en 2018 (évol. 1 an)	+4%	▲	43 409	-27% ▼
1 554	chèques éco-énergie Normandie en 2018 (évol. 1 an)	+18%	▲		
3 052	demandes de labellisations BBC Rénovation de logements en 2018 (évol. 1 an)	+8%	▲	30 670	-13% ▼

Les leviers à la construction durable des bâtiments neufs

1 669	demandes de labellisations supérieures à la RT 2012 pour les logements neufs en 2018 (évol. 1 an)	-13%	▼		
59	bâtiments inscrits dans l'observatoire E+C- à fin juin 2019			179	
502	certifications environnementales pour les logements en 2018 (évol. 1 an)	-9%	▼	66 556	+2% ▲
1 447	m ² de locaux neufs ont fait l'objet d'une demande de labellisation supérieure à la RT 2012 en 2018 (évol. 1 an)	-62%	▼	871 626	-33% ▼

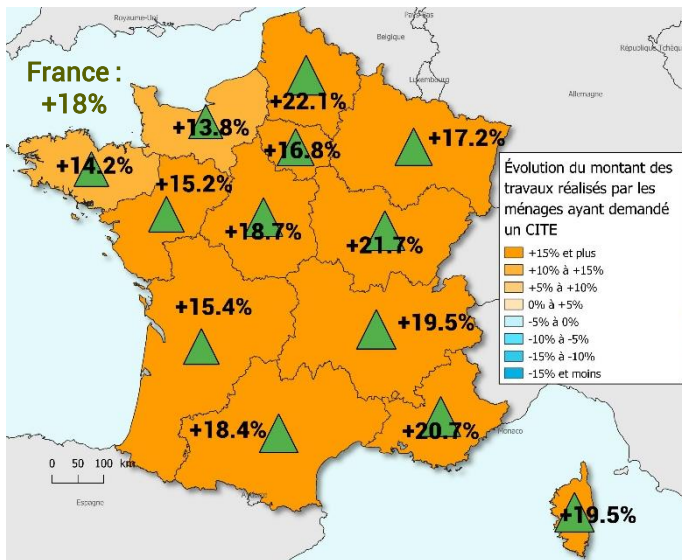
La montée en compétences des entreprises

3 261	établissements Reconnus Garants de l'Environnement (RGE) à fin juin 2019 (évol. 1 an)	-14%	▼	55 860	-11% ▼
76	bureaux d'études ou économistes de la construction RGE à la fin du 1 ^{er} trimestre 2019 (évol. 1 trim)	+4%	▲	1 488	0% =

📍 Comparaisons interrégionales sur des grands dispositifs nationaux

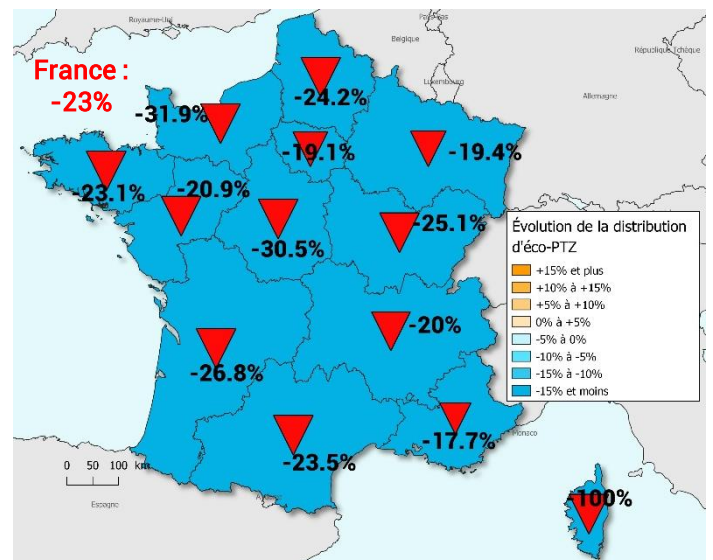
Evolution du montant des travaux réalisés entre 2016 et 2017 par les ménages ayant demandé un CITE

Source : DGFIP – Réalisation GIE Réseau des CERC



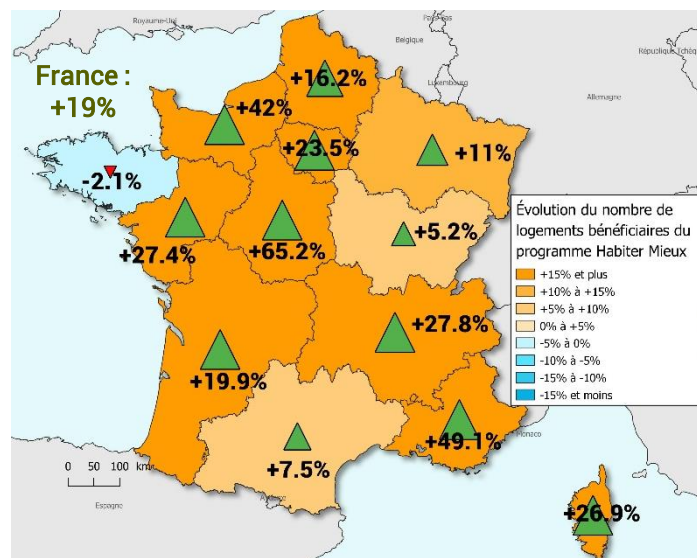
Evolution de la distribution d'éco-PTZ entre 2017 et 2018

Source : SGFGAS – Réalisation GIE Réseau des CERC



Evolution du nombre de logements bénéficiaires du programme Habiter mieux entre 2017 et 2018

Source : ANAH – Réalisation GIE Réseau des CERC



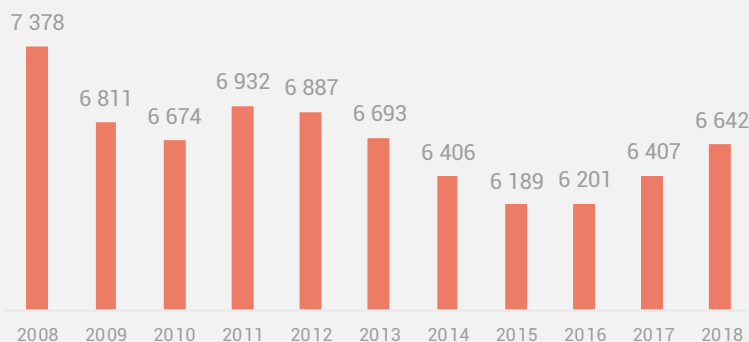
L'environnement socio-économique

- Poursuite de la progression de l'activité **p. 8**
- Stabilité de l'activité entretien-rénovation **p. 9**
- Un potentiel de logements à rénover important mais disparate **p.10**
- Les bâtiments tertiaires **p.20**

📍 Poursuite de la progression de l'activité

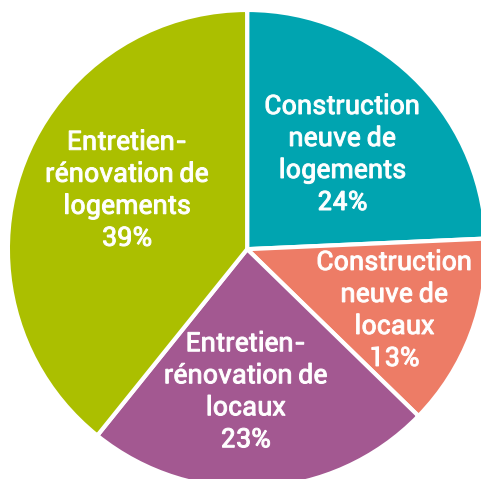
Evolution du chiffre d'affaires Bâtiment en Normandie

Unité : million d'euros courants HT - Source : Réseau des CERC

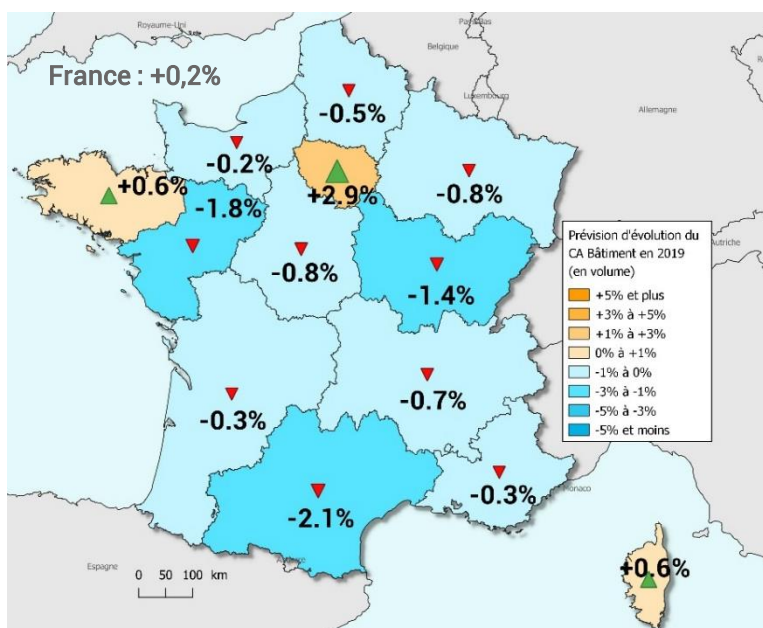


Répartition du chiffre d'affaires Bâtiment en 2018

Unité : en % de chiffre d'affaires en euros courants HT - Source : Réseau des CERC



Prévisions régionales d'évolution du chiffre d'affaires Bâtiment en 2019



Évolutions en volume par rapport à 2018 - Source : Réseau des CERC

Chiffre d'affaires 2018 (évolutions en volume)

Normandie	France
6,6 Md€	142,9 Md€
+2,0%	+1,8%

En 2018, en Normandie, l'activité du Bâtiment poursuit sa progression sur le même rythme que 2017. 2018 correspond au plus haut niveau de chiffre d'affaires sur les cinq dernières années. Il est aussi équivalent au niveau moyen enregistré sur la période 2008-2018. L'évolution régionale est similaire au niveau national.

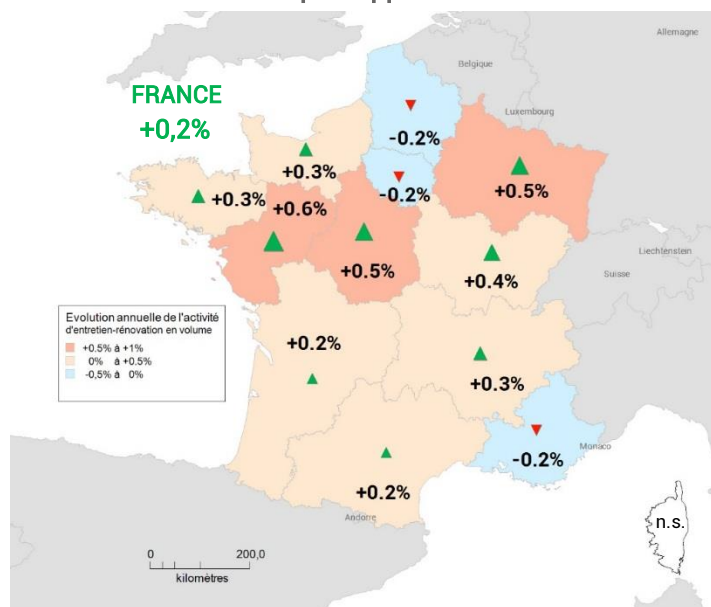
Les segments de la construction neuve de logements collectifs et de locaux sont dynamiques en 2018. Par contre, la construction neuve de logements individuels n'augmente déjà plus. L'activité entretien-rénovation, qui reste prépondérante, est quasiment stable dans la région, comme en France.

Pour l'année 2019, il est prévu, en Normandie, une stabilisation du chiffre d'affaires de la branche Bâtiment comme au niveau national.

Le marché de la construction neuve de logements enregistrerait, en toute logique, un repli suite à la mauvaise orientation des mises en chantier alors que celui de la construction neuve de locaux progresserait encore. Le marché de l'entretien-rénovation resterait stable.

📍 Stabilité de l'activité entretien-rénovation

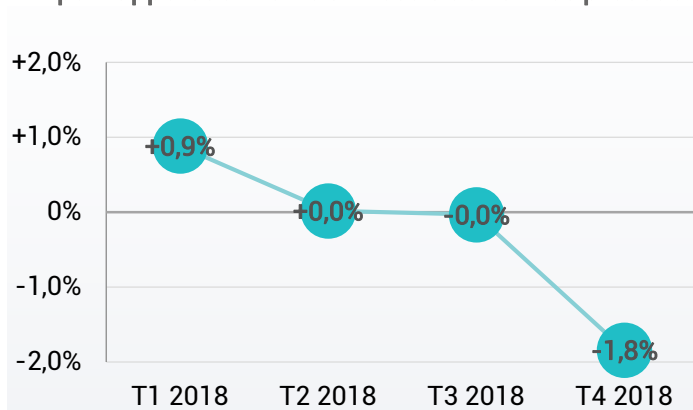
Evolution de l'activité d'entretien-rénovation en volume en 2018 par rapport en 2017



Source : Réseau des CERC

Unité : % d'évolution en volume du montant HT facturé

Evolution de l'activité de rénovation énergétique (en volume) par rapport au même trimestre de l'année précédente



Source : Réseau des CERC

Unité : % d'évolution en volume du montant HT facturé

ÉVOLUTION CONSTATÉE DE L'ACTIVITÉ D'ENTRETIEN-RÉNOVATION EN 2018

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ D'ENTRETIEN-RÉNOVATION PAR RAPPORT À L'ANNÉE 2017

+0,3% ▲

EN VOLUME

FRANCE +0,2% =

+0,7% ▲

LOGEMENTS

FRANCE +0,4% =

-0,5% ▼

LOCAUX NON RÉSIDENTIELS

FRANCE -0,5% =

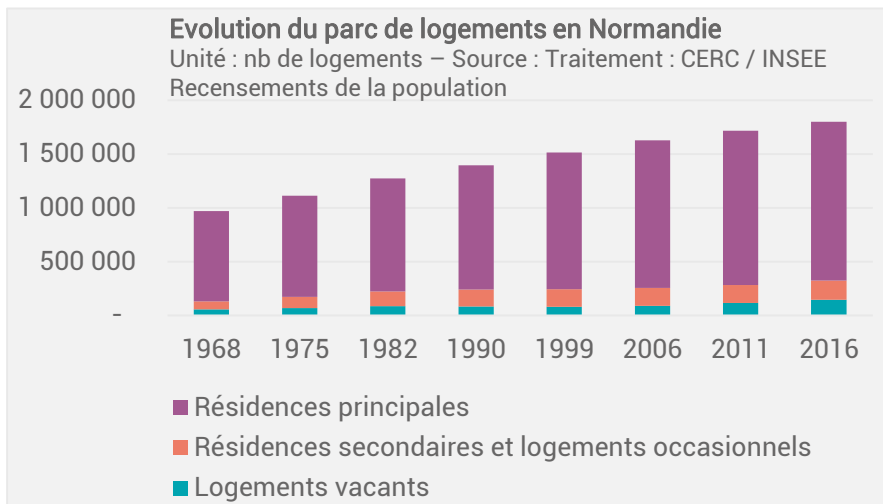
En 2018, l'activité d'entretien-rénovation est assez stable en Normandie, comme en France. Elle augmente pour les logements mais baisse pour les locaux.

L'activité de rénovation énergétique est globalement en repli sur l'année en raison du 4^{ème} trimestre 2018 en diminution mais par rapport à un bon 4^{ème} trimestre 2017 (lié notamment aux travaux anticipés en prévision du recentrage du crédit d'impôt transition énergétique en 2018).

NB : L'indice de prix appliqué pour le calcul des évolutions en volume correspond à l'indice national des prix d'entretien-amélioration des bâtiments, source INSEE.

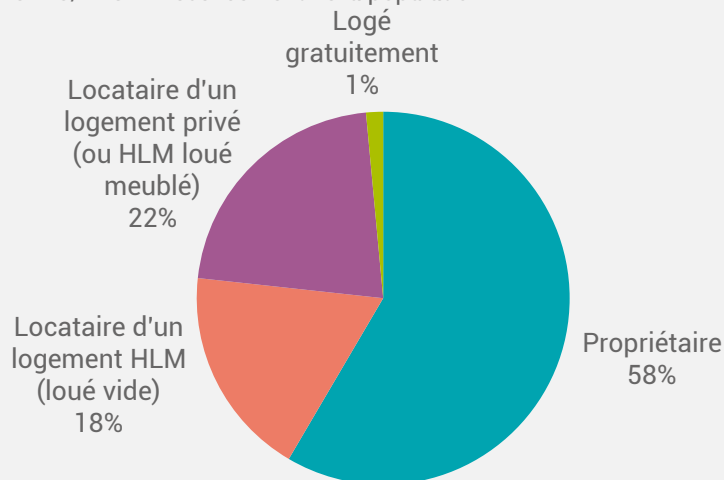
📍 Un potentiel de logements à rénover important mais disparate

Le parc de logements



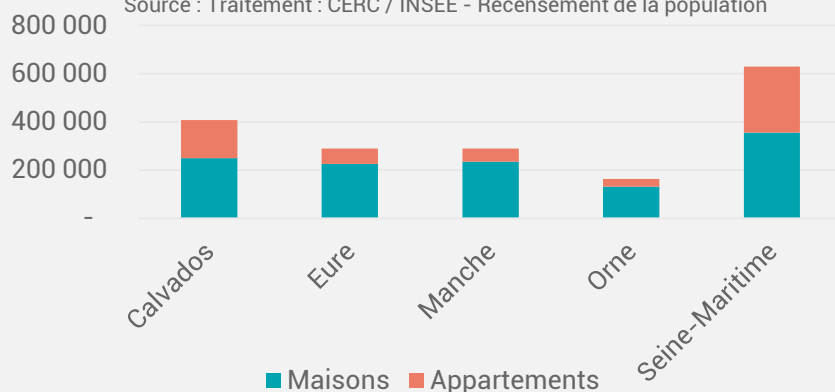
Répartition des résidences principales en Normandie par statut d'occupation

Unité : % de résidences principales – Source : Traitement : CERC/ INSEE Recensement de la population



Parc de logements en Normandie par département et type de logements

Unité : nb logements
Source : Traitement : CERC / INSEE - Recensement de la population



1 799 317 logements
en Normandie en 2016

- Soit 5% du parc national,
- Un taux de vacance de 8% (comme en France),
- 82% de résidences principales (comme en France),
- 67% de maisons (contre 56% en France),
- Un parc qui progresse de 1,3% en moyenne par an depuis 1968.

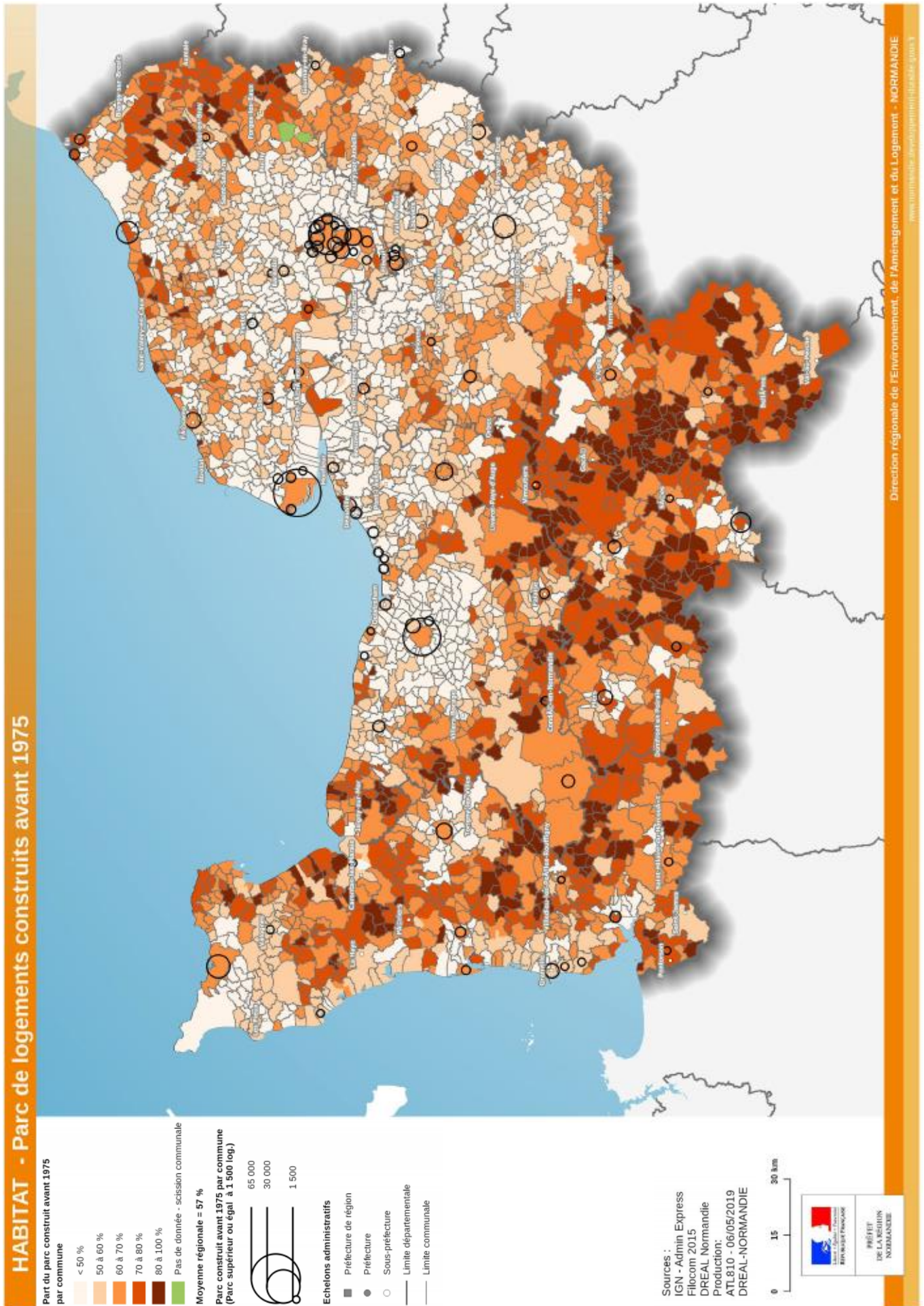
1 475 918 résidences principales

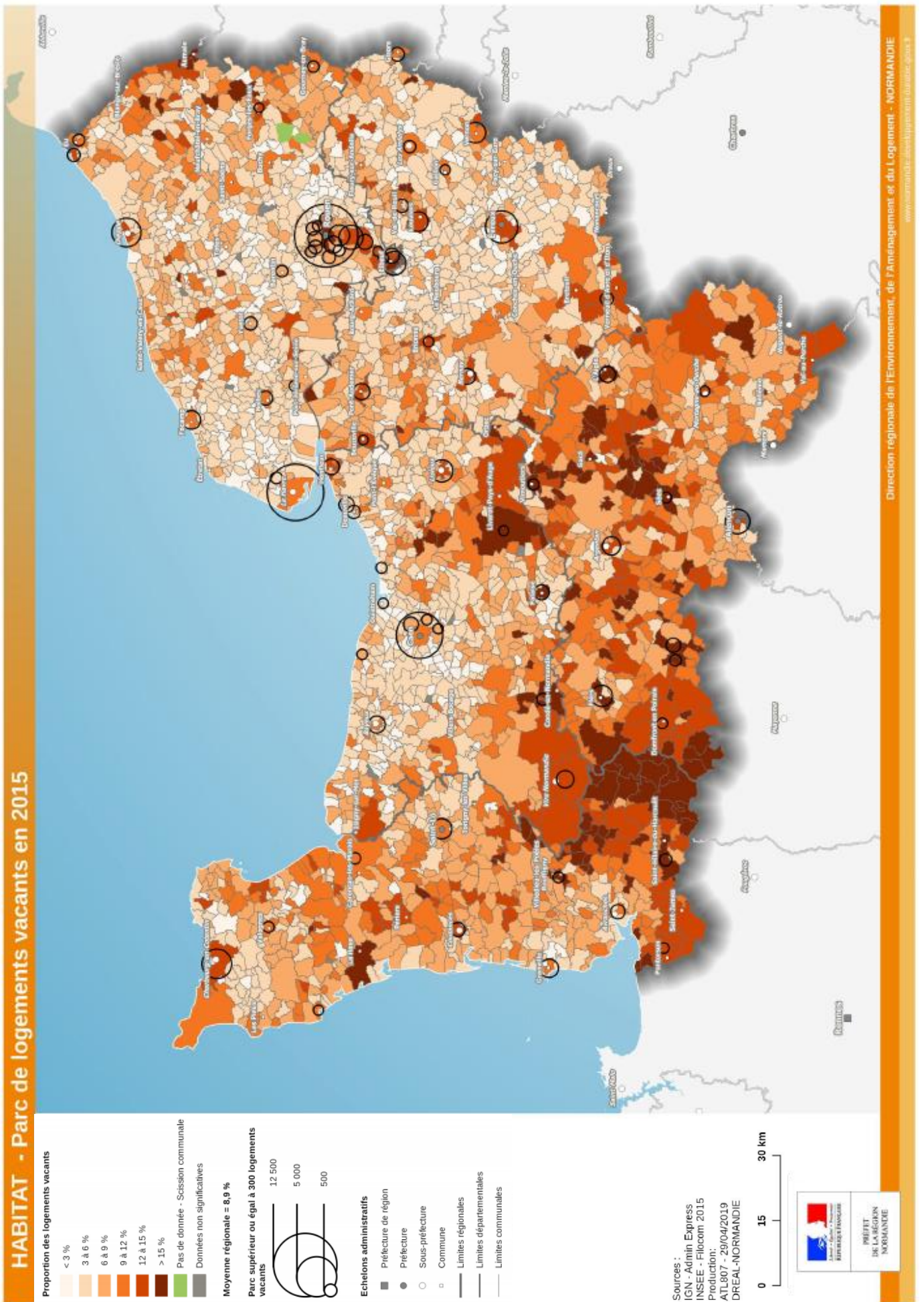
- 58% de propriétaires de leur résidence principale (comme en France),
- 51% construites avant 1971 (45% en France)
- 40% des résidences principales avec 5 pièces ou plus (35% en France)

Les objectifs de rénovations énergétiques de logements en Normandie :

Près de 30 000 logements à rénover thermiquement chaque année en Normandie (selon le Schéma Régional Climat Air Énergie de Haute-Normandie (SRCAE) et l'accord cadre Plan Bâtiment Durable (PBD) et Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PREH) Basse-Normandie). Cet objectif sera reprecisé dans le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) de Normandie en cours de concertation.

De plus, pour respecter l'Accord de Paris sur le climat, la consommation énergétique du parc bâti doit être réduite de 20% en 2030 par rapport à 2012 et de 50% en 2050. À cette échéance, l'ensemble du parc doit être mis au niveau BBC (qui correspond plus ou moins à l'étiquette DPE A ou B).

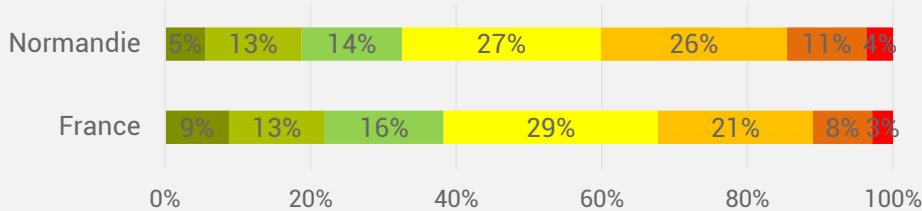




Les étiquettes énergétiques des logements

Répartition des logements existants mis en vente ou en location en Normandie et en France par étiquette énergétique à fin mars 2019

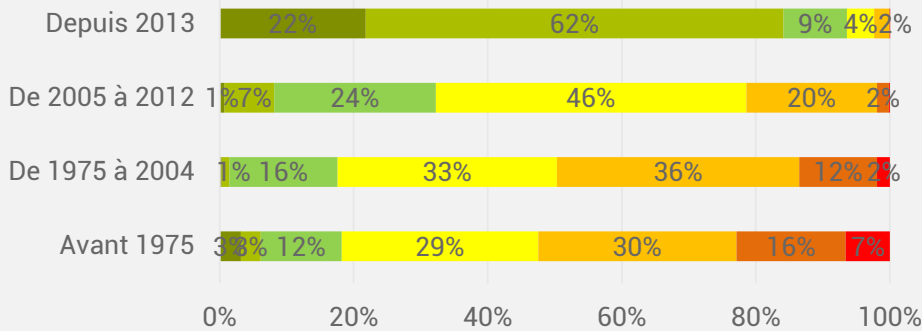
Source : Traitement CERC / Observatoire DPE – ADEME
(échantillon de 302 362 logements en Normandie)



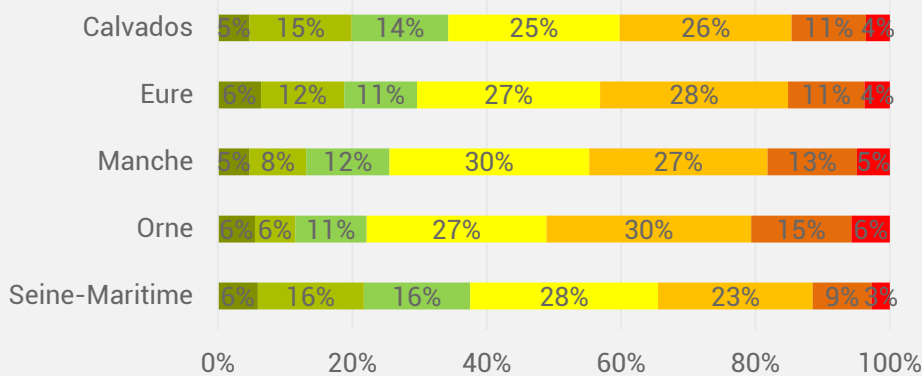
Deux tiers des logements audités par un DPE sont énergivores

- 67% des logements normands sont classés en D, E, F ou G (contre 62% en France),
- 82% des logements construits avant 2005 sont classés en D, E, F ou G (77% au niveau national),
- 84% des logements construits depuis 2013 sont classés en A ou B (88% au niveau national).

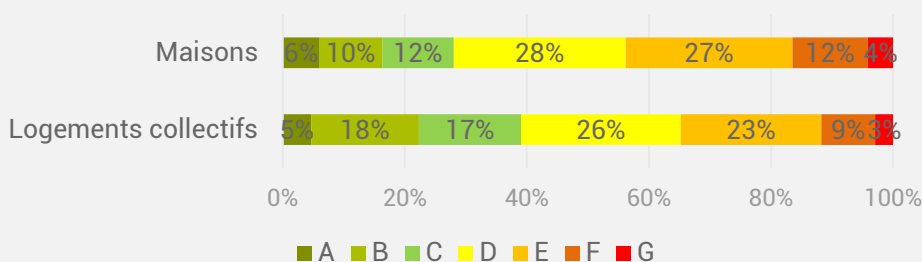
par date de construction en Normandie



par département normand



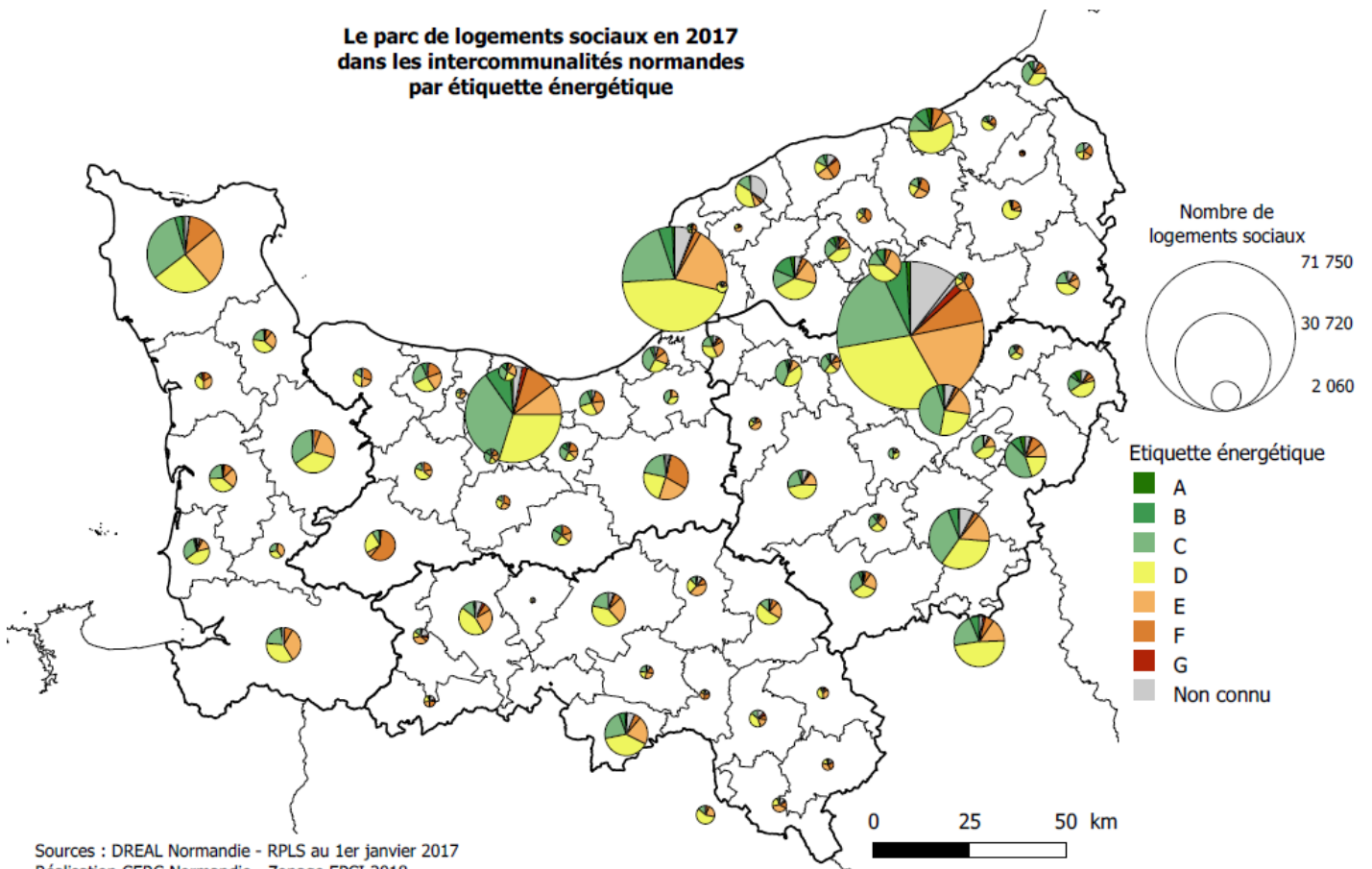
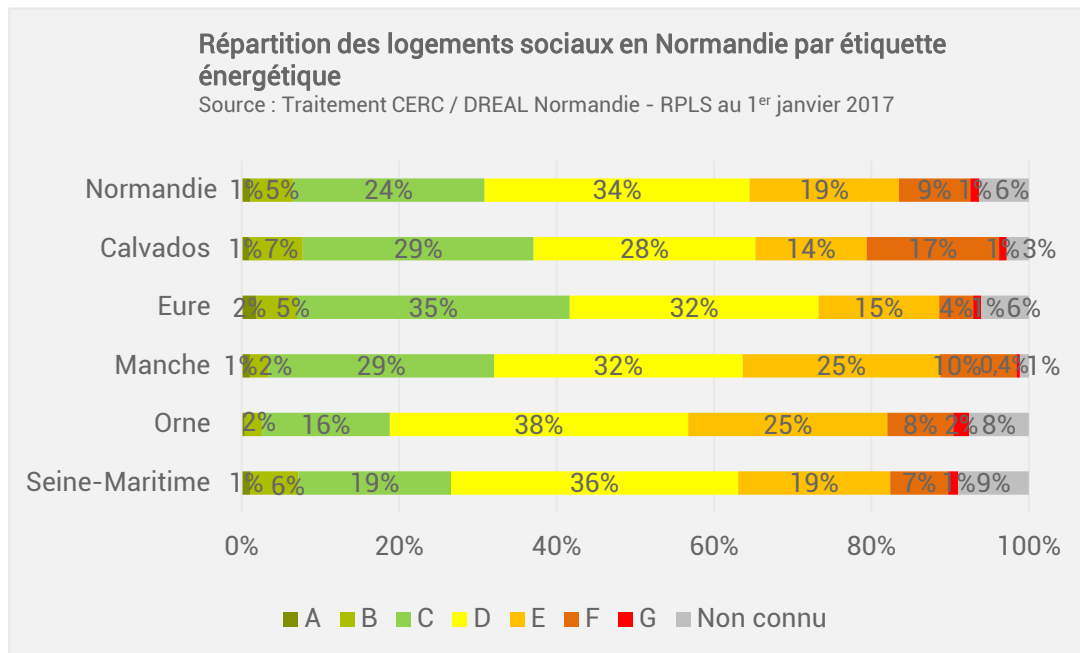
par type de logements en Normandie



DPE : Diagnostic de performance énergétique

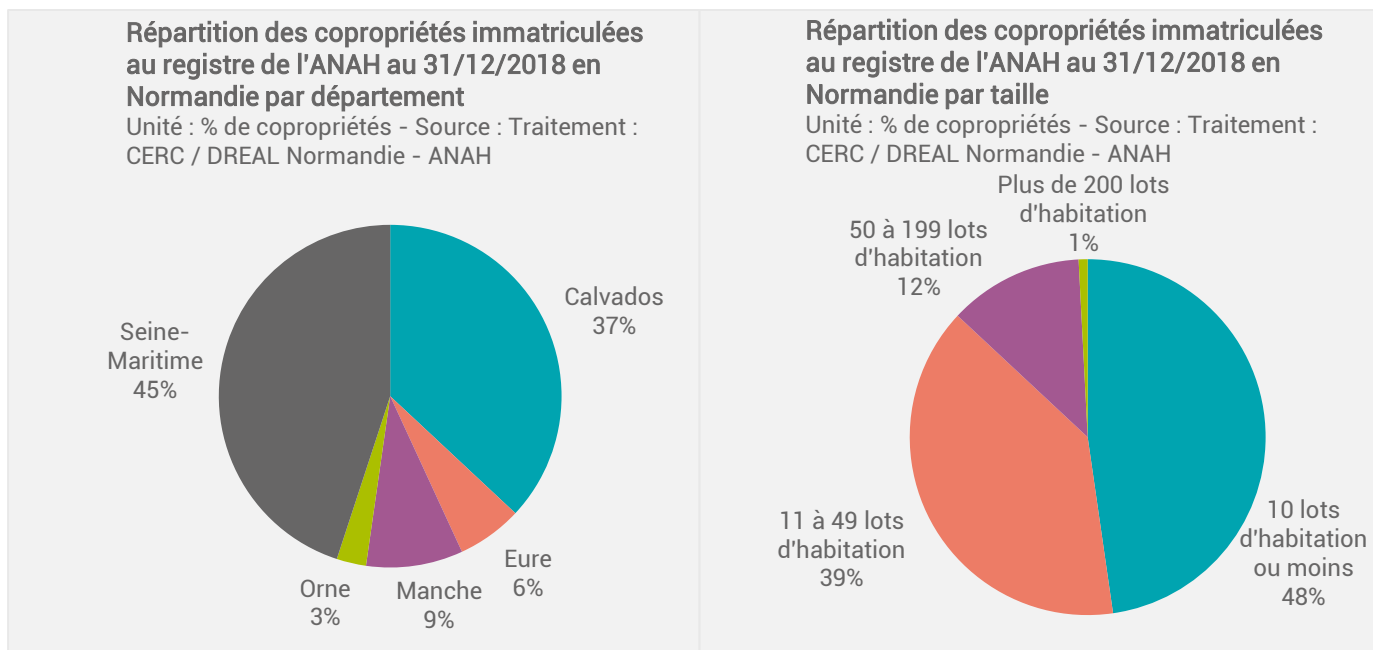
Le parc de logements sociaux et ses étiquettes énergétiques

- 300 800 logements sociaux au 1^{er} janvier 2018 en Normandie,
- Soit 21% des résidences principales de la région (ce qui place la Normandie à la 3^{ème} place des régions métropolitaines françaises pour la part de logements sociaux),
- Soit 6% des logements sociaux en France.
- Trois quarts de logements collectifs (contre 84% en France) et un quart de maisons,
- 73% des logements sociaux construits avant 1990,
- 67% des logements (dont l'étiquette est connue) classés en étiquette énergétique D, E, F ou G.



Sources : DREAL Normandie - RPLS au 1er janvier 2017
 Réalisation CERC Normandie - Zonage EPCI 2018

Les copropriétés



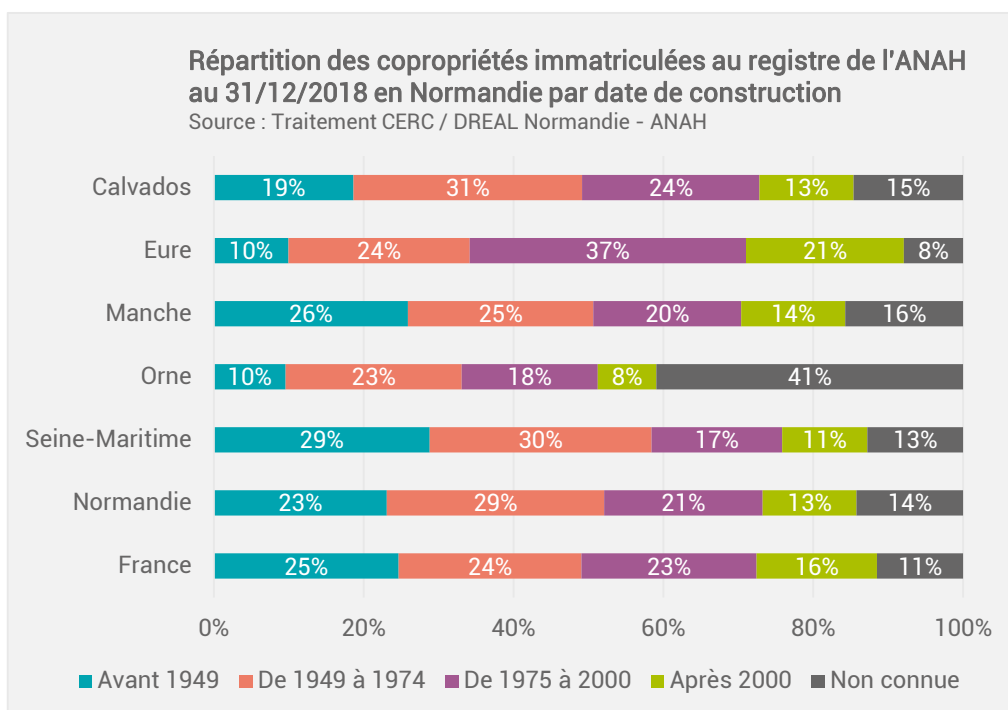
L'ANAH dispose d'un registre national des immatriculations des copropriétés, introduit par la loi Alur, pour avoir une meilleure connaissance et compréhension des copropriétés.

Au 31 décembre 2018, 10 090 copropriétés y sont immatriculées en Normandie, ce qui correspond à la moitié de l'ensemble des copropriétés de la région. 3% des enregistrements nationaux proviennent de la Normandie. Dans la région, 89% des copropriétés immatriculées sont gérées par des syndicats professionnels. La moitié correspond à des petites copropriétés de maximum 10 lots d'habitation.

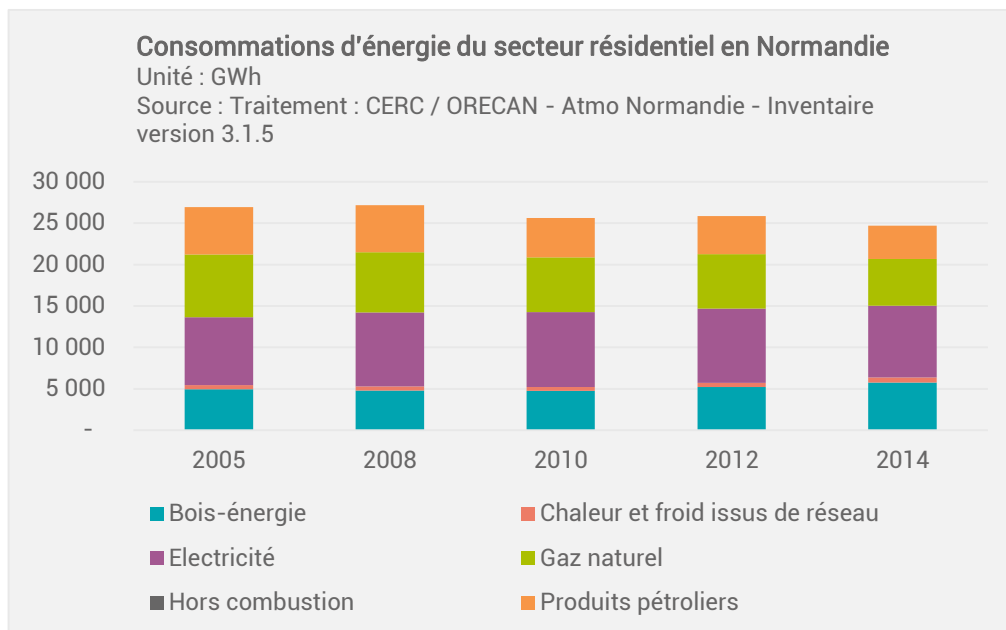
61% des copropriétés (pour celles dont la date de construction est connue) sont construites avant 1975, contre 55% en France : la Seine-Maritime atteint 67% alors que l'Eure n'est qu'à 37%.

Des copropriétés s'immatriculent encore au fil de l'eau dans ce répertoire bien qu'elles devaient toutes être enregistrées au 1^{er} janvier 2019.

En 2013, selon les fichiers fonciers, la Normandie compte 21 146 copropriétés, dont 88% de copropriétés verticales (logements collectifs ou mixtes). Les copropriétés verticales totalisent 269 509 logements dont 71% de résidences principales, 17% de résidences secondaires et 12% de logements vacants.



Les consommations d'énergie dans le résidentiel



24% des consommations d'énergie en Normandie émanent du secteur résidentiel.

Ce secteur a consommé 24 700 GWh dans la région en 2014, soit une baisse de 8% par rapport à 2005.

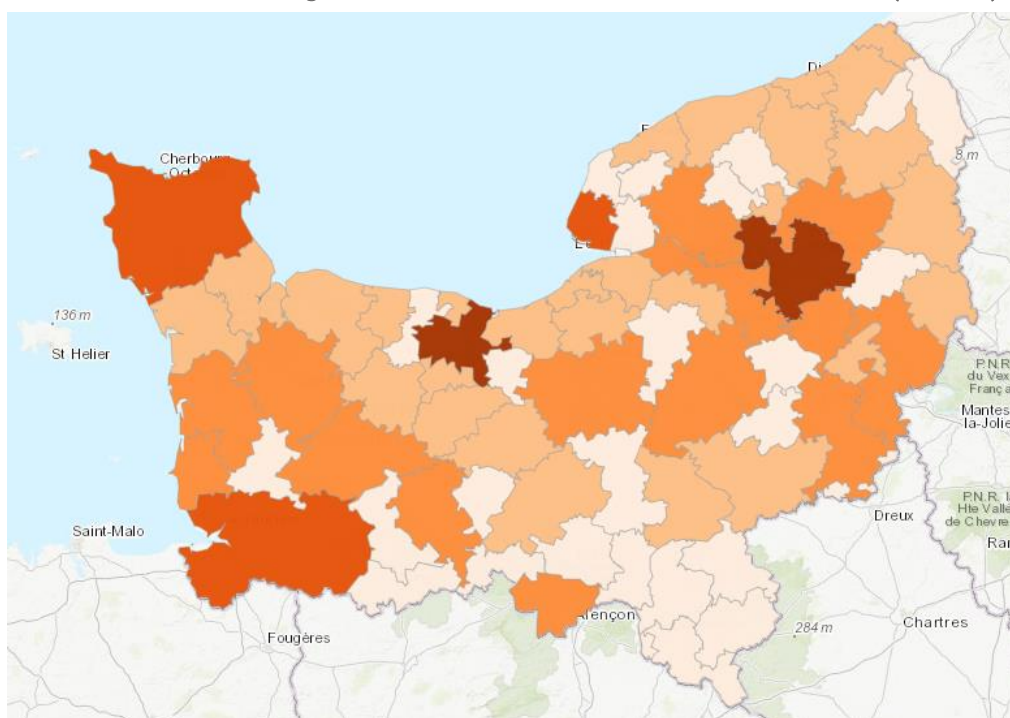
Par département, cette consommation se répartit ainsi :

- 34% en Seine-Maritime,
- 22% dans le Calvados,
- 17% dans la Manche,
- 17% dans l'Eure,
- 10% dans l'Orne.

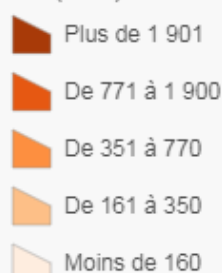
Tous les départements sont concernés par la baisse de consommation. La Seine-Maritime enregistre la plus forte diminution (-13%).

En type d'énergie, seulement la consommation de gaz et celle de produits pétroliers reculent.

Consommations d'énergie du secteur résidentiel en Normandie en 2014 (en GWh)



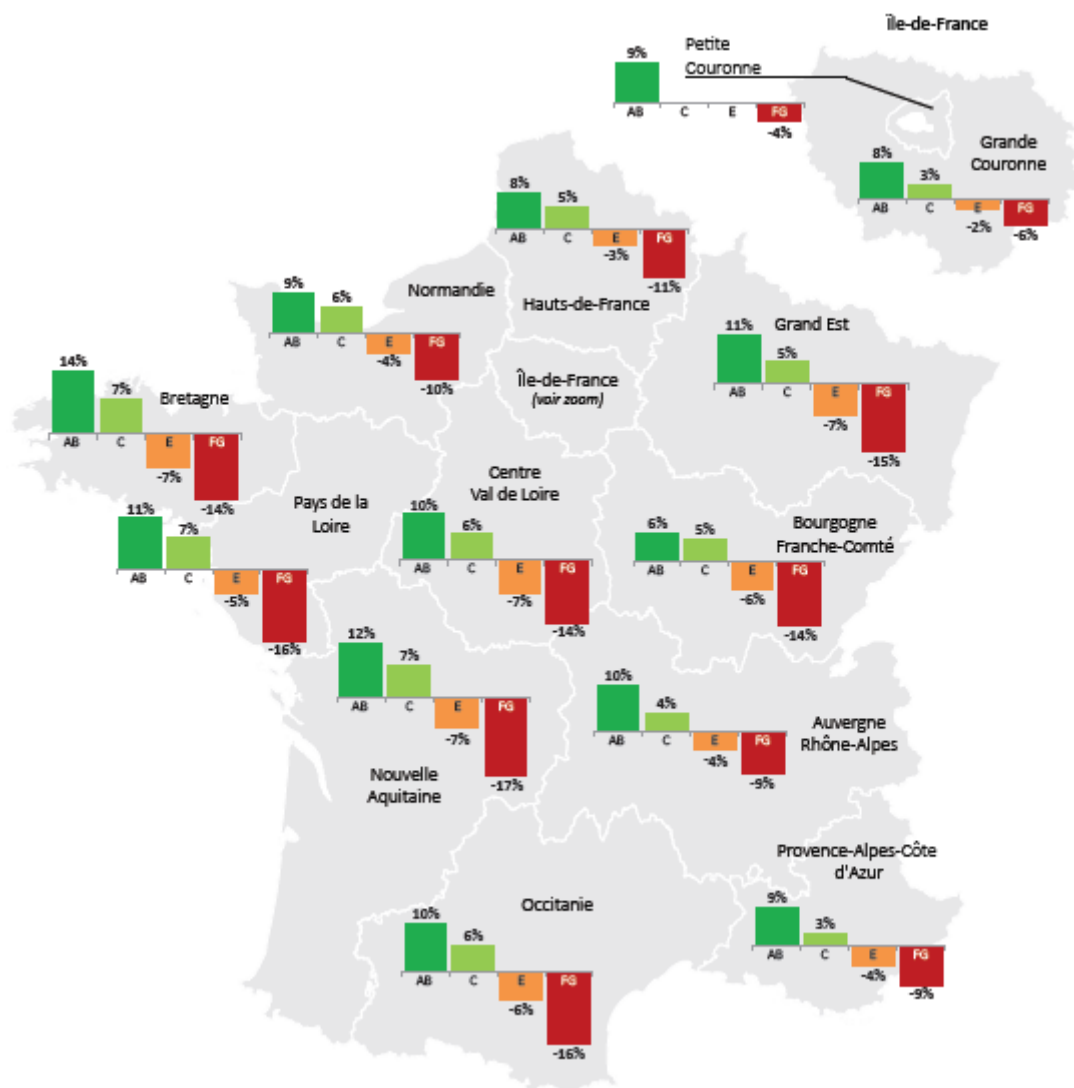
Consommations totales (en GWh) du secteur résidentiel des EPCI de la région Normandie 2014 (GWh)



Esri, HERE, Garmin, FAO, USGS
Source : ORECAN – Atmo Normandie – Inventaire version 3.1.5 – IGN Admin Express Février 2018

La valeur verte des logements

Valeur verte des maisons anciennes selon les régions en 2017
par rapport aux maisons de référence de classe D



Source : Bases de données des notaires de France BIEN et PERVAL (mutations de logements anciens) – France métropolitaine hors Corse
(L'absence de données signifie que le modèle n'a pas mis en évidence d'effet significatif.)

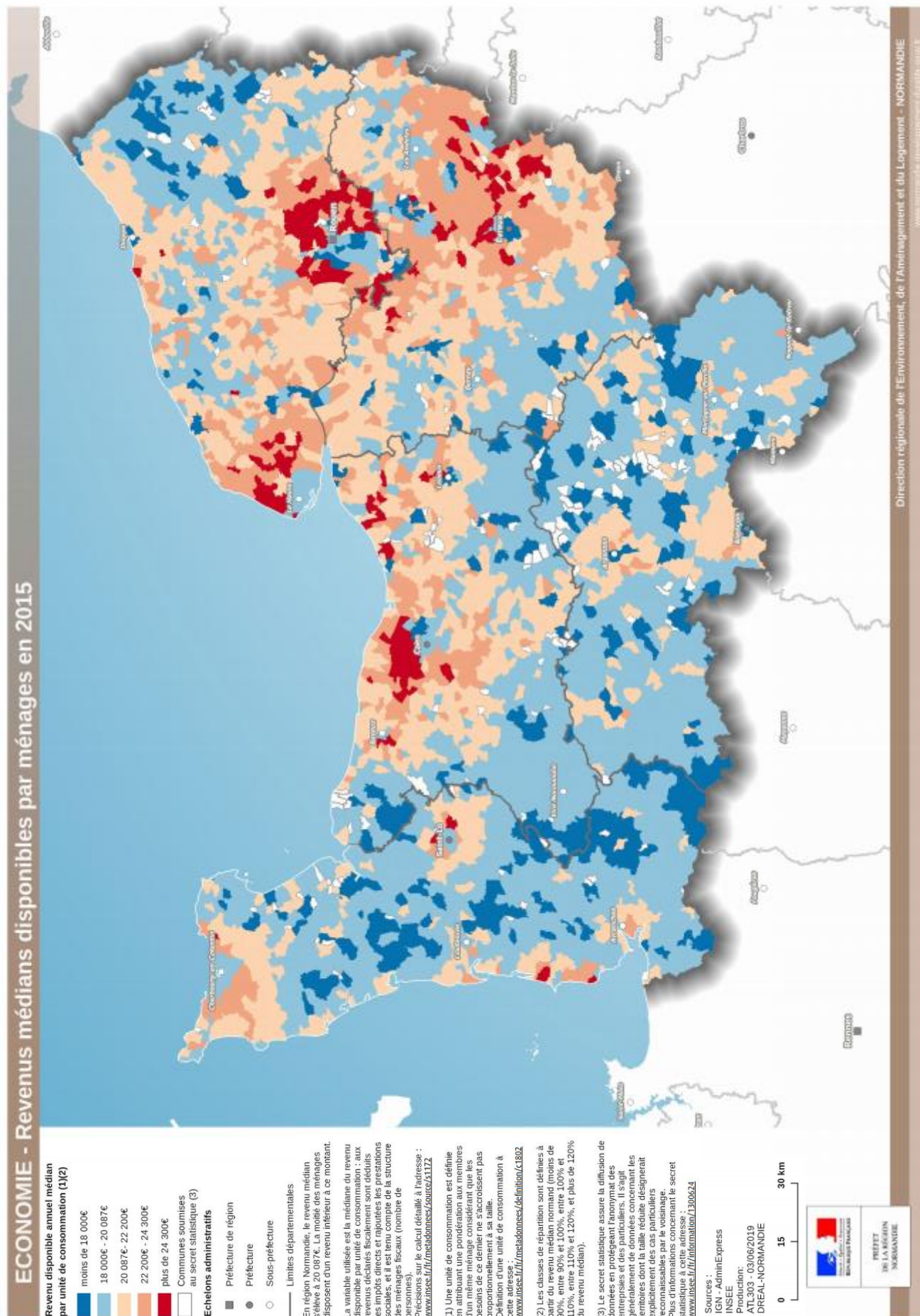
En Normandie, en 2017, une maison dont l'étiquette énergie est F ou G s'est vendue 10% moins chère qu'une maison en étiquette D, toutes choses égales par ailleurs (dans la limite de l'information disponible dans les bases notariales). À l'opposé, une maison dont l'étiquette est A ou B s'est vendue 9% plus chère qu'une maison en étiquette D.

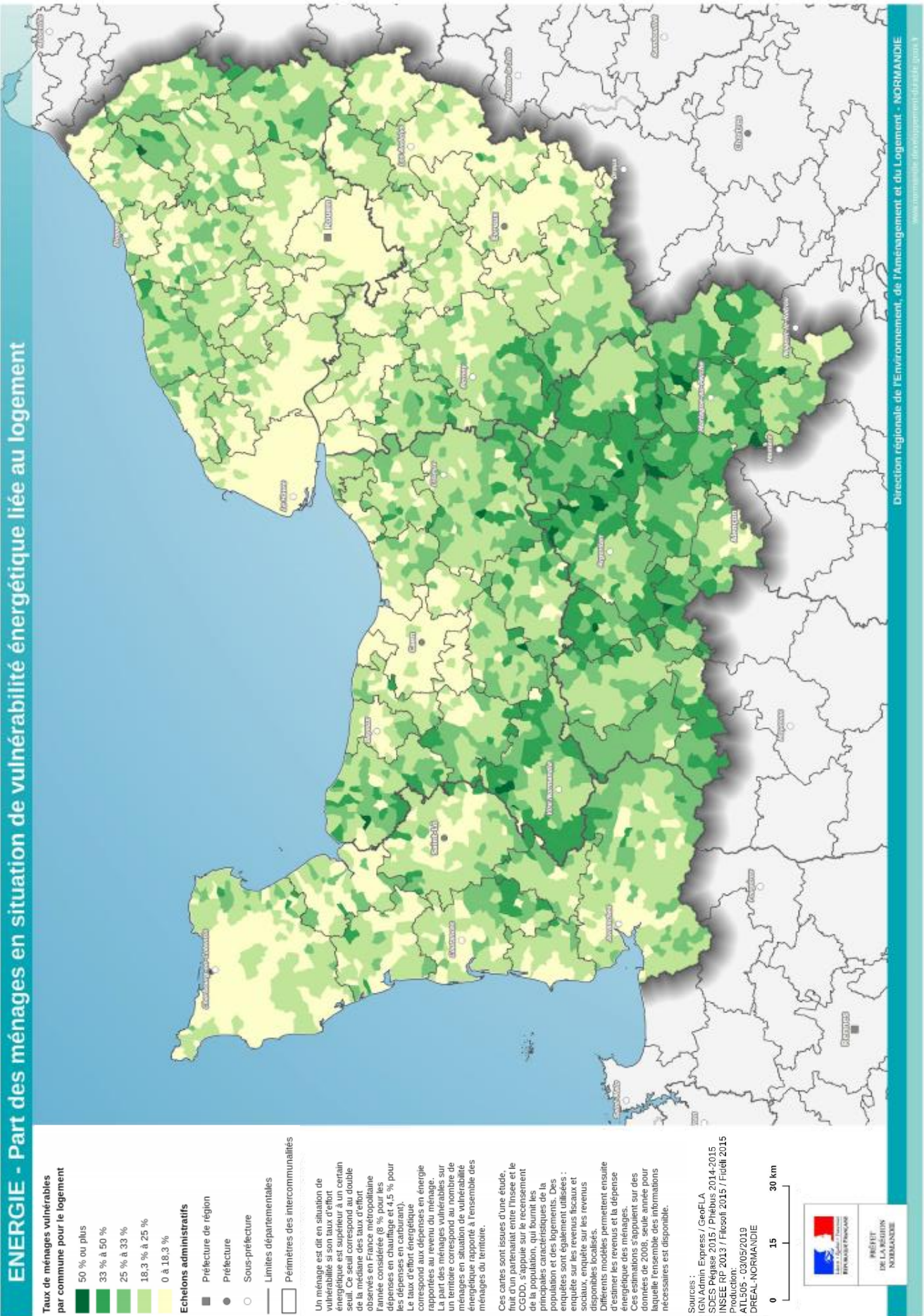
Pour les appartements, en Normandie, aucune variation de prix n'apparaît significative.

La valeur verte d'un logement désigne la variation de sa valeur, prix ou loyer, imputable à sa performance environnementale au sens large. L'analyse ci-dessous prend en compte la performance énergétique mesurée par les étiquettes énergétiques des logements.

Données 2018 non disponibles à la date de réalisation

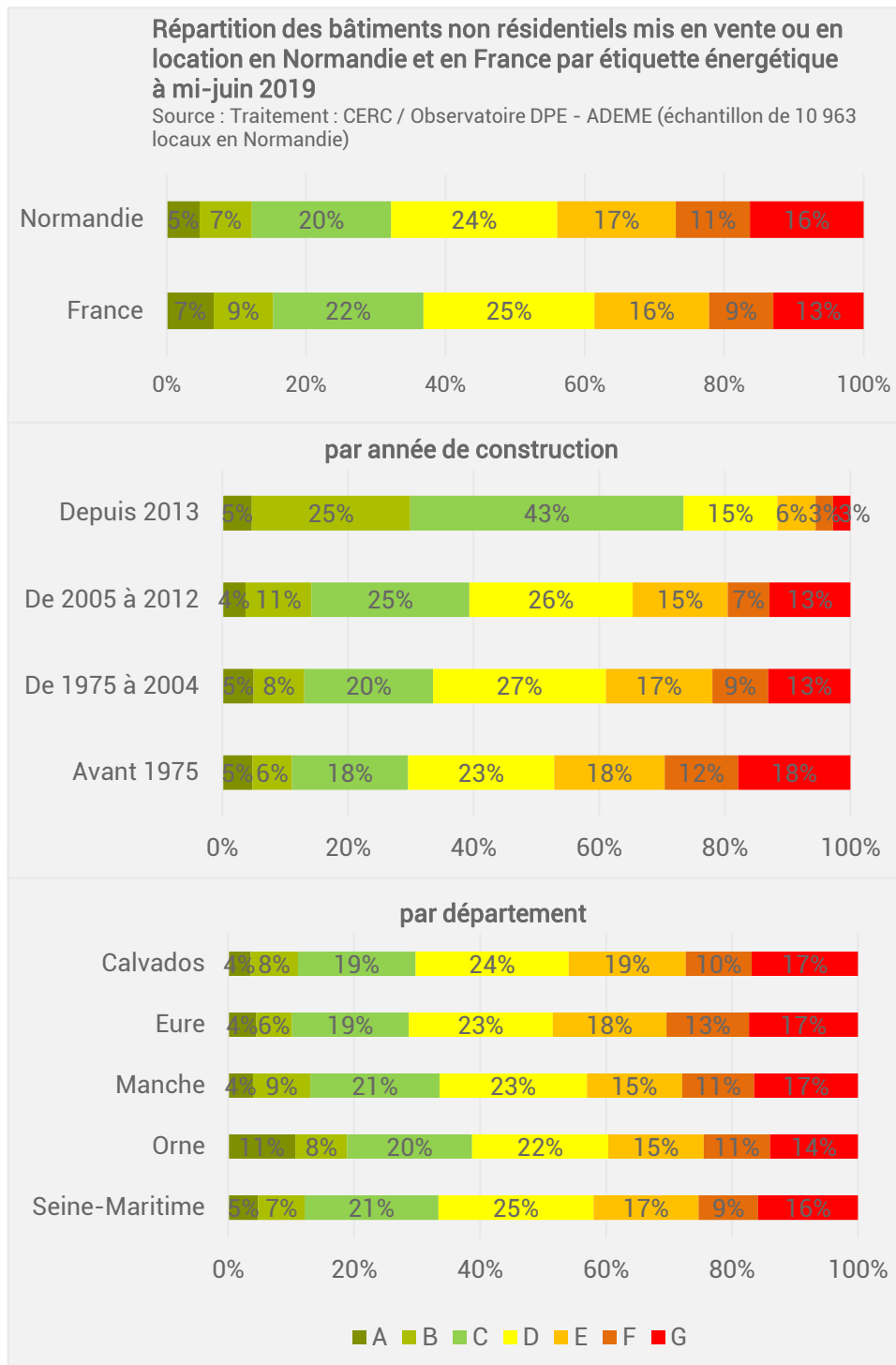
Les revenus des ménages et leur vulnérabilité énergétique liée au logement





Les bâtiments tertiaires

Plus de deux tiers des locaux audités sont énergivores



En Normandie, 68% des locaux sont classés en étiquettes D, E, F ou G, contre 63% en France.

73% des locaux construits depuis 2013 sont classés en A, B ou C. Les étiquettes A et B ne représentent que 30% des locaux construits depuis 2013.

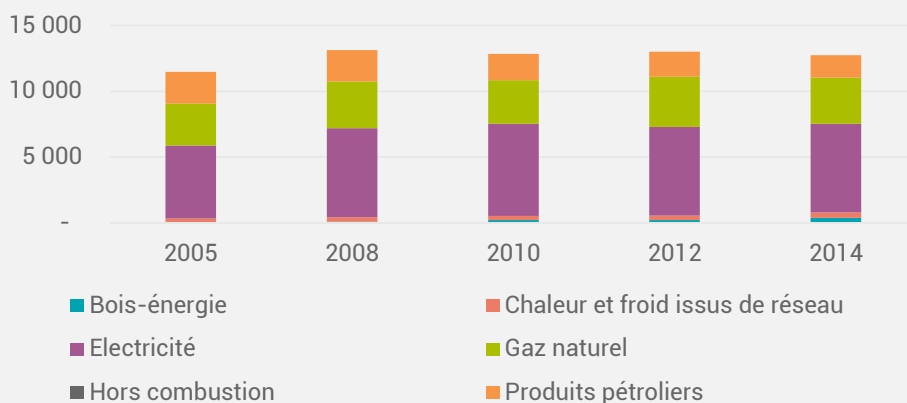
70% des locaux construits avant 2005 sont classés en D, E, F ou G.

Les consommations d'énergie dans le tertiaire

Consommations d'énergie du secteur tertiaire en Normandie

Unité : GWh

Source : Traitement : CERC / ORECAN - Atmo Normandie - Inventaire version 3.1.5



12% des consommations d'énergie en Normandie émanent du secteur tertiaire.

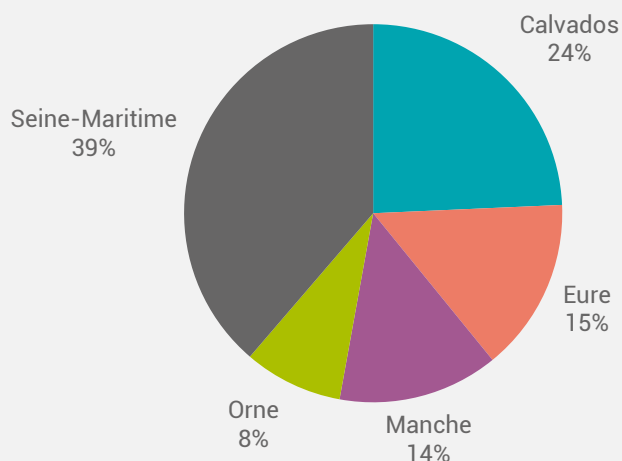
Ce secteur a consommé 12 740 GWh dans la région en 2014, soit une hausse de 12% par rapport à 2005.

Tous les départements sont concernés par l'augmentation de consommation.

La consommation progresse pour tous les types d'énergie, sauf les produits pétroliers.

Répartition des consommations énergétiques du secteur tertiaire en Normandie en 2014 par département

Unité : % de GWh - Source : Traitement : CERC / ORECAN - Atmo Normandie - Inventaire version 3.1.5



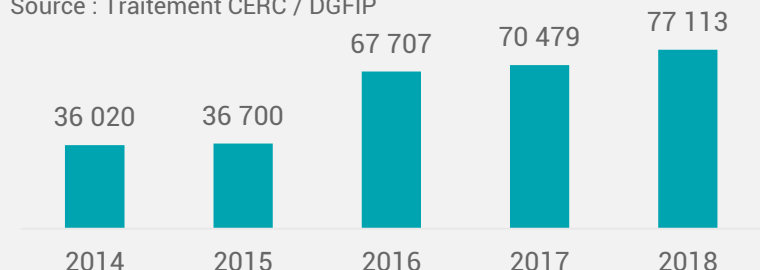
Les leviers à la rénovation énergétique des logements

- Le CITE encore très mobilisé **p.23**
- L'éco-PTZ au plus bas niveau **p.27**
- Les rénovations Habiter Mieux en progression avec la création de la nouvelle aide Agilité **p.29**
- Les éco-PLS : nouvelle hausse en 2018 **p.32**
- Le dispositif régional d'aide à la rénovation des logements sociaux avec les fonds FEDER **p.33**
- La TVA à 5,5% selon les déclarations des établissements normands de la construction **p.34**
- Les certificats d'économies d'énergie pour les logements **p.35**
- Le chèque énergie étendu en 2019 **p.36**
- Focus sur les outils de financement d'Action logement **p.37**
- Le chèque éco-énergie Normandie : globalement en hausse **p.38**
- Renforcement de l'offre locative dans les centres **p.40**
- Autres aides financières : les Départements, EPCI et communes, les Caisses de retraite et la CAF **p.41**
- Accompagnement des copropriétés **p.41**
- Le conseil aux particuliers **p.43**
- Focus sur la rénovation énergétique des maisons individuelles **p.47**
- Les demandes de labellisations énergétiques pour les logements rénovés au plus haut niveau **p.49**

Le CITE encore très mobilisé

Nombre de foyers ayant obtenu un crédit d'impôt transition énergétique en Normandie

Unité : nombre de foyers
Source : Traitement CERC / DGFIP



Nombre de foyers ayant obtenu un crédit d'impôt en 2018 (Evol. 1 an)

Normandie	France
77 113	1 396 272
+9%	+14%

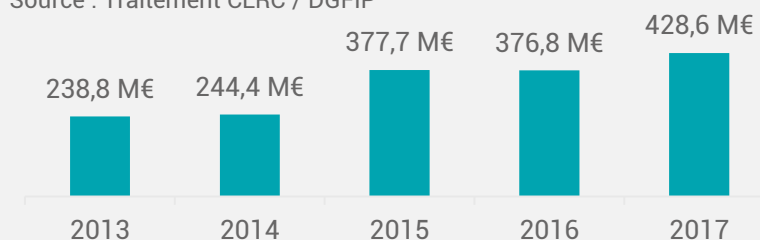
En 2018, la mobilisation du crédit d'impôt transition énergétique (CITE) par les ménages augmente encore : +9% en Normandie par rapport à 2017.

Le montant des travaux associés progresse également : +14% en un an.

En moyenne, un ménage normand dépense 5 470 €, ce qui est similaire au niveau national (5 420€) pour un crédit d'impôt moyen de 1 420 €.

Montant des travaux réalisés dans le cadre d'une demande de crédit d'impôt transition énergétique en Normandie

Unité : M€
Source : Traitement CERC / DGFIP

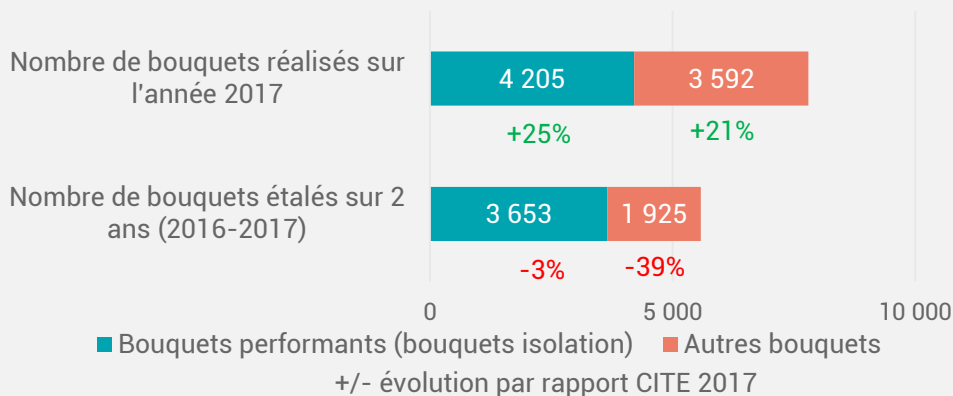


2015 : y compris dépenses réalisées en bouquets de travaux 2014-2015

13 375 bouquets de travaux terminés en 2017 ont fait l'objet d'une demande de CITE en 2018, soit +1% en un an (+23% pour les bouquets réalisés sur l'année contre -19% sur les bouquets étalés sur deux ans). 59% des bouquets sont considérés comme performants (actions d'isolation pouvant inclure un équipement performant).

Nombre de bouquets de travaux réalisés dans le cadre du crédit d'impôt transition énergétique 2018 en Normandie

Unité : nb bouquets de travaux
Source : Traitement CERC / DGFIP



1 €
crédit d'impôt distribué en 2018

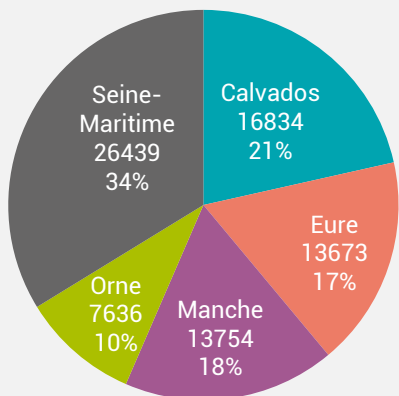
↓

3,85 €
de travaux éligibles réalisés en 2017

Le décalage d'un an entre l'année de réalisation des travaux et l'année de perception du crédit d'impôt devrait disparaître progressivement entre 2020 et 2021 avec la réforme du CITE qui envisage de transformer le crédit d'impôt en prime.

Répartition des foyers ayant demandé un crédit d'impôt transition énergétique en Normandie

Unité : nombre de foyers et %
Source : Traitement CERC / DGFIP

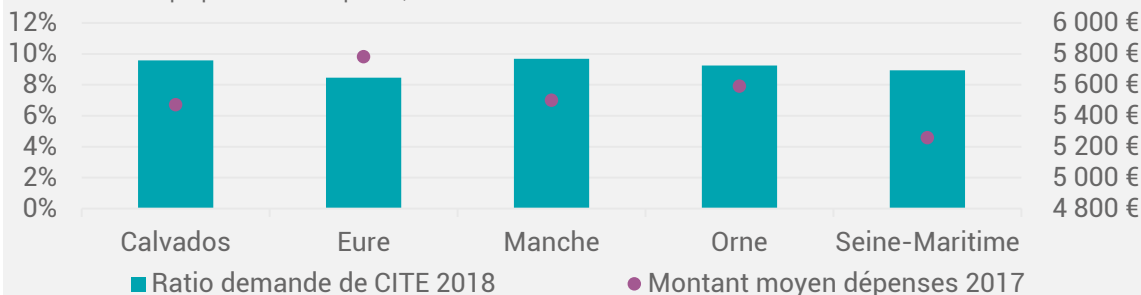


Ratio du nombre de foyers ayant demandé un crédit d'impôt en 2018 sur les propriétaires occupants (travaux 2017)

Normandie	France
9,1%	8,5%

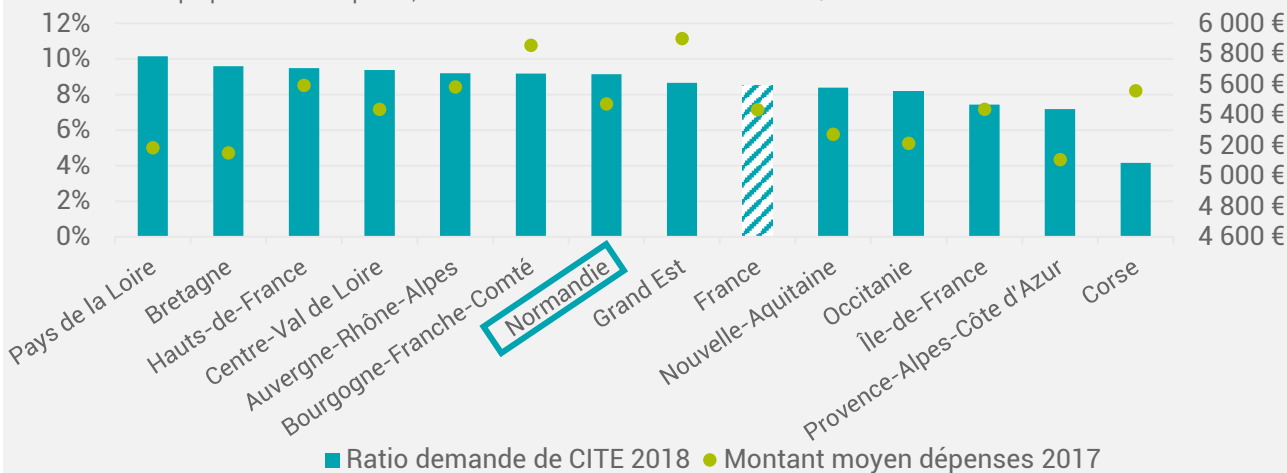
Part des propriétaires occupants ayant demandé un crédit d'impôt (CITE) et montant moyen des dépenses réalisées selon les départements en Normandie

Unité : % de propriétaires occupants ; montant en € - Source : Traitement CERC / DGFIP et INSEE RP 2015



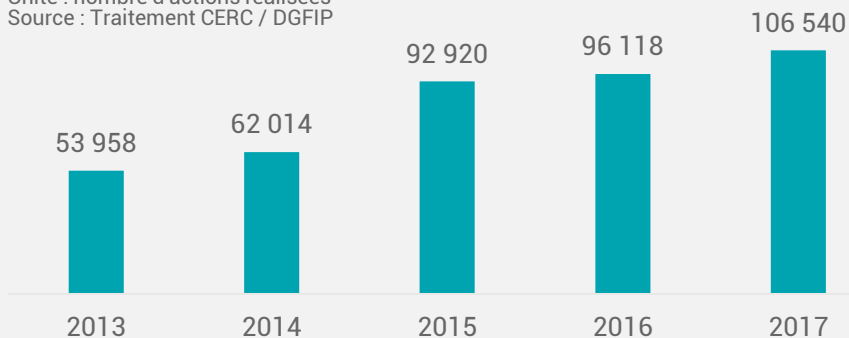
Part des propriétaires occupants ayant demandé un crédit d'impôt en 2018 et montant moyen des dépenses réalisées en 2017 selon les régions

Unité : % de propriétaires occupants ; montant en € - Source : Traitement CERC / DGFIP et INSEE RP 2015



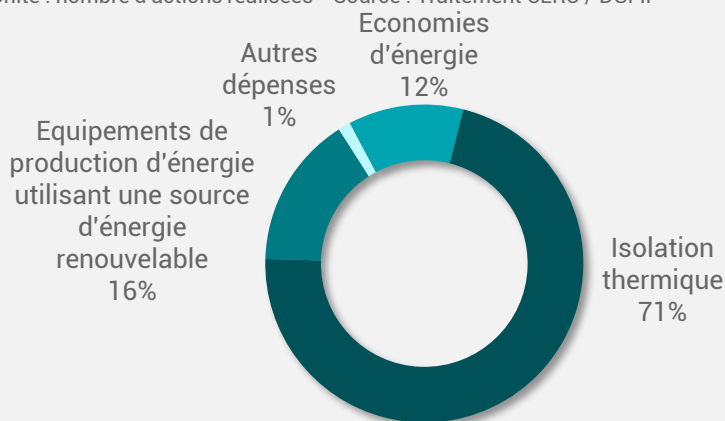
Evolution du nombre d'actions de travaux réalisées dans le cadre du crédit d'impôt transition énergétique en Normandie

Unité : nombre d'actions réalisées
Source : Traitement CERC / DGFIP



Répartition des actions de travaux menées en 2017 (et déclarées en 2018) par les ménages en Normandie

Unité : nombre d'actions réalisées - Source : Traitement CERC / DGFIP

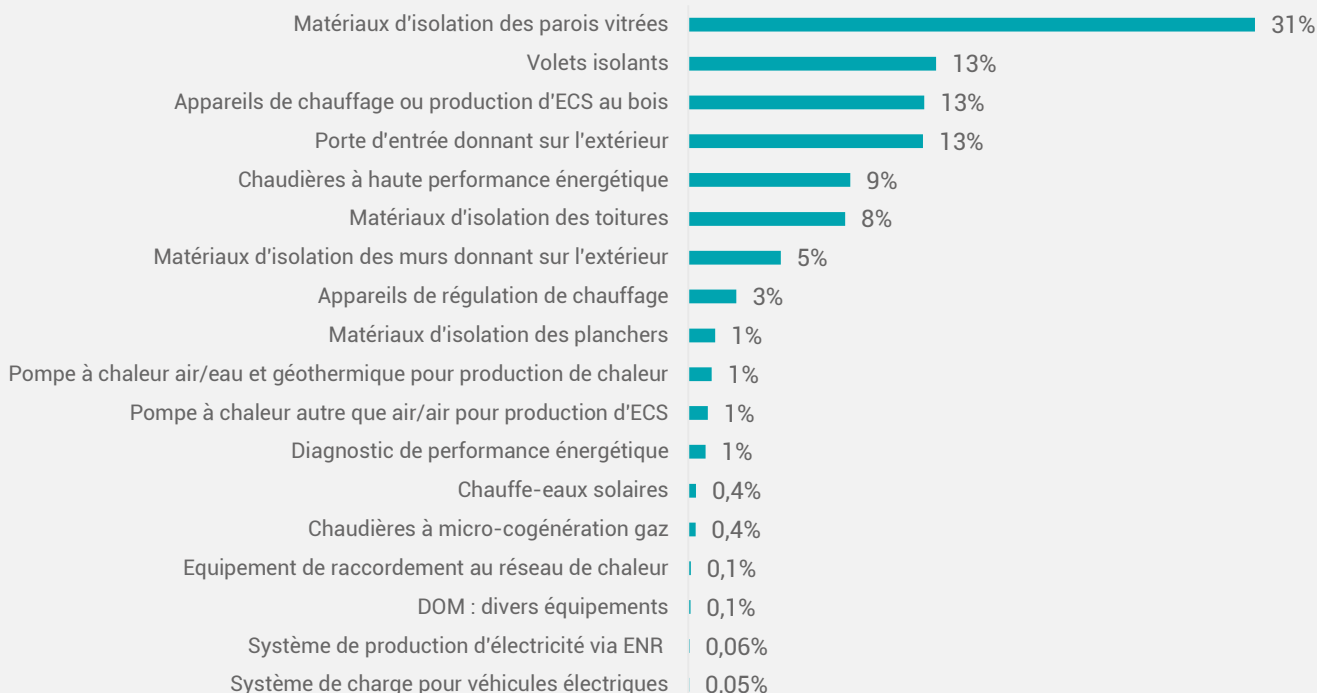


Le nombre d'actions réalisées progresse de 11% en un an.

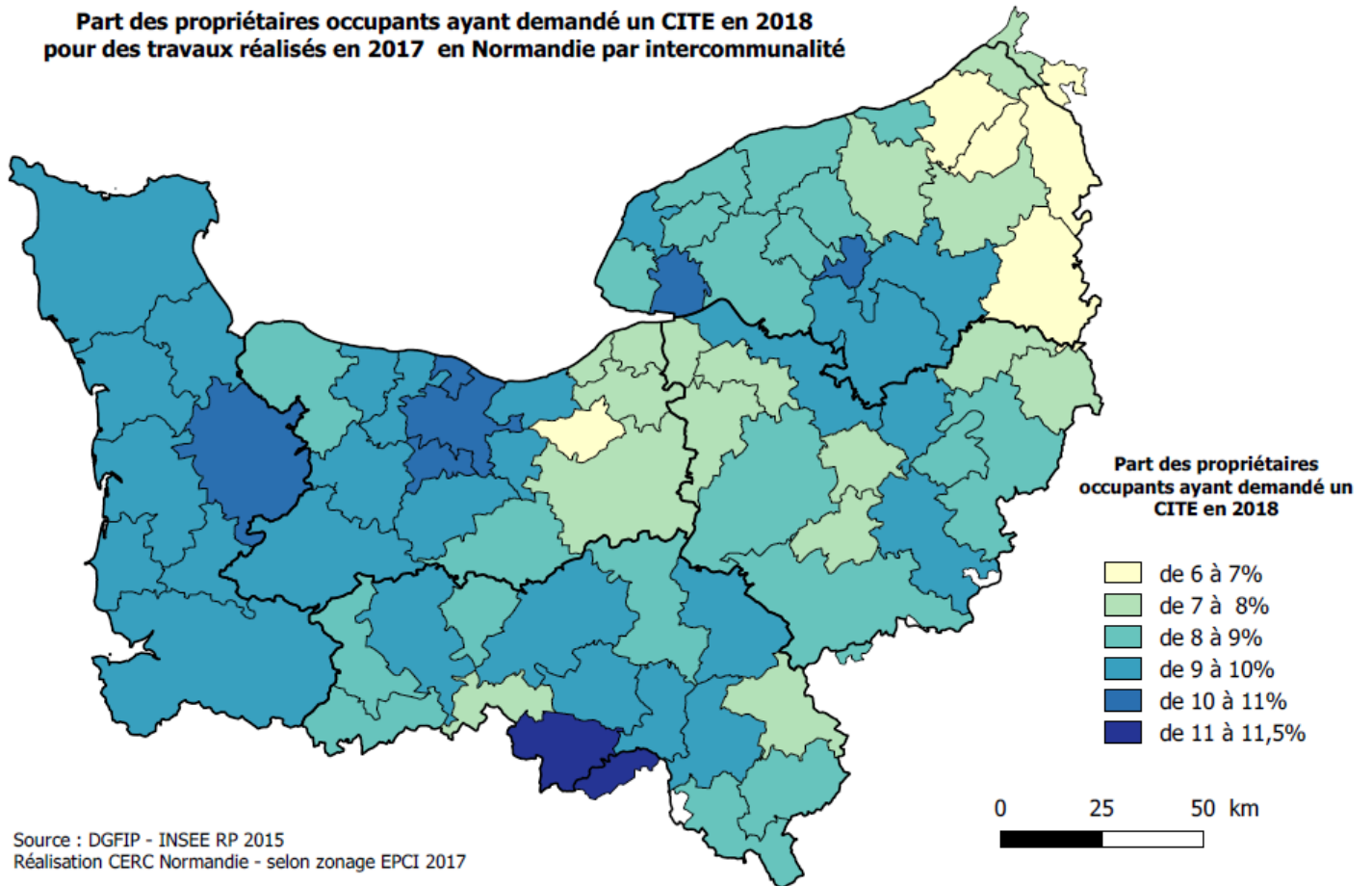
Comme l'année précédente, 71% des actions réalisées concernent l'isolation thermique. Plus précisément, 31% des actions portent sur les matériaux d'isolation des parois vitrées, 13% sur les volets isolants, également 13% sur les appareils de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire au bois, 13% sur les portes d'entrée donnant sur l'extérieur (les autres actions ont un poids inférieur à 10%).

Actions réalisées en 2017 (et déclarées en 2018) par catégorie de travaux

Unité : nombre d'actions réalisées - Source : Traitement CERC / DGFIP

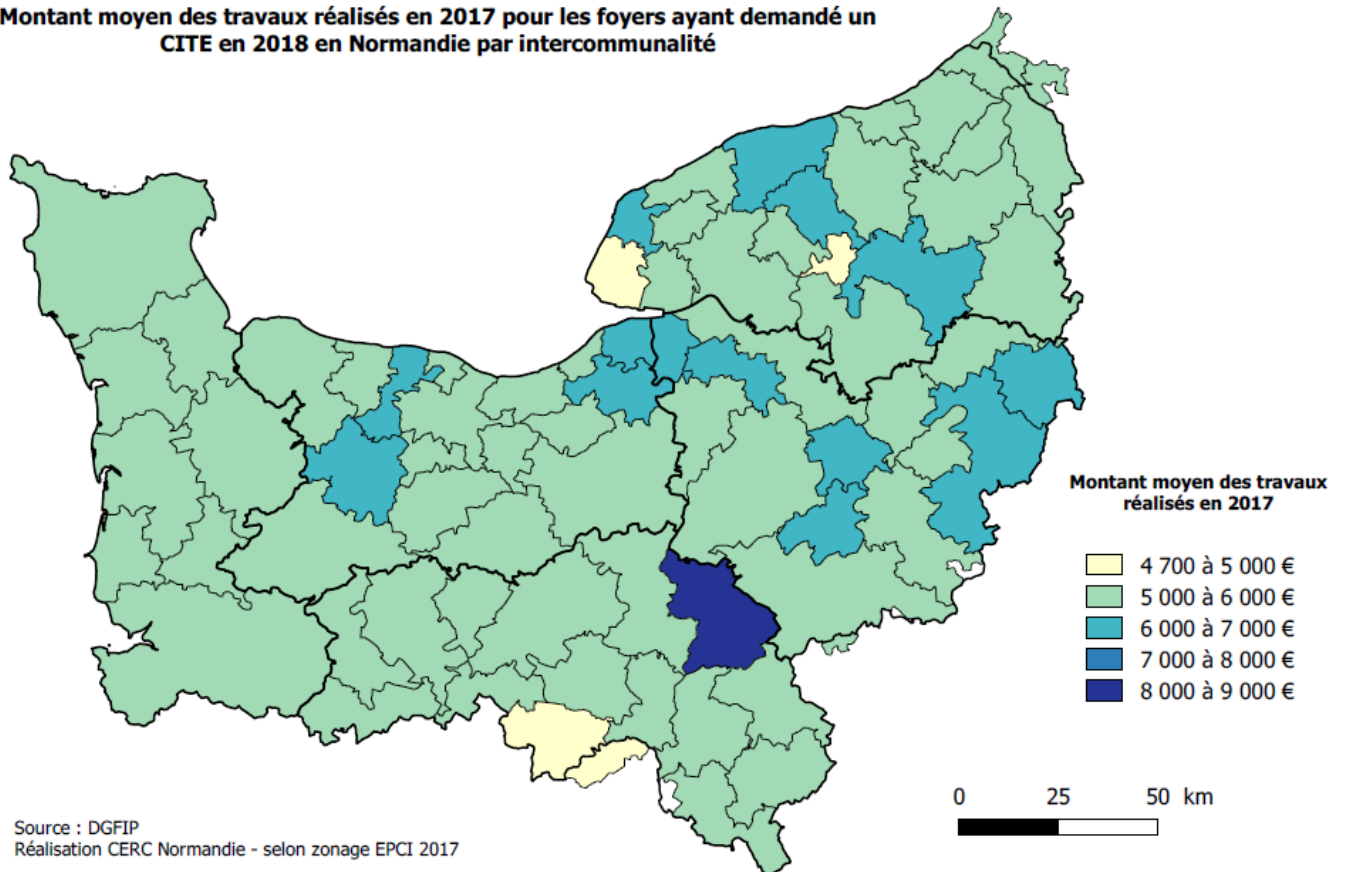


Part des propriétaires occupants ayant demandé un CITE en 2018 pour des travaux réalisés en 2017 en Normandie par intercommunalité



Source : DGFIP - INSEE RP 2015
Réalisation CERC Normandie - selon zonage EPCI 2017

Montant moyen des travaux réalisés en 2017 pour les foyers ayant demandé un CITE en 2018 en Normandie par intercommunalité



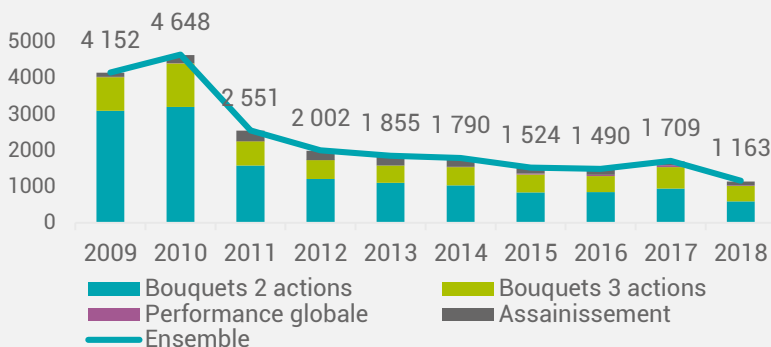
Source : DGFIP
Réalisation CERC Normandie - selon zonage EPCI 2017

Un tiers des ménages ayant obtenu un CITE en Normandie habitent dans la Métropole Rouen Normandie, la Communauté Urbaine Caen la mer, la Communauté d'agglomération du Cotentin ou la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

L'éco-PTZ au plus bas niveau

Evolution de la distribution d'éco-PTZ en Normandie

Unité : nombre de logements
Source : Traitement CERC / SGFGAS



Nombre d'éco-PTZ distribués en 2018 (Evol. 1 an)

Normandie	France
1 163	18 370
-32%	-23%

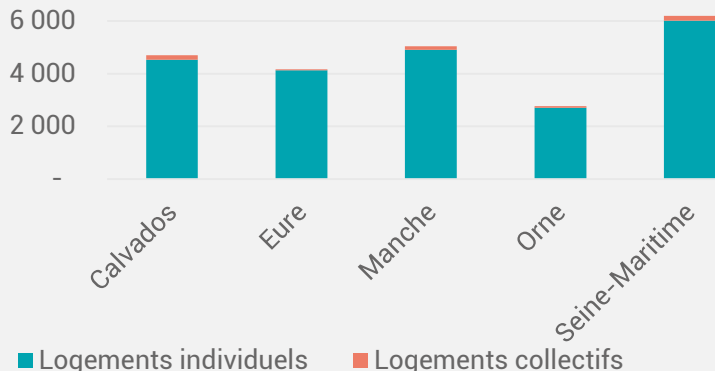
En 2018, la distribution d'éco-prêts à taux zéro recule à nouveau après une année de hausse. La baisse est encore plus forte en Normandie qu'en France. La région enregistre son plus bas niveau de distribution de l'éco-PTZ. Les nouvelles modifications de l'éco-PTZ opérées mi-2019 sont destinées à stopper cette chute.

Depuis 2009, 22 880 éco-PTZ ont été distribués en Normandie, dont 98% pour des logements individuels.

2,9% des logements individuels éligibles ont eu recours à l'éco-PTZ dans la région, ce qui est identique au niveau national. Le département de la Manche y a eu le plus recours : 3,6% (contre 2,4% en Seine-Maritime).

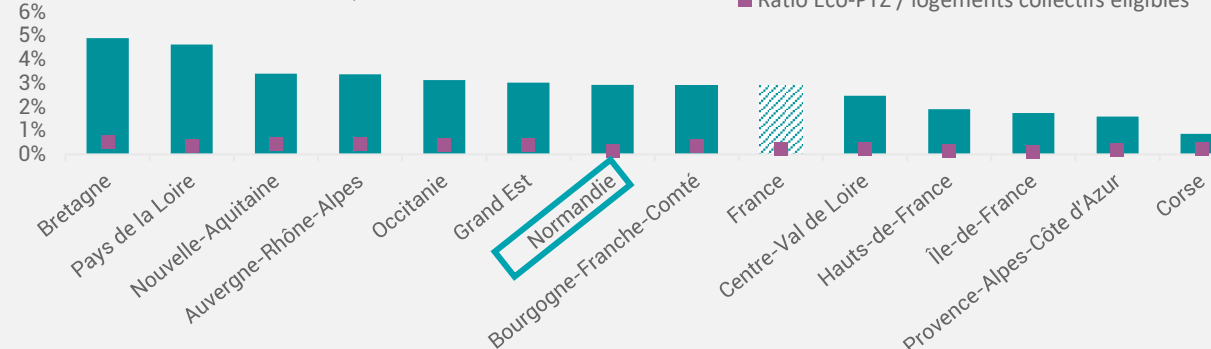
Distribution d'éco-PTZ depuis 2009 en Normandie par département

Unité : nombre de logements
Source : Traitement CERC / SGFGAS



Distribution d'éco-PTZ cumulée de 2009 à 2018 selon les régions

Unité : ratio nombre d'éco-PTZ sur nombre de logements éligibles
Source : Traitement CERC / SGFGAS, INSEE RP 2008



En 2018, avec 28 millions d'euros de travaux en Normandie, ce montant diminue également par rapport à 2017. Cela représente un montant moyen de travaux de 24 000 € (contre 22 740 € en France), pour un montant moyen prêté de 18 250 € par logement.

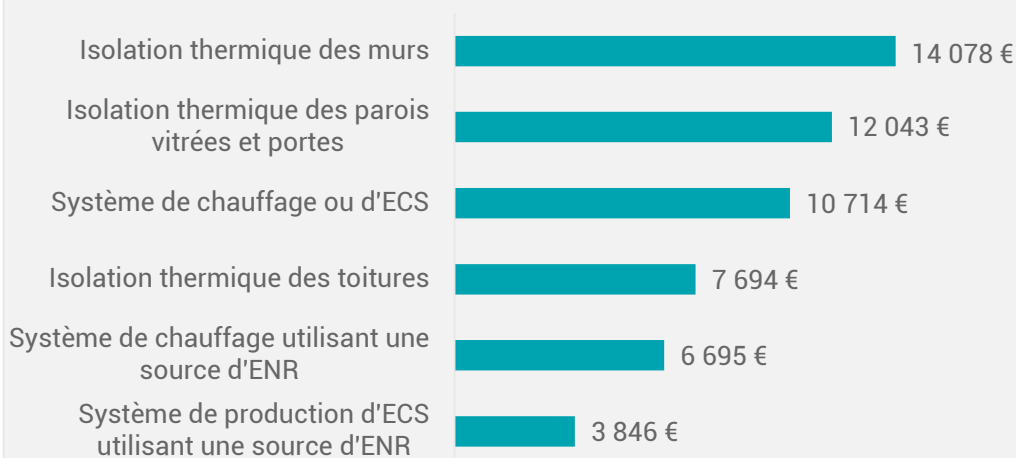
95% des travaux sont réalisés par des propriétaires occupants. 73% des logements ont été construits avant 1975, date de la 1^{ère} réglementation thermique. La moitié des éco-PTZ portent sur des bouquets 2 actions. Dans le cadre des bouquets 2 et

3 actions, deux tiers des actions concernent l'isolation thermique. Plus précisément, les deux principales actions sont l'isolation thermique des parois vitrées et des portes (27%) ainsi que l'isolation thermique des toitures (22%).

Montant moyen des travaux réalisés avec un éco-PTZ pour bouquet de travaux en 2018 en Normandie

Unité : en €

Source : Traitement CERC /SGFGAS

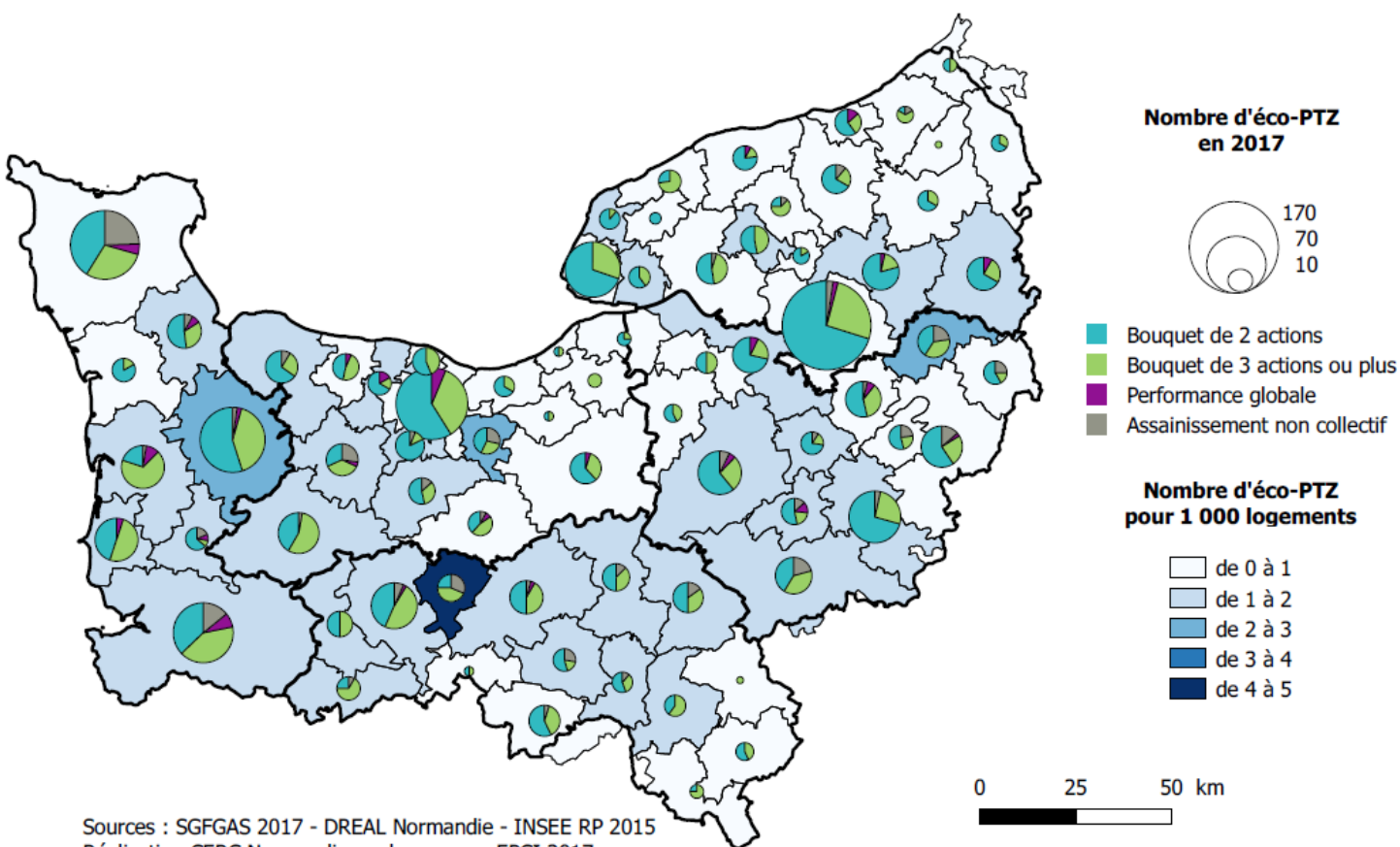


1 €
d'éco-PTZ prêté
en 2018



1,31 €
de travaux éligibles
réalisés en 2018

Eco-PTZ distribués en 2017 en Normandie par type de travaux et par intercommunalité

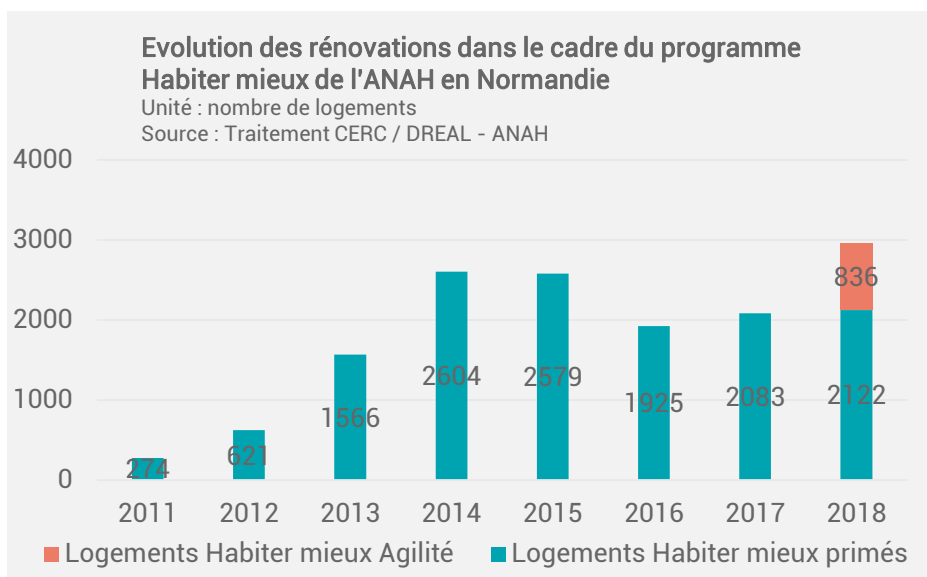


Sources : SGFGAS 2017 - DREAL Normandie - INSEE RP 2015
Réalisation CERC Normandie - selon zonage EPCI 2017

Données 2018 infradépartementales : non disponibles au moment de la réalisation

22% des logements ayant obtenu un éco-PTZ en 2017 sont situés sur la Métropole Rouen Normandie, la Communauté d'agglomération du Cotentin ou la Communauté urbaine Caen la mer.

📍 Les rénovations Habiter Mieux en progression avec la création de la nouvelle aide Agilité



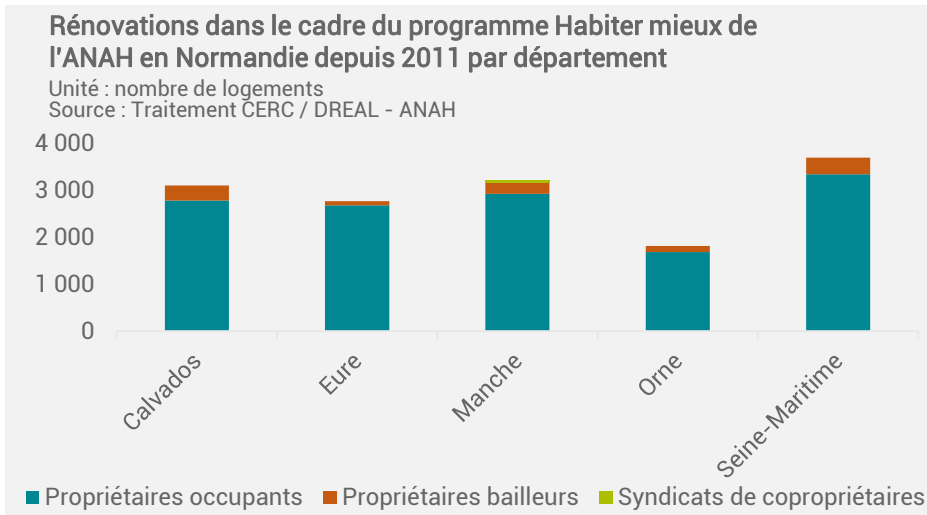
Nombre de logements rénovés via le programme en 2018 (Evol. 1 an)

Normandie	France
2 958	62 335
+42%	+19%

En 2018, le nombre de logements financés dans le cadre du programme Habiter mieux de l'ANAH destiné à aider les ménages modestes pour des travaux de rénovation thermique progresse de 42% en Normandie par rapport à 2017, principalement grâce à la mise en place de la nouvelle aide Agilité. Au niveau national, la progression est moins forte (+19%). C'est pour les départements de la Manche et de l'Orne que les hausses sont les plus importantes.

72% des logements bénéficient de l'aide Sérénité et 28% de l'aide Agilité (contre respectivement 85% et 15% au niveau national).

Dans la région, 91% des logements aidés correspondent à des propriétaires occupants (contre 82% en France). Plus précisément, 61% des logements aidés concernent des propriétaires occupants très modestes. 82% des logements aidés sont construits avant 1976.



Pour les propriétaires occupants, la Normandie, qui représente 5% de la population nationale éligible aux aides de l'ANAH, regroupe 5% des logements financés au niveau national.

En moyenne, les travaux s'élèvent à 19 980 € par logement avec 8 400 € d'aides de l'ANAH :

- 17 720 € pour un propriétaire occupant (22 380 € pour l'aide Sérénité et 7 320 € pour l'aide Agilité),
- 53 740 € de travaux pour un propriétaire bailleur,
- 15 140 € de travaux pour un syndicat de copropriétaires.

Cela correspond au total à 59 millions d'euros de travaux pour 25 millions d'euros d'aides de l'ANAH en 2018.

Pour l'aide Sérénité, le gain énergétique moyen projeté après travaux est de :

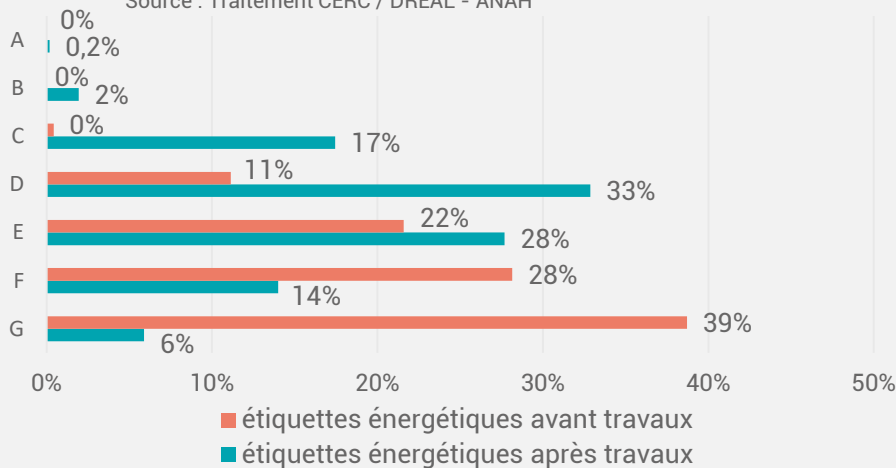
- 39% pour les propriétaires occupants,
- 64% pour les propriétaires bailleurs,
- 39% pour les syndicats de copropriétaires.

Depuis 2011, 14 610 logements ont été rénovés dans le cadre du programme Habiter mieux en Normandie.

En 2018, seulement 3 logements ont bénéficié d'une aide de l'ANAH dans le cadre de l'auto-réhabilitation accompagnée.

Répartition des rénovations dans le cadre du programme Habiter mieux « Sérénité » de l'ANAH en 2018 en Normandie par étiquettes énergétiques avant et après travaux

Unité : nombre de logements
Source : Traitement CERC / DREAL - ANAH



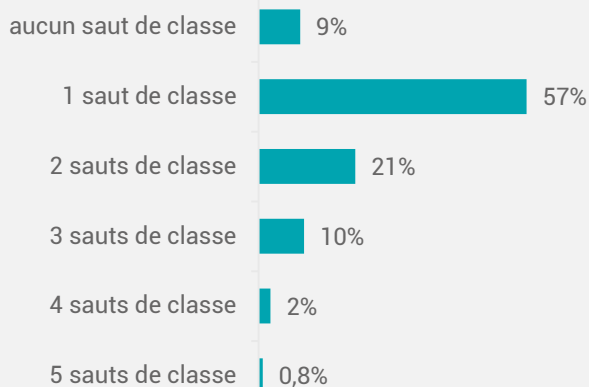
1 €
d'aide Habiter mieux
distribuée
en 2018



2,38 €
de travaux éligibles
réalisés en 2018

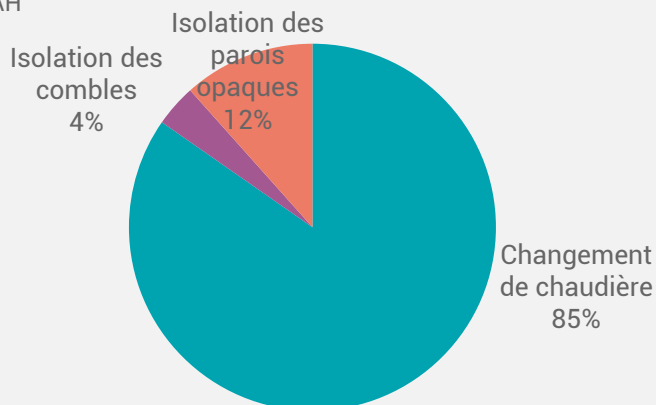
Répartition des rénovations dans le cadre du programme Habiter mieux « Sérénité » de l'ANAH en 2018 en Normandie par saut de classe énergétique

Unité : % de logements - Source : Traitement : CERC / DREAL - ANAH

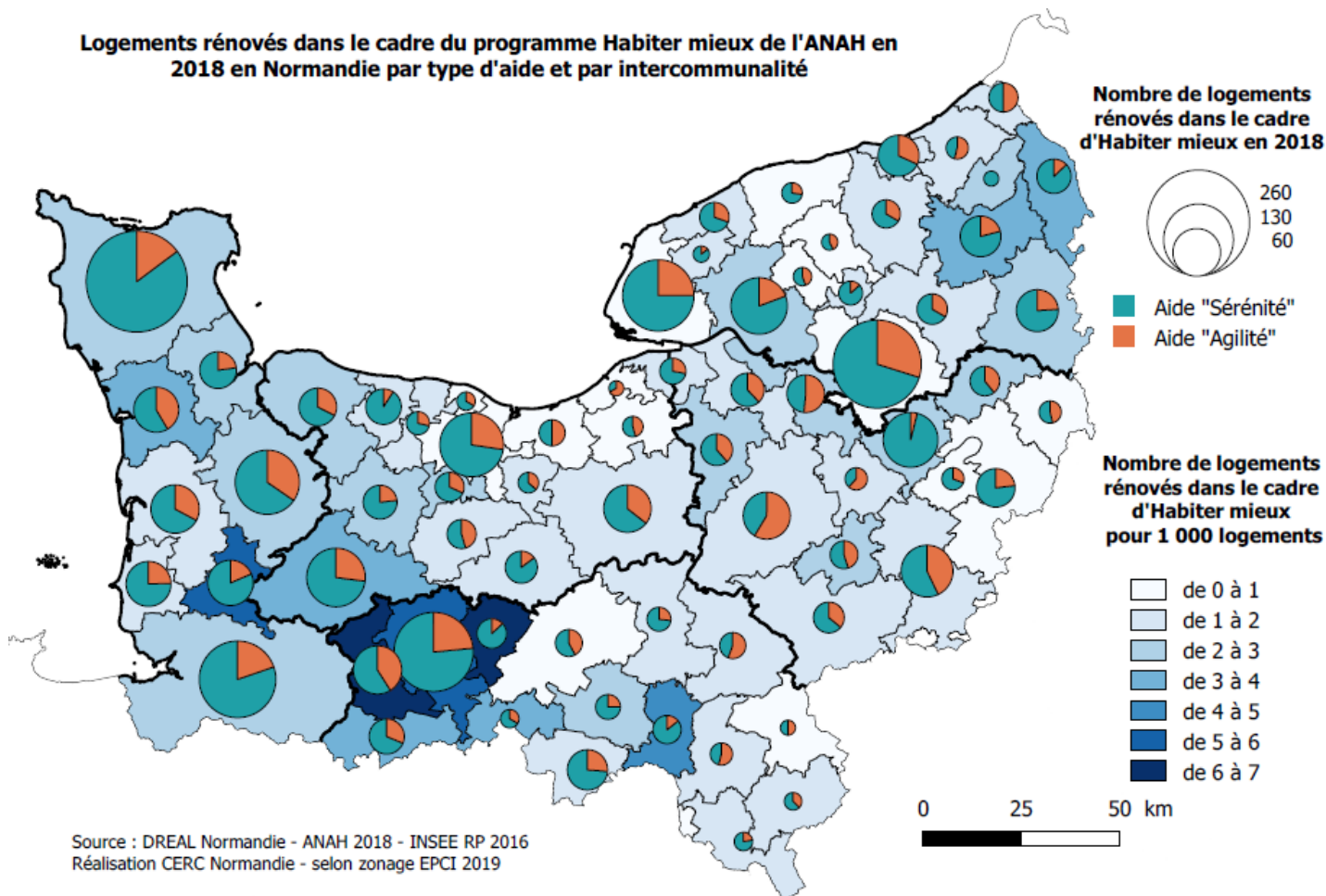


Répartition des rénovations dans le cadre du programme Habiter mieux « Agilité » de l'ANAH en 2018 en Normandie par type de travaux

Unité : % de logements - Source : Traitement : CERC / DREAL - ANAH

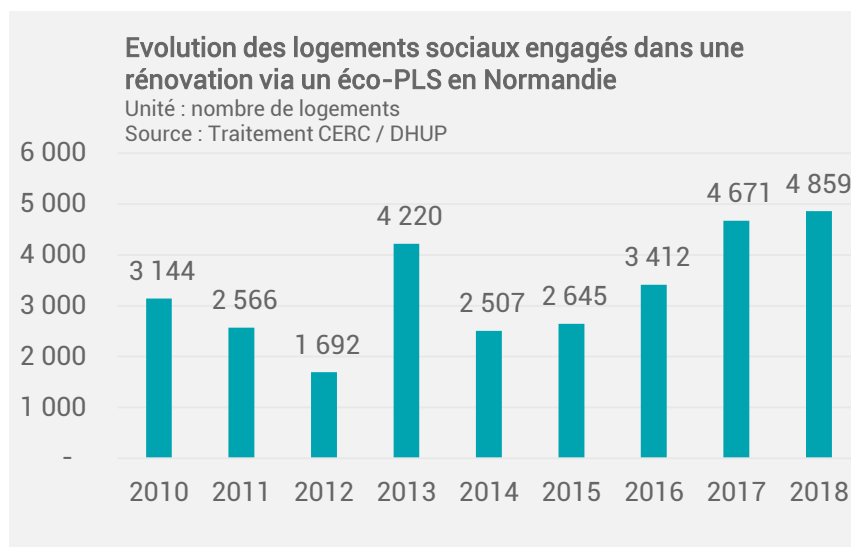


Logements rénovés dans le cadre du programme Habiter mieux de l'ANAH en 2018 en Normandie par type d'aide et par intercommunalité



38% des logements bénéficiant du programme Habiter mieux en 2018 sont situés sur la Métropole Rouen Normandie, les Communautés urbaines Le Havre Seine Métropole et Caen la mer, les Communautés d'agglomération du Cotentin, Flers Agglo, Mont-Saint-Michel-Normandie ou Saint-Lô Agglo.

📍 Les éco-PLS : nouvelle hausse en 2018

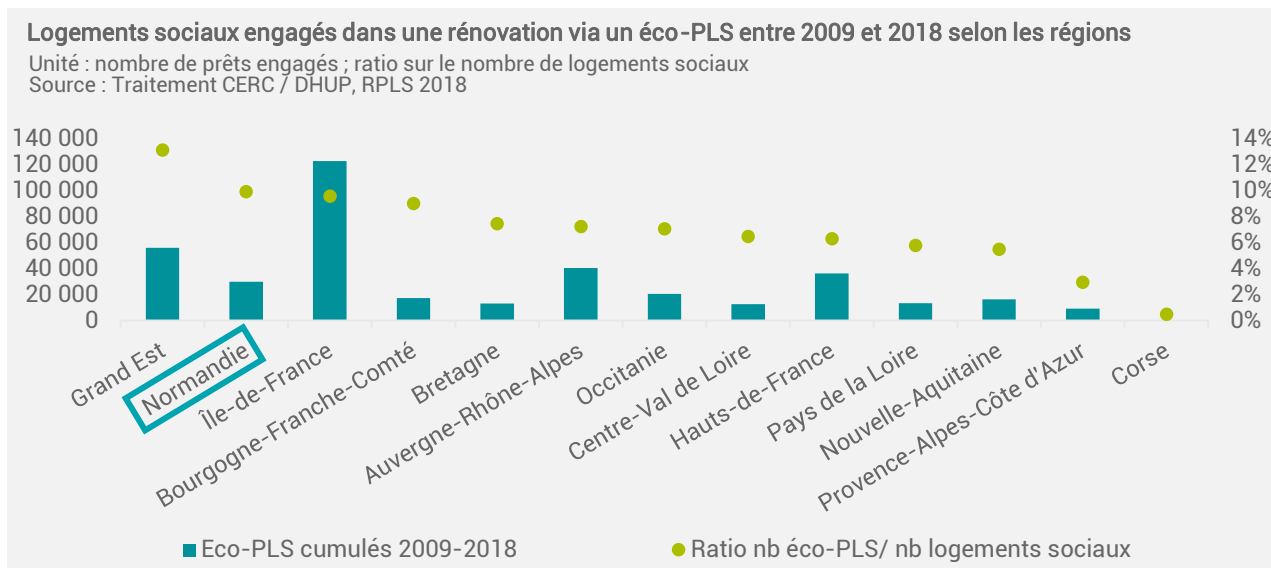


Nombre de logements engagés éco-PLS en 2018 (Evol. 1 an)

Normandie	France
4 859 +4%	43 409 -27%

En 2018, le nombre de logements engagés dans une rénovation avec un éco-prêt logement social, proposé par la Banque des Territoires, est de nouveau en hausse en Normandie. Ainsi, l'année 2018 enregistre dans la région la plus forte mobilisation de l'éco-PLS depuis sa mise en place en 2009, contrairement au niveau national qui s'inscrit en repli.

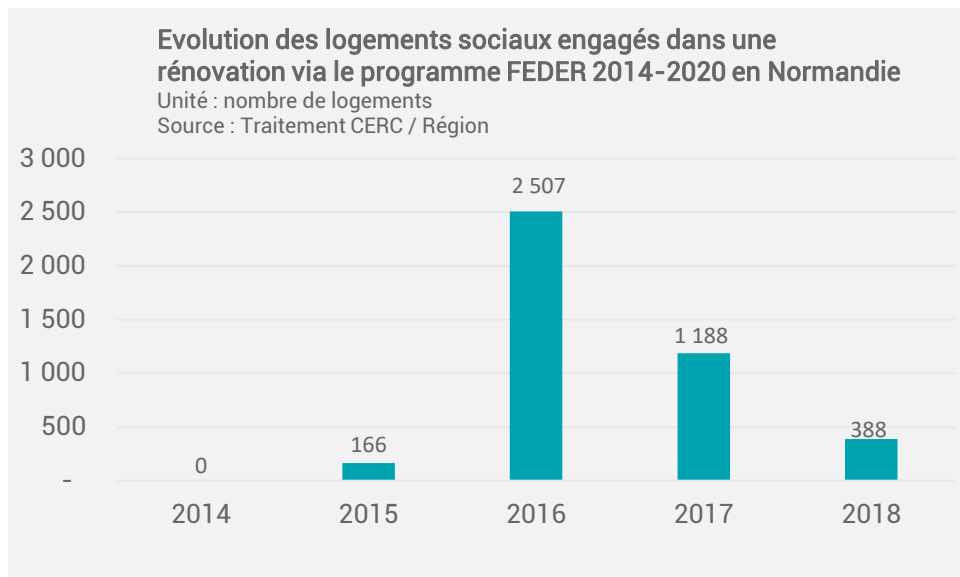
10% des logements sociaux normands ont fait l'objet d'un éco-prêt logement social depuis 2009, soit la 2^{ème} part la plus forte des régions françaises.



Le Plan logement :

Sur le plan national, le « Plan Logement 2 », dévoilé le 25 avril 2019, permet d'accroître l'effort de construction et de réhabilitation, notamment thermique, des logements sociaux en portant à 4 milliards d'euros l'enveloppe affectée par la Banque des Territoires au financement de la rénovation énergétique du parc social. Cette action, qui offrira l'accès à davantage de solutions d'hébergement social et durable, vient compléter l'offre existante sur la rénovation thermique des logements, avec l'Éco-prêt indexé sur le livret A à taux 0 % jusqu'à 15 ans.

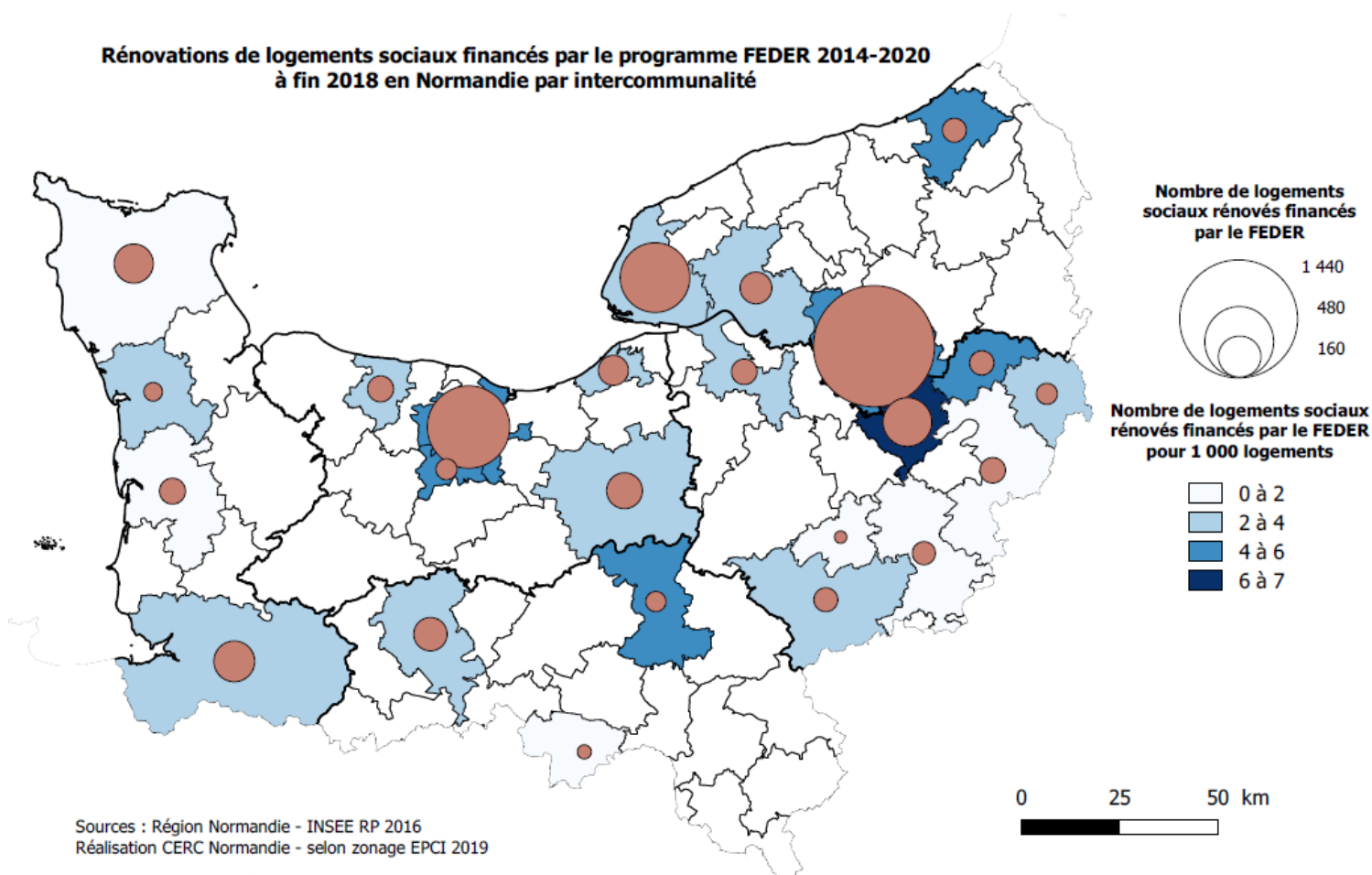
Le dispositif régional d'aide à la rénovation des logements sociaux avec les fonds FEDER



Dans le cadre des programmations de fonds européens FEDER 2014-2020, à fin 2018, 51 dossiers ont été approuvés en Normandie pour le dispositif d'aide à la rénovation énergétique des bailleurs sociaux (dont 9 dossiers en 2018), ce qui représente 4 249 logements (dont 388 logements en 2018).

61% des logements sociaux rénovés avec le programme FEDER 2014-2020 à fin 2018 sont localisés sur la Métropole Rouen Normandie, la Communauté urbaine Caen la mer ou la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

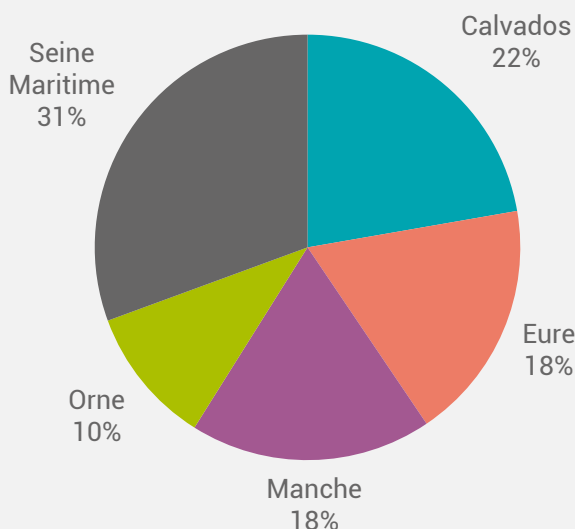
Rénovations de logements sociaux financés par le programme FEDER 2014-2020 à fin 2018 en Normandie par intercommunalité



📍 La TVA à 5,5% selon les déclarations des établissements normands de la construction

Répartition des bases imposables de la TVA au taux de 5,5% déclarées par les établissements normands du secteur de la construction en 2018 par département

Source : Traitement CERC / DRFIP

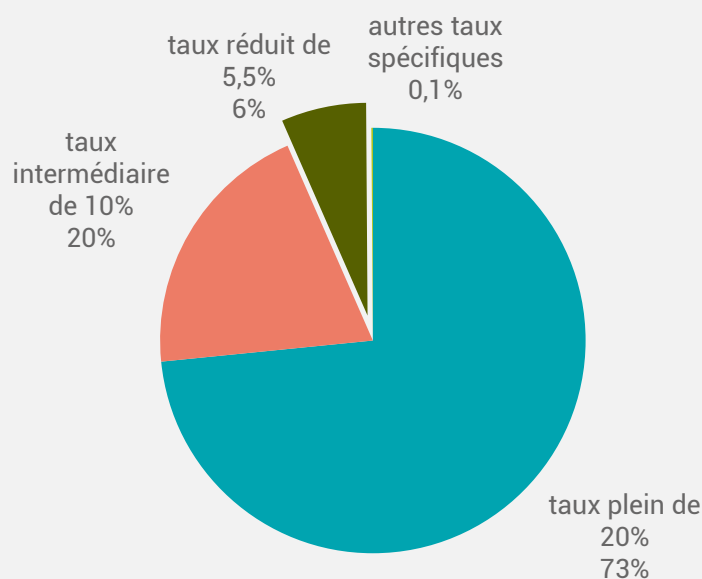


Les bases imposables à taux de TVA réduit de 5,5% déclarées par les établissements normands du secteur de la construction, notamment applicable pour les travaux d'amélioration et de rénovation énergétique de logements, s'établissent à 601,8 millions d'euros en 2018, soit 6% de l'ensemble des déclarations pour ce secteur. Elles augmentent de 1% par rapport à 2017, avec des disparités selon les départements :

- +17% pour l'Eure,
- +5% pour la Manche,
- +4% pour l'Orne,
- +0,4% pour la Seine-Maritime,
- -11% pour le Calvados.

Répartition des bases imposables de la TVA déclarées par les établissements normands du secteur de la construction en 2018 par taux de TVA

Source : Traitement : CERC / DRFIP

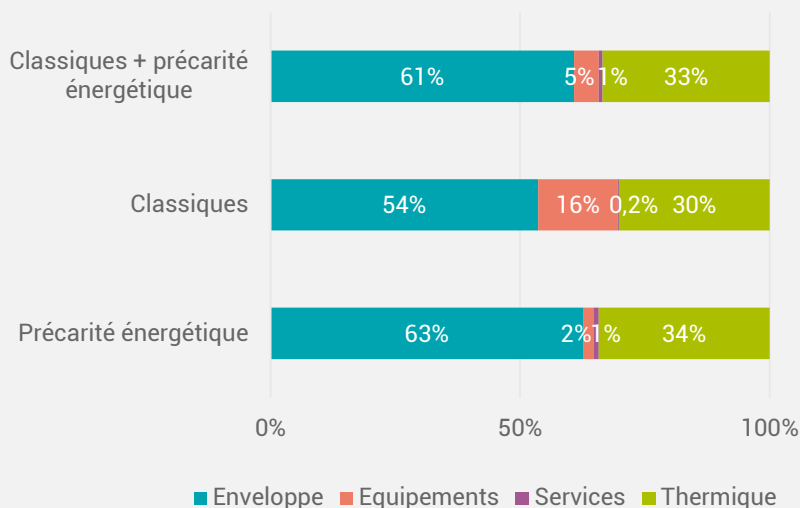


La TVA à taux réduit à 5,5% est notamment applicable pour des travaux d'amélioration de la qualité énergétique ainsi que les travaux induits, les équipements spéciaux pour personnes dépendantes (âgées ou handicapées) et des opérations pour des logements sociaux.

📍 Les certificats d'économies d'énergie pour les logements

Répartition des CEE (classiques et précarité énergétique) délivrés pour le logement en 2017 par type d'opérations en Normandie

Unité : % GWh cumac - Source : Traitement CERC / Ministère de la Transition écologique et solidaire



En 2017, 72% du volume des certificats d'économies d'énergie (CEE) délivrés en Normandie pour les opérations standardisées concerne les bâtiments résidentiels (74% en France).

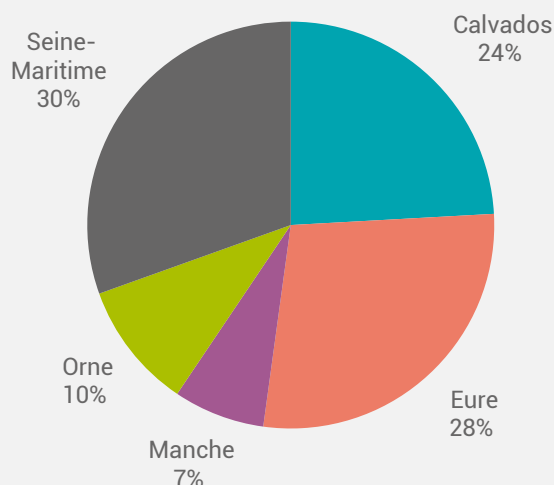
La région enregistre 5% du volume délivré au niveau national pour les bâtiments résidentiels.

Les CEE délivrés dans le cadre de la précarité énergétique représentent 80% du volume de CEE délivrés pour les bâtiments résidentiels dans la région (contre 73% en France).

39% des CEE délivrés pour les bâtiments résidentiels correspondent à l'isolation de combles ou de toitures, 14% à l'isolation d'un plancher, 13% à l'isolation d'un réseau hydraulique de chauffage et 11% à l'isolation d'un réseau hydraulique eau chaude sanitaire.

Répartition des CEE (classiques et précarité énergétique) délivrés pour le logement en 2017 par département

Unité : % GWh cumac - Source : Traitement : CERC / Ministère de la Transition écologique et solidaire



Données 2017 provisoires, mises à jour en mars 2019

Données 2018 non disponibles à la date de réalisation

cumac : cumulé et actualisé sur la durée de vie du produit

Le dispositif Coup de pouce économies d'énergie : Le dispositif CEE bonifie certains travaux grâce au « Coup de pouce Chauffage » et au « Coup de pouce Isolation ».

En fonction des revenus des ménages, des primes sont octroyées pour aider à financer :

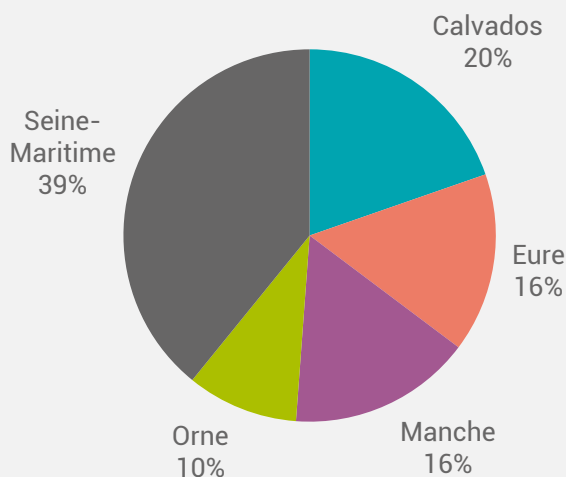
- l'isolation du toit ou des planchers bas,
- le remplacement d'une chaudière au charbon, au fioul ou au gaz par un équipement utilisant des énergies renouvelables ou par une chaudière au gaz à très haute performance énergétique,
- le remplacement d'un équipement de chauffage au charbon par un appareil de chauffage au bois possédant le label Flamme verte 7★ ou des performances équivalentes.

Depuis juillet 2019, les primes Coup de pouce Chauffage sont élargies au remplacement d'anciens émetteurs par des radiateurs électriques performants.

📍 Le chèque énergie étendu en 2019

Répartition des bénéficiaires du chèque énergie en Normandie en 2019

Unité : % de bénéficiaires - Source : Traitement : CERC / DREAL - DGEC



Ces statistiques comprennent tous les chèques énergie qu'il s'agisse de chèques utilisés pour le paiement de factures d'énergie ou de chèques utilisés pour le paiement de travaux d'économies d'énergie. Les données faisant la distinction entre les deux types d'usage ne sont pas disponibles.

283 000 foyers sont bénéficiaires du chèque énergie en Normandie en 2019, soit +62% par rapport à 2018. Cette forte augmentation est similaire au niveau national (+62%). Elle est liée au fait que le chèque énergie a été étendu en 2019 pour toucher plus de ménages.

5% des bénéficiaires en France sont situés en Normandie.

En mars 2019, 80% des bénéficiaires de 2018 dans la région avaient utilisé leur chèque énergie (77% au niveau national). Cette donnée statistique du taux d'usage du chèque énergie est une estimation provisoire car :

- les chèques énergie 2018 sont valables jusqu'au 31 mars 2019 ;
- les fournisseurs ont ensuite jusqu'au 31 mai 2019 pour les déclarer à l'ASP pour remboursement.

Les chèques énergie peuvent être échangés par des chèques travaux valables deux années supplémentaires. Les chèques travaux sont cumulables sur une durée maximale de trois ans.

Focus sur les outils de financement d'Action Logement

ActionLogement 

L'intervention d'Action Logement inscrite dans le programme national Action Cœur de Ville

Dans le cadre de la Convention quinquennale 2018-2022 signée avec l'État le 16 janvier 2018, **Action Logement s'est engagé à lutter contre la fracture territoriale en participant à la revitalisation des centres de villes moyennes**, portée par le programme national Action Cœur de Ville. Lancé en avril 2018, ce nouveau plan vise à accompagner les élus de 222 communes éligibles, dont **12 en Normandie**, en leur donnant les moyens de repenser et de reconfigurer les éléments-clés de l'attractivité de leur centre-ville : habitat, commerce, emploi, transports, stationnement, offre éducative, culturelle, sportive, etc.

Aux côtés de l'État, Action Logement intervient sur le volet immobilier du programme Action Cœur de Ville en proposant un financement nouveau destiné à concourir au développement d'une offre nouvelle et attractive de logements en cœur de villes du programme. Ainsi, en France, **1,5 milliard d'euros est consacré sur cinq ans au financement d'opérations locatives ou d'accession sociale à la propriété**, considérées comme stratégiques dans le projet de revitalisation porté par les élus locaux.

Les opérations financées par Action Logement peuvent être portées par des organismes HLM ou des investisseurs privés en vue de produire une offre locative agréée ou conventionnée Anah ainsi qu'une offre de logements en accession sociale à la propriété sécurisée. Il peut s'agir d'opérations d'acquisition-amélioration d'immeubles entiers, de transformation de locaux en logements, d'opérations de démolition-reconstruction, de construction d'immeubles neufs dans des dents creuses et d'opérations de réhabilitation d'immeubles entiers.

Quelques chiffres-clés au niveau national

- **1,5 milliard d'euros** sur 5 ans avec un mode de financement inédit (45% de subventions et 55% de prêts)
- **3 000 logements** identifiés
- **90 projets** immobiliers en cours de montage
- Des interventions sur des petites résidences : en moyenne, **10 logements par immeuble** traité pour un **financement moyen de 500 000 euros**.

En Normandie

- 12 villes sont bénéficiaires du Plan Action Cœur de Ville en Normandie : Lisieux et Vire (14), Louviers, Vernon et Évreux (27), Cherbourg-en-Cotentin et Saint-Lô (50), Alençon, Flers et Argentan (61), Fécamp et Dieppe (76).



Exemple de concrétisation en cours à Fécamp (76) : Acquisition-réhabilitation d'une ancienne poste pour la création de 8 logements sociaux sur les niveaux R+1 et R+2 avec conservation de La Poste au rez-de-chaussée

Lancement du Plan d'Investissement Volontaire d'Action Logement : 9 milliards d'euros mobilisés pour le logement et la mobilité des salariés

Attentif aux évolutions de la société et aux besoins des habitants des territoires, Action Logement a décidé de monter en puissance le 10 janvier 2019 en rendant public un Plan d'Investissement Volontaire (PIV), d'un montant de **9 milliards d'euros, entièrement dédié à l'amélioration de l'habitat et à l'effort de construction**, signé le 25 avril 2019. Les nouvelles initiatives du PIV s'organisent autour de 7 axes qui seront déployés dès septembre 2019 et qui répondent en particulier aux attentes des concitoyens en termes de mobilité résidentielle ou professionnelle et de rénovation énergétique.

2 axes sont particulièrement dédiés à la rénovation énergétique et se traduisent par :

- des subventions attribuées aux propriétaires bailleurs et occupants pour la rénovation énergétique des logements :
 - ⇒ 1 milliard d'euros pour améliorer la performance énergétique des logements en France,
- le financement de la lutte contre l'habitat dégradé, voire indigne, où vivent de nombreux salariés et la démolition des logements sociaux obsolètes dans les zones détendues :
 - ⇒ 945 millions d'euros pour agir contre la dégradation de l'habitat ancien.

Avec la Convention quinquennale complétée du PIV, ce sont in fine plus de 24 milliards d'euros qu'Action Logement mobilise sur cinq ans et qui témoignent de l'intensité de son engagement au service des salariés, des entreprises et des territoires.

Prêts Accession et Prêts Travaux Action Logement en 2018 en Normandie

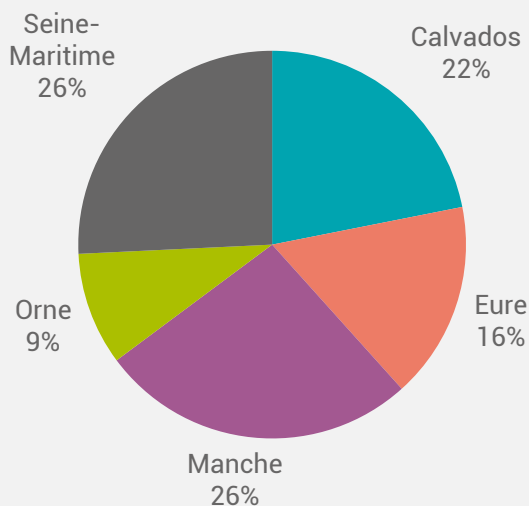
- 782 ménages ont obtenu un Prêt Accession Action Logement
 - ⇒ soit 5% du niveau national
- 534 Prêts Travaux Action Logement accordés
 - ⇒ Soit 6% du niveau national

Le chèque éco-énergie Normandie : globalement en hausse



Répartition des chèques éco-énergie en 2018 en Normandie par département

Unité : % de chèques - Source : Traitement : CERC / Région Normandie



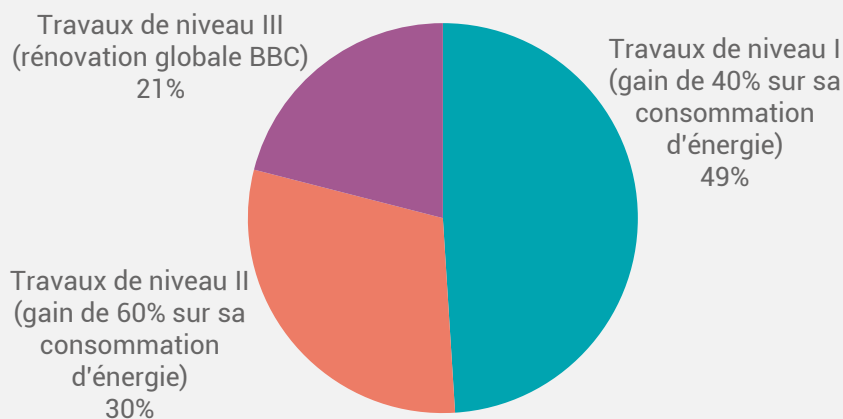
1 €
d'aide chèque éco-
énergie Normandie
en 2018



7,89 €
de travaux éligibles
réalisés en 2018

Répartition des chèques éco-énergie Travaux Normandie attribués en 2018 par type de chèque

Unité : % de chèques - Source : Traitement : CERC / Région Normandie



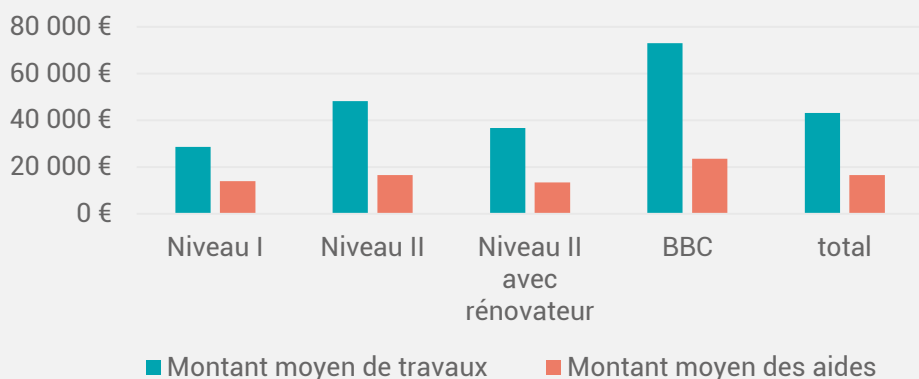
En 2018, la Région Normandie a attribué 1 554 chèques éco-énergie à des particuliers souhaitant réaliser des audits et des travaux d'amélioration énergétique de leur maison individuelle, soit +18% par rapport à 2017. Cela représente un montant de 3,42 M€ d'aide pour 27 M€ de travaux éligibles. 61% des chèques attribués en 2018 correspondent à des audits.

À noter que les chèques Travaux, au nombre de 608 en 2018, sont en baisse (-8% par rapport à 2017) en raison de la mise en place des critères de compatibilité BBC. En effet, la chaîne de confiance des partenaires du chèque éco-énergie a défini collectivement des critères de compatibilité afin d'éviter de financer des travaux qui seraient contraires à l'objectif final du niveau BBC. Des formations sont mises en place pour les professionnels afin de pouvoir répondre à ces exigences de qualité de la rénovation énergétique.

96% des chèques Travaux sont délivrés à des propriétaires occupants.

Montant des travaux et des aides pour les logements ayant bénéficié d'un chèque éco-énergie Travaux Normandie en 2018

Unité : montant en € - Source : Traitement : CERC / Région Normandie



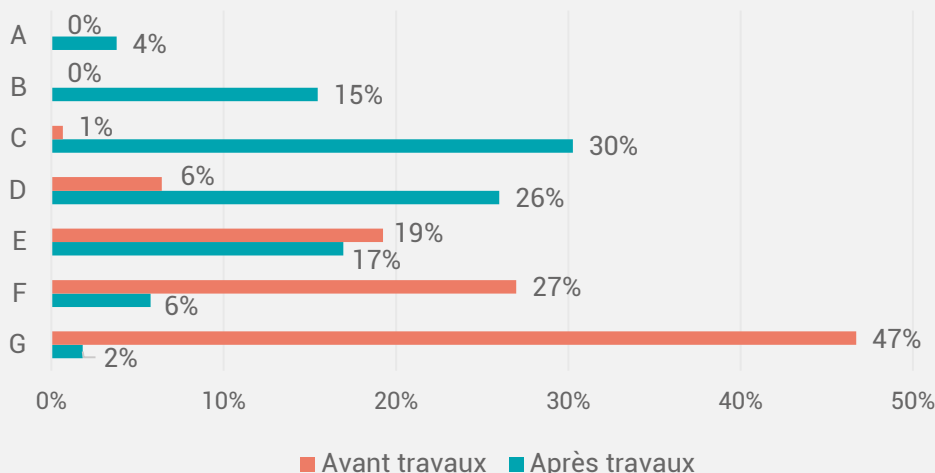
Dépendant d'un nombre de facteurs importants, chaque projet est spécifique. Ainsi, les informations ci-contre sont données uniquement à titre indicatif.

Les aides prises en compte dans le graphique sont : celles de l'ANAH, Habiter Mieux, celles des collectivités (Région, Manche, ...), le crédit d'impôt et les certificats d'économies d'énergie.

Le taux d'aide moyen est de 39% tous chèques Travaux confondus (49% pour un chèque de niveau I et 32% pour un chèque BBC).

Répartition des logements ayant bénéficié d'un chèque éco-énergie Travaux Normandie en 2018 selon les étiquettes énergétiques avant et après travaux

Unité : % de logements - Source : Traitement CERC / Région Normandie



Sur les 608 dossiers travaux en 2018, 49% ont bénéficié d'au moins un prêt bancaire. Plus précisément :

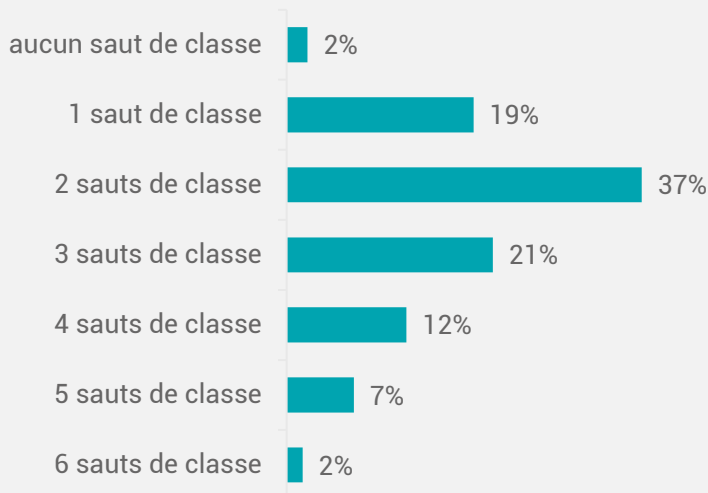
- 38% des dossiers ont eu recours à l'Éco-PTZ,
- 18% aux prêts de leur banque,
- 5% aux prêts relais.

Sur les 298 dossiers comportant des prêts : 54% concernaient des foyers modestes (en dessous du seuil modeste ANAH), 45% des foyers aux revenus moyens (entre 1 et 2 fois le seuil modeste ANAH) et 2% des foyers aisés (entre 2 et 4 fois le seuil modeste ANAH).

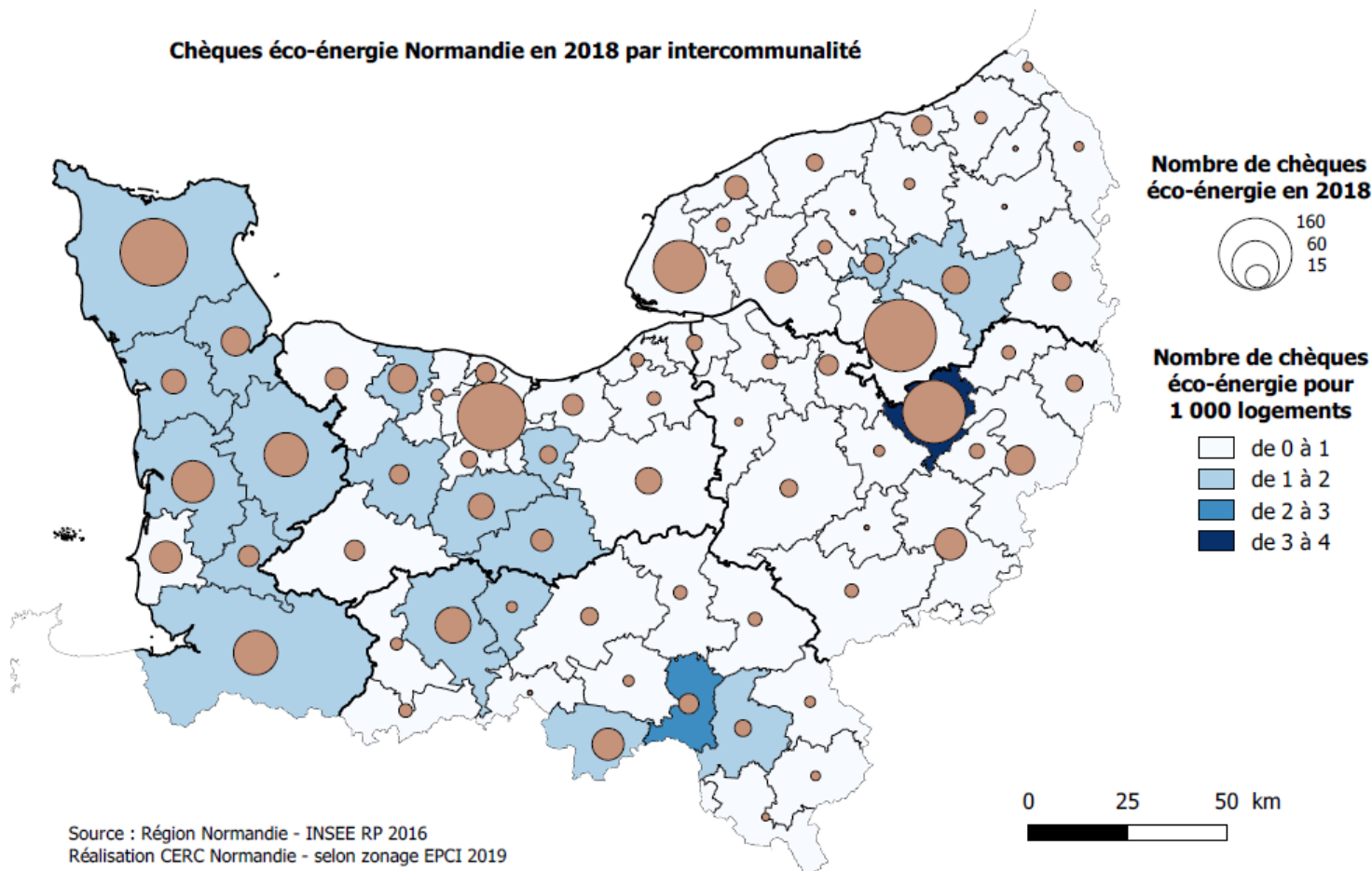
79% des logements ayant bénéficié d'un chèque Travaux en 2018 ont gagné au moins deux classes énergétiques.

Répartition des logements ayant bénéficié d'un chèque éco-énergie Travaux Normandie en 2018 par saut de classe énergétique

Unité : % de logements - Source : Traitement : CERC / Région Normandie



Chèques éco-énergie Normandie en 2018 par intercommunalité



37% des chèques éco-énergie attribués en 2018 concernent la Métropole Rouen Normandie, la Communauté urbaine Caen la mer ainsi que les Communautés d'agglomération du Cotentin et Seine Eure.

Une charte des partenaires du dispositif chèque éco-énergie Normandie a été signée le 5 octobre 2018.

La mise en place d'une charte partenariale est devenue une nécessité pour mieux définir les interactions entre les acteurs des trois pôles de compétences du dispositif (audit et conseil, travaux et finances). L'année 2018 a permis de travailler avec l'ensemble des acteurs sur la rédaction de cette charte partenariale. 69 acteurs l'ont signé en octobre 2018 : partenaires du dispositif, structures conseil Habitat & Énergie, auditeurs, Rénovateurs BBC, contrôleurs (infiltrométrie/ventilation), banques et collectivités.

Au-delà du soutien au dispositif du chèque éco-énergie, les signataires partagent via cet engagement un objectif commun : massifier la rénovation globale et performante, et un modèle d'action original : s'appuyer sur les compétences locales et assurer la pérennité et la qualité de la « chaîne de confiance » reposant sur l'action coordonnée des acteurs (cf. p.45 et 71).

<https://cheque-eco-energie.normandie.fr>

📍 Renforcement de l'offre locative dans les centres

En 2018, la Région Normandie a accompagné la réhabilitation de 30 logements locatifs et 2 commerces dans les centres de villes moyennes et de bourgs structurants dans les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne. Ainsi, elle a soutenu 9 dossiers pour 252 089 euros d'aides, soit un taux d'intervention moyen de 13%.

Le dispositif « renforcement de l'offre locative dans les centres » a pour but d'aider à la reconstitution d'une offre de qualité de logements locatifs pour tous les publics (actifs, jeunes travailleurs, personnes âgées autonomes...) et de locaux commerciaux, professionnels ou associatifs dans les centres des villes moyennes et des bourgs structurants par le financement de créations, réhabilitations performantes énergétiquement. En 2019, 323 communes sont éligibles en Normandie à ce dispositif.

📍 Autres aides financières : les Départements, EPCI et communes, les Caisses de retraite et la CAF

Certaines **collectivités locales**, en plus de la Région, proposent des aides à la rénovation énergétique des logements. En effet, des Départements, des intercommunalités et des communes peuvent aussi proposer :

- des aides, telles que des subventions ou des prêts pour effectuer des audits énergétiques, réaliser des travaux d'amélioration énergétique ainsi qu'acheter et poser des équipements performants ou utilisant les énergies renouvelables,
- des allègements d'impôts, tels qu'une réduction ou une exonération de la taxe sur le foncier bâti en cas de réalisation de travaux pour économiser l'énergie, notamment en recourant au crédit d'impôt pour la transition énergétique.

Ces aides viennent généralement en complément d'aides nationales comme le CITE, l'éco-prêt à taux zéro et le programme Habiter mieux de l'ANAH. Pour les départements de l'Eure, l'Orne et la Seine-Maritime, un recensement des aides est disponible auprès des ADIL :

<https://www.anil.org/votre-projet/vous-etes-propretaire/amelioration/aides-locales-a-leco-renovation/>

Les **Caisses de retraite**, comme la CARSAT, proposent parfois des aides pour des travaux de rénovation énergétique. Deux tiers des travaux aidés par la CARSAT Normandie correspondent à des travaux sur les menuiseries extérieures, les toitures, l'isolation, les chaudières et le chauffage ainsi que la ventilation.

Des aides pour les travaux peuvent aussi être sollicités auprès de la **CAF** (Caisse d'Allocations Familiales), sous certaines conditions.

📍 Accompagnement des copropriétés

Dans le cadre de l'offre **Habiter Mieux – Copropriété fragile**, une première et seule copropriété a été financée en 2018 : il s'agit d'une copropriété de 64 logements à Cherbourg dans la Manche. Les crédits engagés par l'ANAH s'élèvent à 376 885 € pour un coût d'opération (travaux avec honoraires inclus) de 1 216 478 €. Pour cette opération, la Région apporte aussi un financement prévisionnel de 128 000 € et le Département de la Manche de 32 000 € dans le cadre de **Planète manche Rénovation pour les copropriétés**.

Dans le cadre de l'**Idée Rénovation énergétique des copropriétés de la Région**, mis en place en juillet 2017, 11 copropriétés, soit 397 logements, ont été accompagnées en 2018 pour un montant d'aides de 333 381 €. Il s'agit de projets de rénovation des parties communes portées par les syndicats de copropriétaires qui permettent un gain de consommation énergétique supérieur à 35%. Ces dossiers ont été cofinancés par Le Havre Seine Métropole dans le cadre de sa Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE). La Région poursuit ce dispositif avec quelques adaptations à compter du 1^{er} novembre 2019 sur les territoires éligibles (EPCI avec PTRE ou stratégie de transition énergétique conventionnée avec la Région) en complémentarité des aides pour les copropriétés de l'ANAH ou de collectivités locales.

Quelques **intercommunalités** proposent des aides pour la rénovation énergétique des copropriétés : la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole depuis fin 2016 et la Communauté d'agglomération Lisieux Normandie depuis fin 2018. Une aide financière expérimentale aux travaux de rénovation énergétique en copropriétés a été mise en place par la Communauté urbaine Caen la mer jusqu'au 1^{er} juillet 2019 en complément des subventions de la Région.

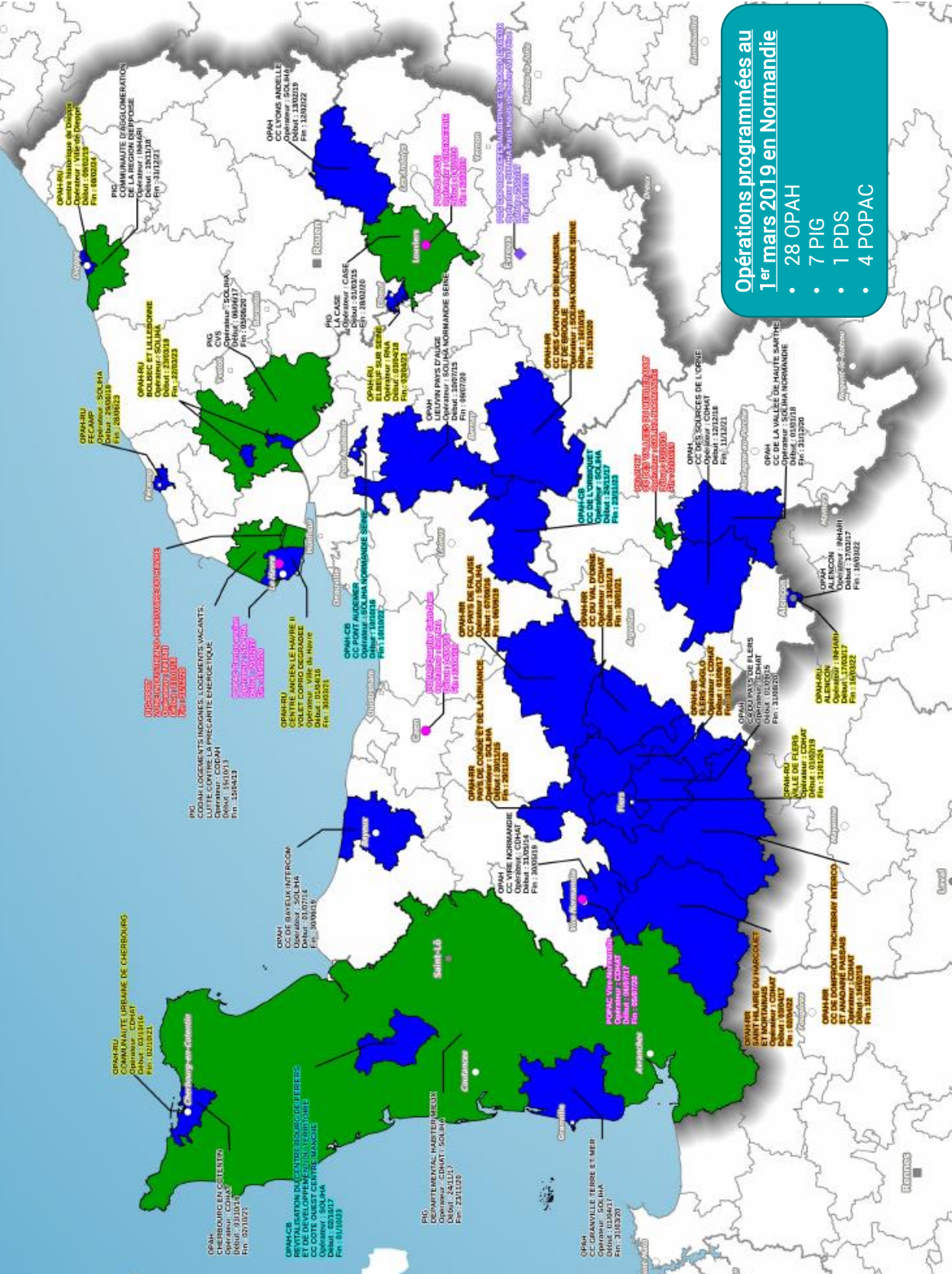
Début 2019, 4 **POPAC** (Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement en Copropriété) pour centres de ville sont en cours en Normandie : Quartier Saint-Jean de Caen terminé le 13/06/2019, Centre ancien du Havre, Vire Normandie et CASE (Communauté d'agglomération Seine-Eure).

Le **plan Initiatives copropriétés** a été lancé par le gouvernement en 2019 pour viser à accélérer la rénovation des copropriétés dégradées, en difficulté ou fragiles. Différents acteurs sont impliqués, notamment l'ANAH, l'ANRU, la Banque des Territoires du groupe Caisse des Dépôts, Procivis, Action logement et l'USH. Des plans d'actions territorialisés sont mis en place en concertation étroite avec les collectivités locales. Un recueil d'outils et d'expériences a été publié recensant les dispositifs pour accompagner les interventions locales dans le cadre du Plan Initiative Copropriétés.

14 sites de priorité nationale ont été retenus, dont 1 en Normandie : Saint-Étienne du Rouvray.

À fin août 2019, trois copropriétés sont suivis au niveau régional : 1 à Val-de-Reuil (plan de sauvegarde en cours d'élaboration) et 2 à Évreux (plan de sauvegarde en cours et possible vote des travaux en Assemblée Générale d'ici fin 2019).

HABITAT - Les opérations en secteur programmé ANAH en cours au 1er mars 2019



Opérations programmées au 1er mars 2019 en Normandie

- 28 OPAH
- 7 PIG
- 1 PDS
- 4 POPAC

- OPAH et PIG**
- OPAH
- PIG
- POPAC et PDS**
- POPAC
- PDS
- Étiquettes**
- RU Renouvellement Urbain
- RR Revitalisation Rurale
- CB Revitalisation Centre Bourg
- Plan de Prévention des Risques Technologiques
- POPAC
- PDS
- Echelons administratifs**
- Préfecture de région
- Sous-préfecture
- Commune
- Limites départementales
- Limites des EPCI

OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

PIG : Programme d'Intérêt Général au sens du code de la construction et de l'habitation

POPAC : Programme Opérationnel Préventif d'Accompagnement des Copropriétés

PDS : Plan De Sauvegarde

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le site de l'ANAH à l'adresse : <http://www.anah.fr/>

Sources :
 Admin Express
 Info Centre ANAH
 DREAL Normandie
 Production :
 Le 14/03/2019 - DREAL-NORMANDIE

Agence Nationale ANAH de l'Habitat

PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - NORMANDIE
www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

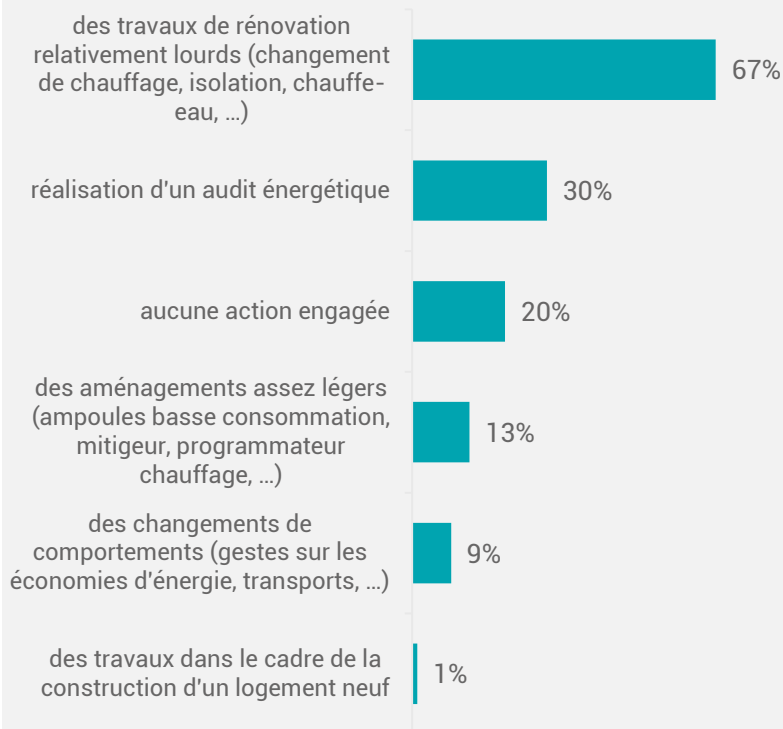
Le conseil aux particuliers



Le réseau FAIRE

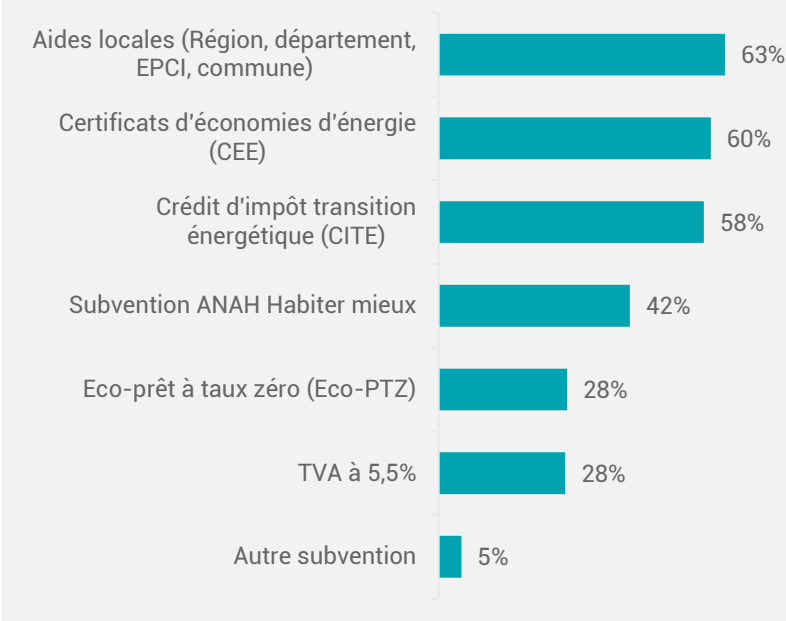
Actions menées un an après un contact avec le réseau EIE en Normandie en 2018

Source : Enquête 1^{er} semestre 2019 - ADEME Normandie



Aides financières sollicitées après un contact avec le réseau EIE en Normandie en 2018

Source : Enquête ADEME Normandie



Plus de 11 000 demandes de conseils de particuliers ont été traitées en 2018 en Normandie.

Les appels concernent principalement des demandes d'informations sur les aides financières existantes et leurs projets de rénovation. Les particuliers ayant appelé un conseiller ont principalement eu connaissance de ce service par le bouche à oreille (amis, collègues, ...), par le site internet national, par un professionnel du Bâtiment ou par l'ADEME.

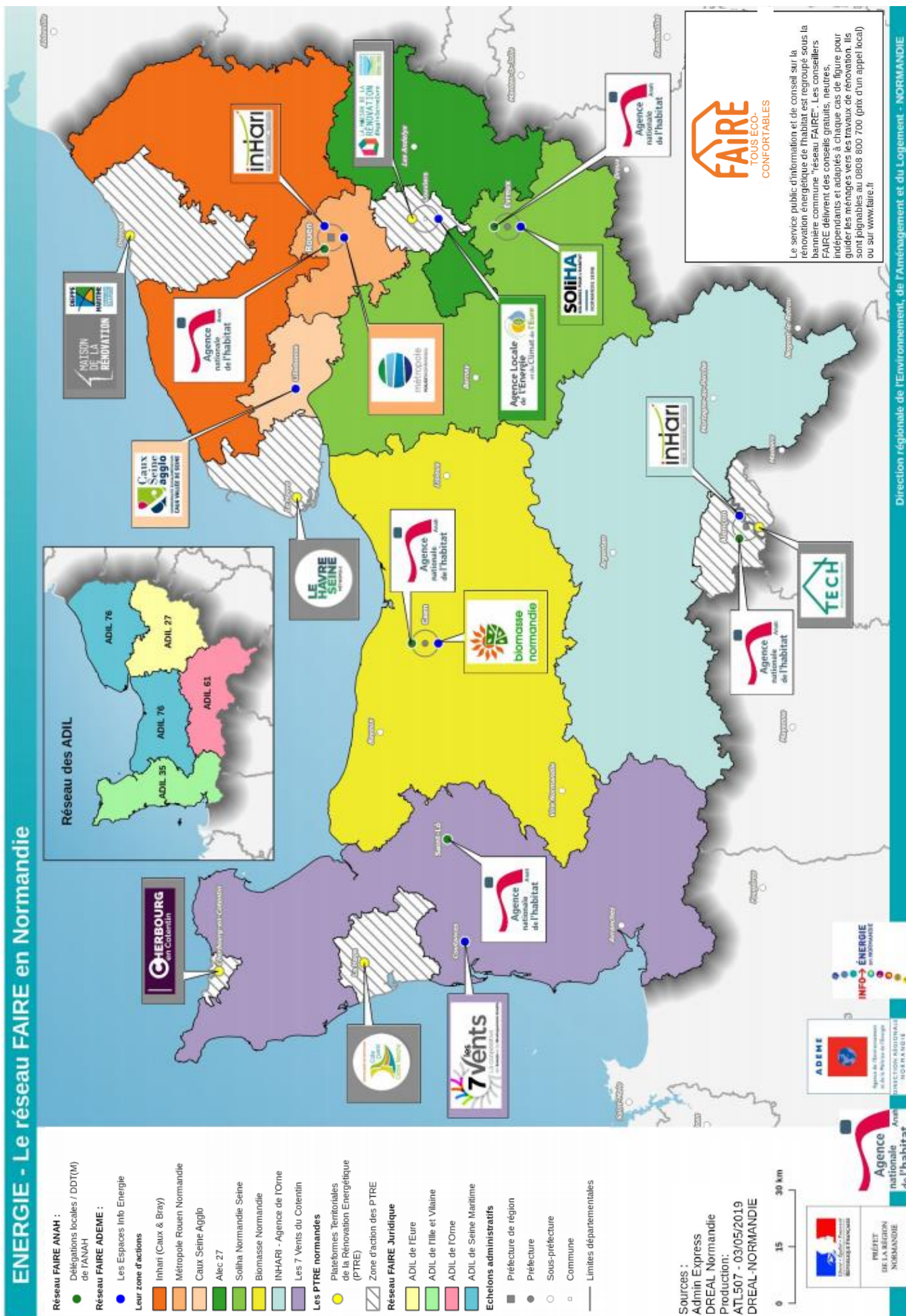
Deux tiers des particuliers ayant appelé un conseiller ont entrepris des travaux de rénovation dans les 12 mois suivants leur appel et 30% ont réalisé un audit énergétique. Sur les 20% n'ayant engagé aucune action dans les 12 mois, 61% ont reporté leur projet et 32% l'ont abandonné.

Le nombre d'appels au numéro national 0 808 800 700 pour la Normandie est en baisse en 2018 (-18% par rapport à 2017, contre -2% en France). Avec un total de 2 135 appels en 2018, la région représente 5% des 42 173 appels nationaux transférés vers les réseaux FAIRE régionaux (ce qui reste cohérent avec le poids de la Normandie : 5% de la population française).

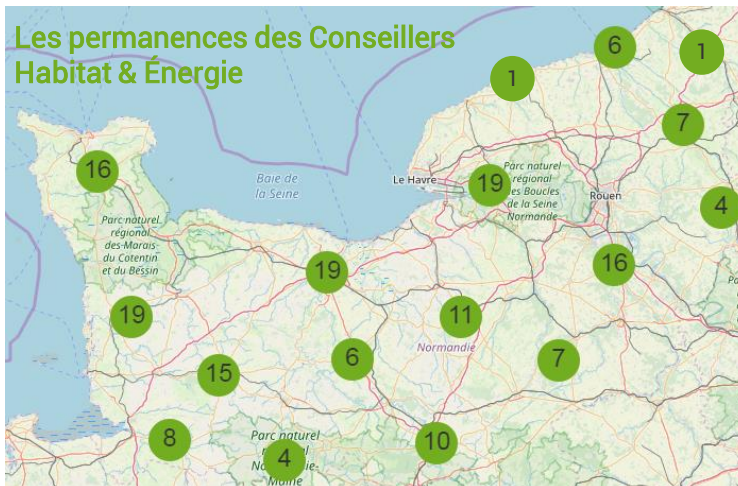
4 appels sur 5 sont orientés vers le réseau EIE (Espaces Info Énergie) et PTRE (Plateformes Territoriales de la Rénovation Énergétique). Les autres appels sont transférés vers le réseau ANAH et le réseau ANIL.

Sur les derniers mois de 2018, les appels sont plus nombreux suite au lancement en septembre 2018 de la campagne de communication de la nouvelle marque « FAIRE tous éco-confortables » (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique) créée dans le cadre du Plan de Rénovation Énergétique des Bâtiments (PREB).

Au début de l'année 2019, la consultation du réseau FAIRE augmente fortement en raison de la deuxième campagne de communication FAIRE et des dispositifs de primes « Coup de pouce Chauffage & Isolation ».



Les permanences des Conseillers Habitat & Énergie, portes d'entrée vers le dispositif chèque éco-énergie



<https://cheque-eco-energie.normandie.fr/les-conseillers>

77 Conseillers Habitat & Énergie, conventionnés par la Région, interviennent sur le territoire normand au travers de près de 170 permanences. Ce réseau est constitué des Espaces Info Énergie et des opérateurs agréés par l'ANAH pour le programme Habiter Mieux. Leur rôle est d'accompagner gratuitement les particuliers dans leur projet de rénovation sur le plan technique et financier, notamment pour l'obtention des aides régionales.

70% des bénéficiaires du chèque éco-énergie (cf. p.38) ont eu connaissance du dispositif par leur conseiller Habitat & Énergie, 20% par internet et 10% par les professionnels.

Les Plateformes Territoriales de la Rénovation Énergétique, un accompagnement renforcé



Depuis 2014, l'action des conseillers FAIRE est renforcée sur certains territoires par des Plateformes Territoriales de la Rénovation Énergétique (PTRE) des logements portées par des collectivités avec l'appui de l'ADEME. Ces Plateformes visent à mieux valoriser le rapport de confiance établi entre le particulier et le conseiller, à accompagner le particulier tout au long de son projet de rénovation ainsi qu'à structurer les filières locales d'acteurs (notamment le réseau bancaire, les artisans et entreprises de la rénovation, les professionnels de l'immobilier).

Fin 2018, 6 PTRE sont en activité en Normandie :

- Maison de la Rénovation de la CASE (Communauté d'agglomération de Seine-Eure) à Louviers (27), lancée en avril 2016,
- la plateforme Réover de Le Havre Seine Métropole (76), lancée en janvier 2017,
- COCM Habitat de Côte Ouest Centre Manche (50), plateforme lancée en novembre 2017,
- Pass Rénov'Énergie de Cherbourg-en-Cotentin (50), plateforme lancée en janvier 2018,
- TECH (Travaux Énergie Conseil Habitat), plateforme de la Communauté urbaine d'Alençon (61) lancée en octobre 2018,
- la plateforme de Dieppe Maritime (76) lancée en novembre 2018.

Ces plateformes correspondent à une couverture d'un quart de la population normande. Leurs actions d'accompagnement renforcé permettent d'obtenir un bouquet moyen de 3 gestes de travaux contre 2 en conseil classique.

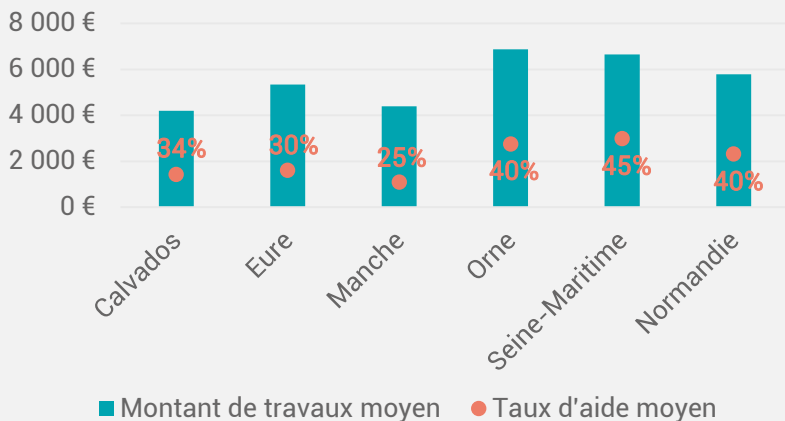
Aucune plateforme n'est encore opérationnelle dans le Calvados. Mais la Communauté urbaine de Caen la mer a démarré, en 2018, une étude de préfiguration d'une plateforme destinée à compléter les actions de l'actuelle Maison de l'habitat.

Le calculateur en ligne Simul'Aid€s



Montant de travaux moyen et taux d'aide moyen pour les simulations réalisées sur Simul'Aid€s en Normandie par département

Source : Traitement : CERC / ADEME Normandie



Mis en place en 2017 par l'ADEME, le calculateur Simul'Aid€s permet aux particuliers de réaliser une simulation en ligne pour identifier et calculer les aides financières et locales en fonction des travaux envisagés dans leur logement. En 2018, 3 196 simulations ont été réalisées avec le calculateur Simul'Aid€s pour la Normandie. 40% des simulations sont localisées sur les agglomérations de Rouen, Caen et Le Havre. Après la simulation réalisée, ce site incite à contacter un conseiller Faire pour analyser la simulation et bénéficier d'une étude plus approfondie du projet.

www.normandie.infoenergie.org/vos-aides/simuler-vos-aides/

La fréquentation du site www.normandie.infoenergie.org a quasiment doublé en 2018 grâce à la mise en ligne d'une nouvelle version mi-2018. Le pic de connexion a eu lieu en octobre durant le mois des animations de la Fête de l'Énergie. Les 80 animations de cette édition ont permis de sensibiliser près de 3 900 personnes en Normandie.

Un partenariat entre l'ADEME et Leroy Merlin en Normandie



Stand d'information et d'animation durant la Fête de l'Énergie au magasin Leroy-Merlin Cherbourg (Manche)

En juin 2017, l'ADEME et Leroy Merlin ont signé un partenariat pour 3 ans visant notamment à informer les clients des magasins à la rénovation énergétique des logements et la consommation responsable.

Ainsi, en 2018, le réseau des EIE & PTRE s'est mobilisé pour rencontrer les équipes de direction et de ventes des magasins normands et proposer aux clients grand public et aux artisans partenaires de Leroy Merlin des formats pertinents d'intervention.

Ces interventions ont concerné les éco-gestes de maîtrise de l'énergie, l'information sur les aides financières mobilisables, les techniques de mise en œuvre ainsi que les matériels et matériaux adaptés à la rénovation énergétique.

Les Conseillers Info Énergie sont également intervenus auprès des forces de vente pour améliorer la clarté des devis et factures en lien avec les aides financières à mobiliser.

Ces actions ont notamment eu lieu au cours de l'édition d'octobre 2018 de la Fête de l'Énergie. Elles ont permis de nouer des liens entre les équipes locales pour continuer à expérimenter ce partenariat en 2019.

Leroy Merlin a renforcé cette action de collaboration initiée en 2017 en signant en avril 2019 la Charte « Engagé pour FAIRE ».

Vers un nouveau service d'accompagnement : le SARE

Le gouvernement a souhaité élargir et renforcer le conseil délivré aux particuliers dès 2020 en lançant à l'été 2019 le SARE Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique.

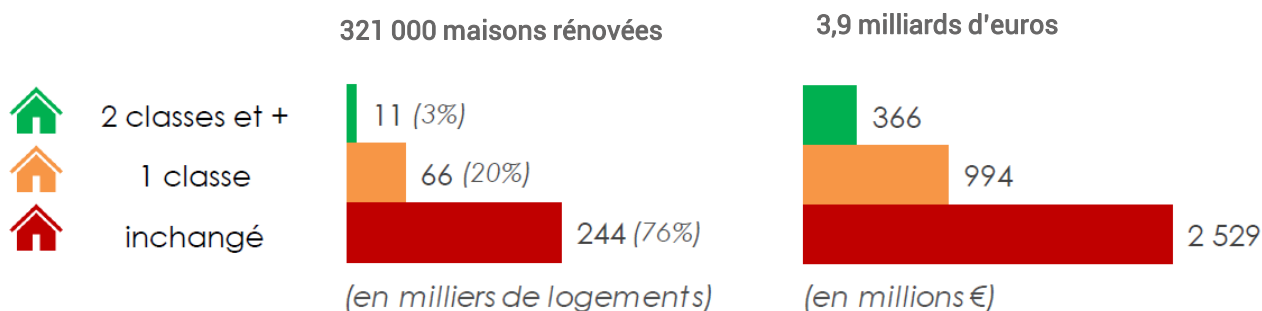
Outre la mobilisation de nouveaux moyens financiers par les CEE, le SARE va renforcer les guichets existants, les étendre sur tout le territoire et les rendre plus visibles et lisibles.

Enfin, le SARE prévoit une mission complémentaire aux missions actuelles de conseil aux particuliers en intégrant maintenant le conseil pour le petit tertiaire (< 1 000 m²).

Focus sur la rénovation des maisons individuelles

Activité de rénovation des maisons individuelles en Normandie entre 2014 et 2016
selon le saut de classe énergétique du DPE après travaux

Source : Enquête TRÉMI – ADEME, Énergies demain, Kantar public, Pouget Consultants

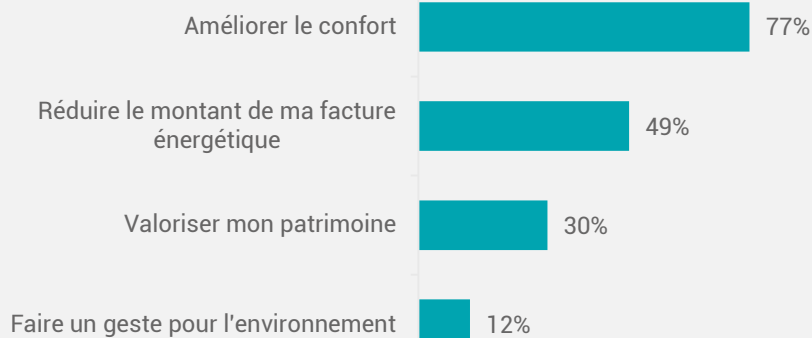


soit plus de 12 000 € de travaux en moyenne par logement

Les motivations des ménages à réaliser des travaux en Normandie entre 2014 et 2016

Unité : % de ménages

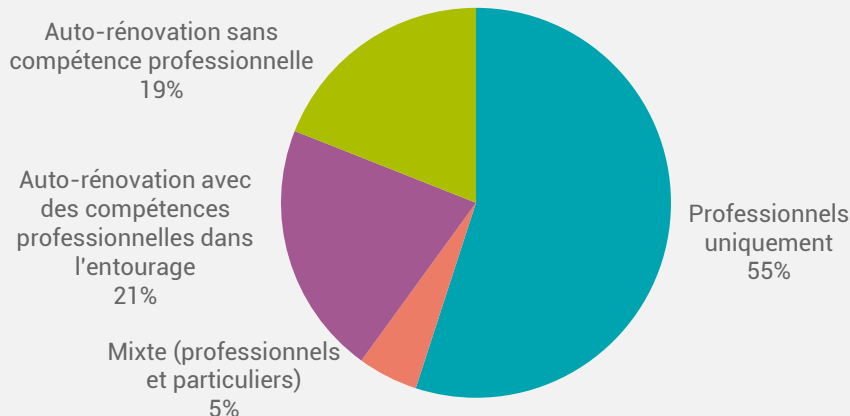
Source : Enquête TRÉMI - ADEME, Énergies demain, Kantar public, Pouget Consultants



Améliorer le confort regroupe les motivations suivantes : avoir plus chaud dans son logement, embellir le logement, améliorer la qualité de l'air et insonoriser le logement.

Répartition des gestes de rénovation réalisés entre 2014 et 2016 en Normandie en fonction du recours aux professionnels

Unité : % de gestes réalisés - Source : Enquête TREMI - ADEME, Énergies demain, Pouget Consultants, Kantar public



Les 7 grands constats qui ressortent de l'enquête TRÉMI

Améliorer son confort est le principal motif de réalisation des travaux.	77% des ménages normands ayant fait des travaux ont déclenché ces travaux dans l'objectif d'améliorer leur confort (au sens large du terme) et 49% pour réduire le montant de leur facture énergétique. Près de trois quarts des ménages rénovateurs déclarent qu'un événement a déclenché les travaux. 29% des ménages rénovateurs enclenchent des travaux pour remplacer une installation en panne, vétuste ou en mauvais état ou gérer un sinistre (exemple : dégât des eaux).
L'accompagnement des ménages n'est pas à la hauteur des besoins exprimés.	Seulement 16% des ménages ayant réalisé des travaux ont bénéficié d'informations et d'accompagnement. 27% des ménages rénovateurs déclarent avoir manqué d'accompagnement.
D'un point de vue technique, les ménages ont le réflexe de commencer par l'isolation mais ils oublient la ventilation.	Les ménages privilégient l'isolation du bâti au changement de chauffage : fenêtres, toitures et isolation des murs représentent le trio de tête des travaux. 63% des ménages réalisent des bouquets de travaux, c'est-à-dire qu'ils agissent sur au moins deux postes de travaux à la fois. Mais la performance des travaux effectués n'est pas au rendez-vous : à titre d'exemple, seulement 34% des travaux sur les toitures et les combles sont performants, 16% pour les fenêtres et les ouvertures et 13% pour les murs.
La satisfaction des ménages est au rendez-vous : les rénovations répondent à leurs motivations.	80% des ménages ayant réalisé des travaux estiment qu'ils ont amélioré le confort thermique de leur logement et 58% observent des réductions des dépenses énergétiques dès la fin des travaux.
La perception des ménages sur l'état de leur logement ne facilite pas l'atteinte des objectifs politiques.	29% des ménages ayant fait des travaux pendant la période étudiée estiment que tous les travaux de maîtrise de l'énergie ont été faits. Or, selon l'enquête, seulement 3% des rénovations réalisées ont un impact énergétique important (saut de 2 classes énergétiques de DPE ou plus).
Les Normands sont nombreux à rénover leur logement. L'enjeu n'est pas tant dans la massification des travaux que dans l'embarquement de la performance énergétique.	321 000 maisons individuelles, autrement dit un tiers de ce parc, ont fait l'objet de travaux de rénovation entre 2014 et 2016 en Normandie et ont généré près de 3,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Sur ce vivier considérable de logements, seulement 24% des rénovations ont permis de sauter au moins une classe DPE.
Ainsi, les chiffres de l'enquête confirment l'ampleur de la tâche à accomplir.	76% des travaux de rénovation en maisons individuelles n'ont pas permis à ces logements de changer de classe DPE.

6% des maisons rénovées entre 2014 et 2016 en France sont localisées en Normandie. Les 7 grands enseignements de l'enquête sont similaires entre le niveau national et la région.

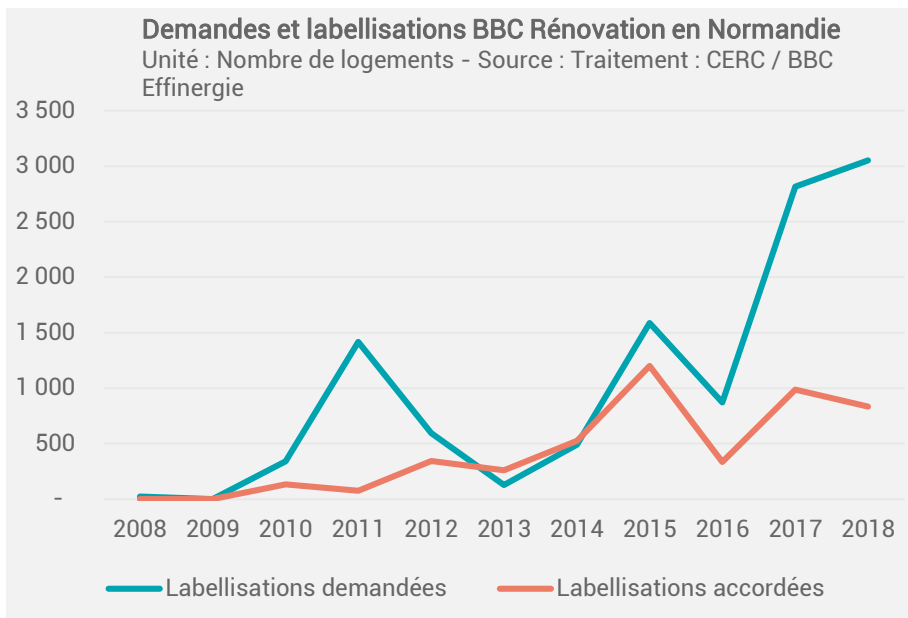
Enquête TRÉMI (Travaux de Rénovation Énergétique des Maisons Individuelles) :

Champ d'enquête : Travaux de rénovation réalisés entre 2014 et 2016 sur des postes pouvant impacter la rénovation énergétique dans les maisons individuelles (parcs privé et public). Au moins un geste doit avoir été réalisé en 2016.

Redressement et extrapolation des résultats sur la base de 1 823 réponses en Normandie (30 000 en France continentale) – Résultats exprimés en saut de classe DPE à partir d'une modélisation des consommations énergétiques avant et après travaux

Pour en savoir plus : « Enquête TRÉMI - Travaux de Rénovation Énergétique des Maisons Individuelles – Campagne 2017 - Normandie », ADEME, Énergies demain, Kantar public, Pouget Consultants

Les demandes de labellisations énergétiques pour les logements rénovés au plus haut niveau



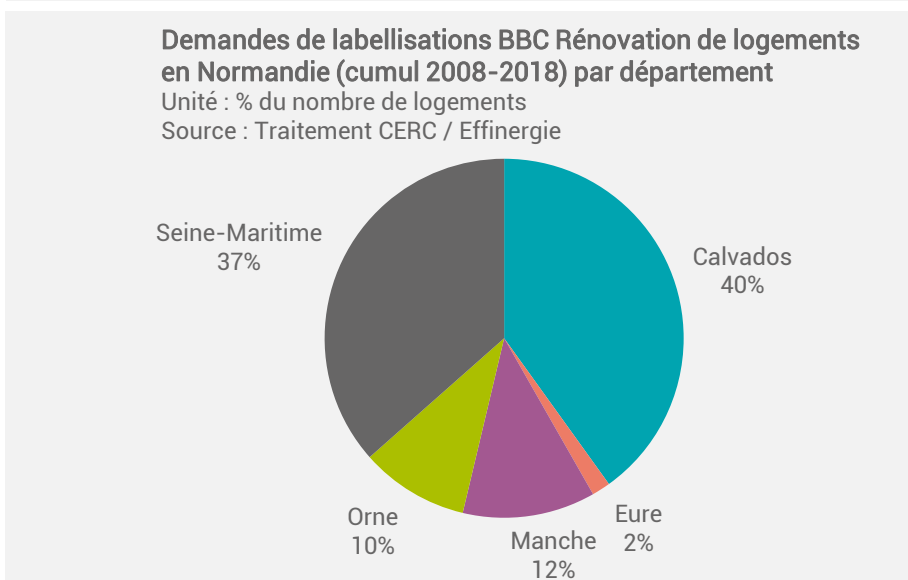
Nombre de demandes de labellisations BBC Rénovation en 2018 (Evol. 1 an)

Normandie	France
3 052	30 670
+8%	-13%

Les demandes de labellisations énergétiques BBC Rénovation pour les logements sont depuis deux ans à un niveau élevé en Normandie. 29% des logements faisant l'objet d'une demande en 2018 sont situés au Havre. Par contre, les labellisations accordées reculent de 15% sur un an.

Au total, depuis 2008, 11 320 logements se sont engagés dans la labellisation dans la région et 4 700 ont obtenu la labellisation. Il s'agit essentiellement de logements collectifs (92% des demandes). Le Calvados et la Seine-Maritime concentrent plus de trois quarts des demandes.

La région représente 7% des demandes faites en France. Pour les maisons individuelles groupées, elle concentre 22% des demandes nationales.

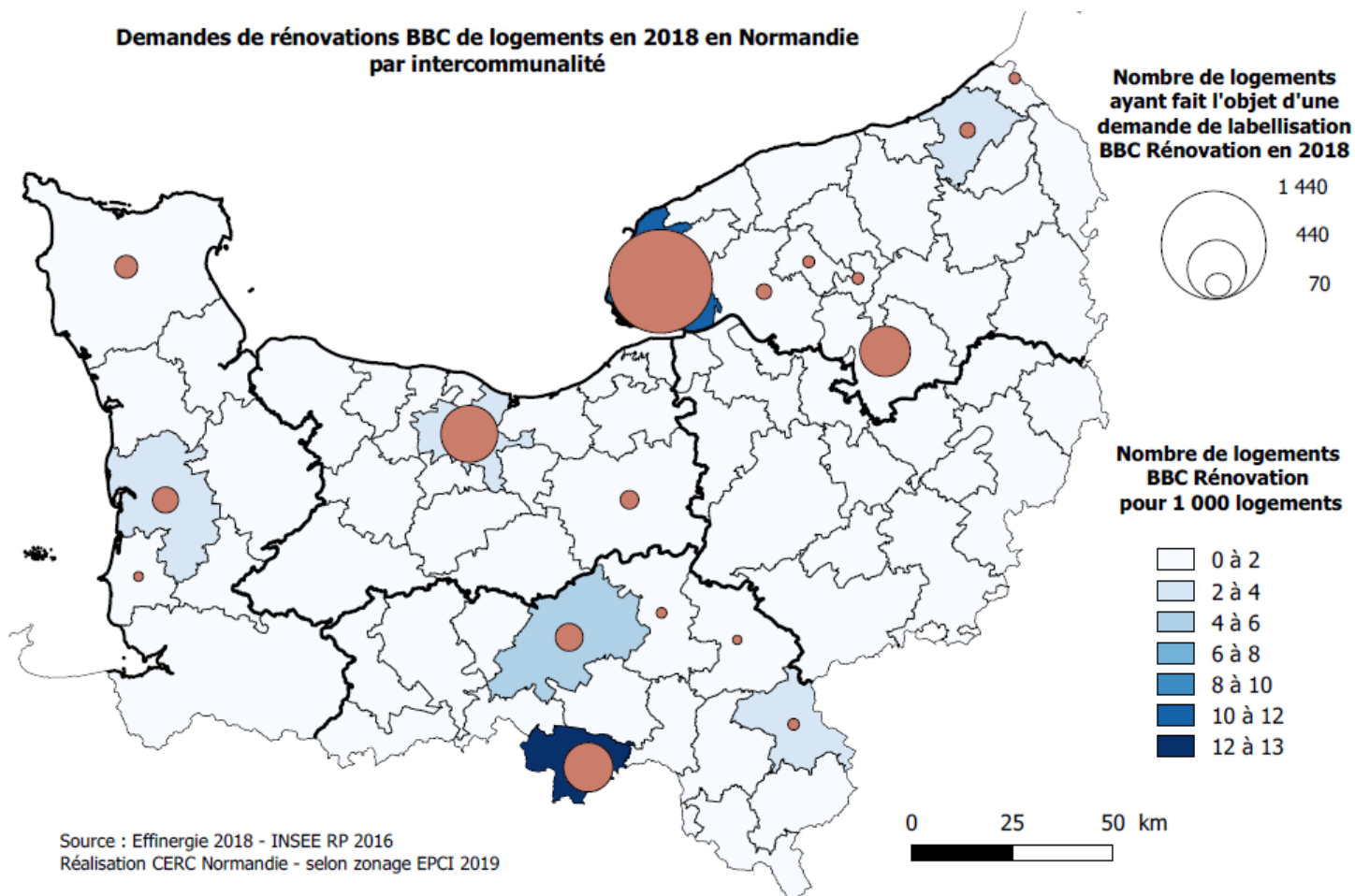


À noter que le dispositif d'aide à la rénovation des logements sociaux avec les fonds FEDER présenté en page 33 conditionne l'aide à l'obtention de ce label, ce qui est un facteur contribuant à la forte mobilisation de ce label par les bailleurs sociaux pour leur parc de logements collectifs et individuels groupés.

Par contre, pour le secteur diffus, des initiatives territoriales, comme le chèque éco-énergie Normandie, accompagnent les particuliers pour atteindre un niveau énergétique équivalent au BBC Effinergie Rénovation sans pour autant demander la labellisation.

L'écart entre le nombre de demandes et les labellisations accordées s'explique par le délai de réalisation des projets (et non par l'abandon ou l'arrêt des projets en cours).

Pour découvrir certains de ces projets, des fiches de présentation sont disponibles sur le site internet de l'Observatoire BBC d'Effinergie : www.observatoirebbc.org/normandie



47% des demandes de labellisation de logements BBC Rénovation en 2018 sont situées sur la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

Les leviers à la rénovation énergétique du tertiaire

- Aucune nouvelle labellisation BBC Rénovation pour le parc tertiaire **p.52**
- Les Prêts Éco-Énergie de Bpifrance pour les entreprises **p.52**
- Les certificats d'économies d'énergie pour les bâtiments tertiaires rénovés **p.53**
- Rénovation de Cités administratives dans le cadre du Grand Plan d'Investissement **p.54**
- 19 Conseillers en Énergie Partagés (CEP) pour les petites communes **p.54**
- Les aides de la Région et de l'ADEME pour les audits groupés et la rénovation des bâtiments publics **p.55**
- Le programme contractualisé de maîtrise de l'énergie : 30 opérations de rénovation de bâtiments publics en 2018 **p.55**
- Focus sur les outils de financement de la Banque des Territoires pour la rénovation énergétique de bâtiments publics **p.56**
- L'éducation et la sensibilisation aux économies d'énergie en milieu scolaire **p.57**
- Concours CUBE 2020 : une incitation aux économies d'énergie pour les usagers **p.59**

Le décret tertiaire :

Le décret tertiaire issu de la loi Élan est paru au Journal officiel du 25 juillet 2019. Il stipule les modalités de mise en œuvre de l'obligation d'actions de réduction des consommations énergétiques dans les bâtiments tertiaires afin de parvenir à une réduction de la consommation d'énergie finale d'au moins 40% en 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050 par rapport à 2010 pour l'ensemble des bâtiments soumis à l'obligation. Il entre en vigueur au 1^{er} octobre 2019. Le décret doit être complété par un arrêté d'application.

Dans ce cadre, l'ADEME doit créer une plateforme numérique, nommée OPERAT, pour recueillir, suivre, évaluer et contrôler les consommations énergétiques et leur réduction pour les bâtiments à usage tertiaire d'au moins 1 000 m².

📍 Aucune nouvelle labellisation BBC Rénovation pour le parc tertiaire

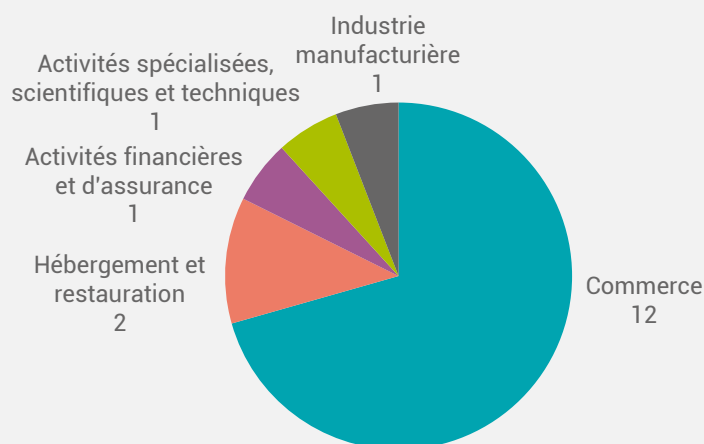
Du côté du parc tertiaire normand, aucune labellisation énergétique BBC Rénovation n'a été demandée en 2018. À fin 2018, seulement 5 opérations tertiaires ont déposé une demande de labellisation BBC Rénovation pour 13 700 m², dont 2 opérations ont obtenu la labellisation pour 11 400 m².

Pour découvrir certains de ces projets, des fiches de présentation sont disponibles sur le site internet de l'Observatoire BBC d'Effinergie : www.observatoirebbc.org/normandie

📍 Les Prêts Éco-Énergie de Bpifrance pour les entreprises

Répartition des prêts éco-énergie en 2018 en Normandie par secteur d'activité

Unité : nombre de prêts éco-énergie - Source : Traitement : CERC / Bpifrance



En 2018, Bpifrance, Banque Publique d'Investissement, a délivré 17 Prêts Éco-Énergie à des entreprises en Normandie, soit 7% des prêts octroyés au niveau national. 1,063 million d'euros ont été prêtés sur l'année, soit un montant moyen de 62 500 € par prêt (contre 75 500 € au niveau national).

Les entreprises ayant eu recours à ces prêts exercent surtout dans le commerce.

bpifrance

Qu'est-ce qu'un Prêt Éco-Énergie ?

Le Prêt Éco-Énergie (PEE) s'adresse aux micro-entreprises, TPE et PME de plus de 3 ans éligibles à la garantie Bpifrance Financement engageant un programme d'investissements dans le but d'améliorer leur efficacité énergétique. Les SCI détenant l'immobilier utilisé par une entreprise exploitante éligible au PEE sont également éligibles.

Le PEE finance les équipements éligibles aux Certificats d'économies d'énergie des secteurs « bâtiment tertiaire » et « industrie » ainsi que les prestations, matériels et travaux liés (notamment audit ou diagnostic énergétique, installation des équipements, outillage...).

Le PEE d'une durée de 5 ans est un financement sans garantie, à taux préférentiel et cumulable avec les primes CEE.

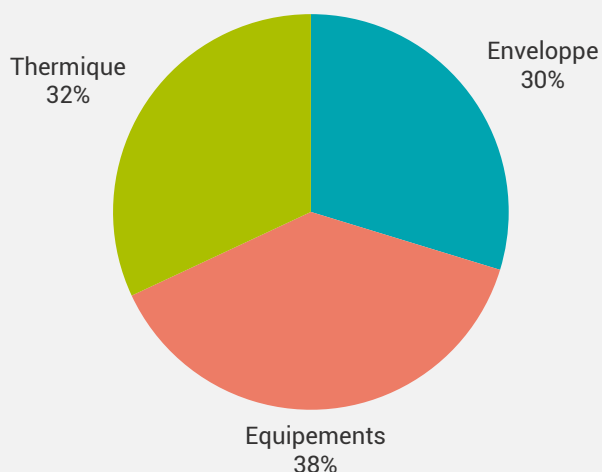
Le montant du prêt est compris entre 10 000 € et 100 000 €. Il est au plus égal au montant des fonds propres et quasi fonds propres de l'emprunteur.

Ce prêt bénéficie d'une aide de l'État (relevant des aides dites « de minimis »).

Les certificats d'économies d'énergie pour les bâtiments tertiaires rénovés

Répartition des CEE délivrés pour le tertiaire en 2017 par type d'actions en Normandie

Unité : % GWh cumac - Source : Traitement : CERC / Ministère de la Transition écologique et solidaire



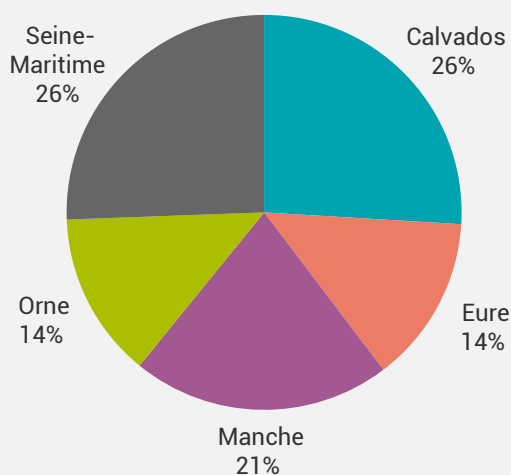
En 2017, 7% du volume des certificats d'économies d'énergie classiques délivrés en Normandie pour les opérations standardisées concerne les bâtiments tertiaires (ce qui est équivalent au niveau national).

La région représente 5% du volume délivré au niveau national pour les bâtiments tertiaires.

L'isolation de combles ou de toitures regroupe 24% du volume de certificats d'économies d'énergie délivrés pour les bâtiments tertiaires, les luminaires à modules LED pour surfaces commerciales 16% et le système de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir une haute pression flottante 11%.

Répartition des CEE délivrés pour le tertiaire en 2017 par département

Unité : % GWh cumac - Source : Traitement : CERC / Ministère de la Transition écologique et solidaire



Données 2017 provisoires, mises à jour en mars 2019

Données 2018 non disponibles à la date de réalisation

cumac : cumulé et actualisé sur la durée de vie du produit

📍 Rénovation de Cités administratives dans le cadre du Grand Plan d'Investissement

Le Grand Plan d'Investissement 2018-2022 dédie 1 milliard d'euros spécifiquement à la rénovation des cités administratives en France.

En Normandie, le projet de rénovation de la Cité Saint-Sever de Rouen est un des premiers projets validés par la Conférence Nationale de l'Immobilier Public pour un montant total, toutes dépenses confondues, de 101 millions d'euros. En phase de programmation en 2018, la procédure de choix du concepteur-réalisateur a été lancée début 2019. Ce projet est réalisé en BIM (Building Information Modeling).

Projets de rénovation de Cités administratives en Normandie :

- Alençon (61)
- Évreux (27)
- Saint-Lô (50)
- Saint-Sever Rouen (76)

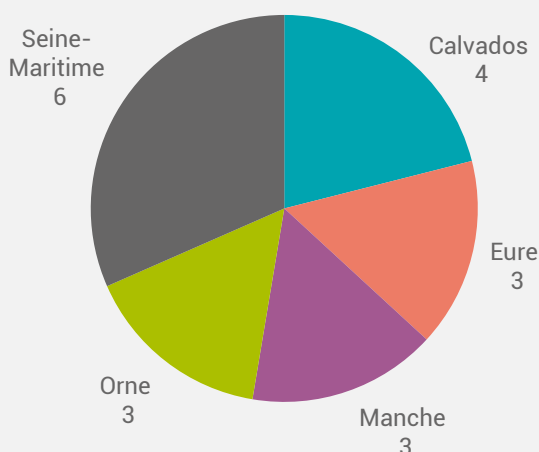
Les trois autres cités administratives proposées au niveau régional, Alençon, Évreux et Saint-Lô, ont été labellisées : les projets de réduction des consommations et de densification sont validés. Du côté des financements, les budgets sont alloués.

📍 19 Conseillers en Énergie Partagés (CEP) pour les petites communes



Répartition des Conseillers en énergie partagés en Normandie par département en septembre 2019

Source : Traitement : CERC / ADEME Normandie



Structures territoriales accueillant des CEP en Normandie :

(source : ADEME – septembre 2019)

- SDEC (Syndicat Départemental d'Énergie du Calvados) (14)
- Communauté d'Agglomération Seine Eure (CASE) (27)
- Évreux Portes de Normandie Agglomération (27)
- Seine Normandie Agglomération (27)
- SDEM (Syndicat Départemental d'Énergie de la Manche) (50)
- Pays d'Argentan, d'Auge et d'Ouche (61)
- Territoire d'énergie Orne (61)
- Dieppe Pays Normand (76)
- Le Havre Seine Métropole (76)
- Métropole Rouen Normandie (76)
- Département de la Seine-Maritime (76)
- Syndicat Départemental d'Énergie de Seine-Maritime (SDE76) (76)

La Normandie compte 19 Conseillers en Énergie Partagés (CEP) pour accompagner les communes de moins de 10 000 habitants dans la maîtrise des consommations et des dépenses énergétiques du patrimoine bâti (mairie, école, équipement sportif...) et de l'éclairage public.

📍 Les aides de la Région et de l'ADEME pour les audits groupés et la rénovation des bâtiments publics

Dans le cadre de sa politique de développement durable adoptée en 2017, la Région Normandie soutient la réalisation d'audits énergétiques groupés et la rénovation performante d'équipements publics :

- via l'IDÉE Conseil Aides aux audits énergétiques groupés de bâtiments publics des collectivités, à compter du 1^{er} mars 2017, pour accompagner la réalisation d'audits énergétiques groupés (dans le cadre d'un travail de gestion et d'analyse du patrimoine bâti de collectivités) comme outil d'aide à la décision pour des travaux visant la réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre : Roumois Seine et Cingal Suisse Normande en bénéficient avec une aide programmée de 12 300 € ;
- via l'IDÉE Action Rénovation énergétique des bâtiments publics, à compter du 1^{er} juillet 2017, qui est un dispositif d'aide à la rénovation du parc tertiaire public des communes et des intercommunalités engagées dans une stratégie ambitieuse de transition énergétique : à ce titre, 151 930 € sont octroyés pour la rénovation du gymnase du Cingal.

L'ADEME propose aussi une aide pour les audits énergétiques. Sur les neuf premiers mois 2019, une soixantaine de bâtiments ont été audités pour près de 60 000 m² et 95 000 € d'aides.

Sources : Région Normandie et ADEME



📍 Le Programme contractualisé de maîtrise de l'énergie : 30 opérations de rénovation de bâtiments publics en 2018

En 2018, 30 opérations de rénovation de bâtiments publics ont été engagées dans le cadre du Programme contractualisé de maîtrise de l'énergie (PCME) inscrit au Contrat de Plan État-Région. Elles sont toutes localisées sur les départements de Seine-Maritime (21 opérations) et de l'Eure (9 opérations). Près de 1,9 million d'euros sont programmés pour ces opérations.

Il s'agit principalement de rénovations énergétiques d'écoles, de mairies et salles communales.

Source : Région Normandie

Focus sur les outils de financement de la Banque des Territoires pour la rénovation énergétique de bâtiments publics

Le 30 mai 2018, la Banque des Territoires s'est engagée, au travers d'une convention de partenariat entre l'État et l'ADEME, à financer sur 5 ans le Grand Plan d'Investissement (GPI) dans l'axe rénovation des bâtiments publics des collectivités. À ce titre, la Caisse des Dépôts peut mobiliser ses ressources financières au travers de deux moyens :

- 2 milliards d'euros de prêts sur fonds d'épargne,
- 500 millions d'euros d'investissement sur fonds propre.

Prêts sur fonds d'épargne

L'offre de prêt GPI AmBRE

Dans le cadre du GPI, la Banque des Territoires affecte une enveloppe de 2 Md€ au prêt AmBRE, qui finance les projets de rénovation énergétique des bâtiments publics, sur une durée pouvant aller jusqu'à 40 ans.

En Normandie, la commune de Malaunay, à 15 km de Rouen, a bénéficié de ce financement pour réhabiliter la piscine municipale Tournesol (BBC rénovation 2009 a minima et niveau BEPOS recherché). Un système de production solaire sera mis en place sur le site.

Investissement

Intracting

Ce fonds est constitué avec le maître d'ouvrage et finance un bouquet de travaux dont les temps de retour sont inférieurs à 10 ans. Les économies générées par ces travaux permettent de reconstituer le fonds.

En Normandie, un fonds d'intracting financé à 50/50 par l'Université de Caen et la Banque des Territoires a été lancé en 2018. Ce montage a été testé, pour la première fois dans la région, sur 12 bâtiments de l'Université de Caen situés sur les campus 1 et 2 à Caen. Pour les trois premières années, le montant des travaux et prestations intellectuelles est de 570 000 € TTC.

Dans le cadre du **Marché de Partenariat de Performance Énergétique (MPPE)**, qui concerne surtout des rénovations lourdes ou multiples, la Banque des Territoires investit aux côtés d'industriels dans la société de projet titulaire du marché, laquelle assure une mission globale de la conception à l'exploitation avec une garantie de résultat.

La Banque des Territoires a notamment investi dans les sociétés de projets titulaires de contrats de performance énergétique pour la rénovation des lycées en Alsace et des écoles de la ville de Paris.

Ingénierie

Un appel à manifestation d'intérêt commun avec l'ADEME a été lancé, en 2016, pour accompagner une trentaine de collectivités dans la structuration de leur démarche de rénovation énergétique. En Normandie, les villes de Vire Normandie et de Cherbourg-en-Cotentin ont été lauréates.

Deux opérations ont ainsi été menées avec le soutien technique de l'ADEME et le cofinancement en crédits d'ingénierie de deux audits énergétiques :

- L'un concerne 23 bâtiments communaux de Vire. Le volet technique de l'audit est aujourd'hui quasiment achevé et devrait permettre d'amorcer les préconisations juridiques et financières à la rentrée 2019.
- L'autre porte sur 18 équipements sportifs de la commune de Cherbourg-en-Cotentin. Ce travail aura permis d'identifier plusieurs séries d'actions de performance énergétique.

Au-delà, la Banque des Territoires cofinance aux côtés de collectivités et acteurs publics des schémas directeurs immobiliers présentant une ambition particulière forte en matière de rénovation énergétique.

Qu'est-ce que la Banque des Territoires ?

La Caisse des Dépôts a lancé en mai 2018 la Banque des Territoires pour mieux répondre aux besoins des acteurs locaux – collectivités locales, organismes de logements sociaux, entreprises publiques locales, issues de l'économie sociale et solidaire, professions juridiques. Au service de territoires plus durables, plus inclusifs, plus connectés et plus attractifs, la Banque des Territoires est l'un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination de tous les territoires. Elle propose des solutions sur mesure qui visent à conseiller, financer et opérer au service des projets d'intérêt général portés par ses clientèles. Ses financements par le prêt à très long terme et l'investissement en fonds propres, au sein de structures porteuses desdits projets (sociétés d'économie mixte, SCI, SAS...), s'opèrent aux côtés d'autres acteurs publics et/ou privés. Point d'entrée unique, la Banque des Territoires se mobilise au service de tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales.



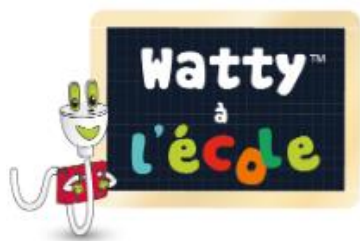
📍 L'éducation et la sensibilisation aux économies d'énergie en milieu scolaire

Le Ministère de l'Éducation nationale s'engage pour favoriser la sobriété énergétique par l'évolution des usages et l'éducation. Économiser l'énergie n'est pas systématiquement synonyme de travaux. Des économies d'énergie peuvent provenir du comportement des usagers et citoyens.

L'État assure le cofinancement, en particulier par le dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE), de programmes d'éducation et de sensibilisation aux économies d'énergie en milieu scolaire. Watty à l'école, présenté ci-dessous, correspond au premier programme de ce type.

D'autres initiatives locales existent hors dispositif CEE, comme le 1^{er} Défi École Énergie réalisé en 2018-2019 dans le Calvados en partenariat avec le SDEC (cf. page suivante).

Watty à l'école, programme inscrit dans les CEE, très présent en Seine-Maritime



Plusieurs écoles de Seine-Maritime participent au programme Watty™ à l'école. Ce programme, porté par Eco CO2, est le premier programme de sensibilisation aux économies d'énergie destiné aux enfants à avoir été élu aux CEE (Certificats d'économies d'énergie) en 2013. Il est renouvelé sur la période 2018-2020. Il vise à sensibiliser les enfants des écoles maternelles et élémentaires aux économies d'énergie et d'eau et à les rendre acteurs de la maîtrise d'énergie à la fois dans leur école et au sein de leur foyer. Il se déroule sur une année scolaire et est reproductible chaque année avec des contenus renouvelés.

Depuis 2013, 100 000 enfants ont été sensibilisés en France grâce à Watty à l'école.

La première labellisation portait uniquement sur la sensibilisation aux éco-gestes pour des économies d'énergie et d'eau. Sur les deux dernières labellisations, en plus de la sensibilisation, les économies d'énergie réalisées sont mesurées dans les écoles, les mairies et les logements volontaires.

Le programme comprend des ateliers, des vidéos, des exercices ludiques, des tours de rôle des postes de gardien de la lumière et gardien de l'eau, des animations courtes avec des jeux de cartes Watty ou des quiz, un suivi des consommations d'électricité des bâtiments scolaires tout au long de l'année, un kit econEAUme pour une expérience de mesure du débit d'eau en famille, une mise en pratique des écogestes à la maison, un concours d'expression artistique, une action Gros Pull...

70% du financement est pris en charge par EDF.

Pour la 4^{ème} période, d'autres écoles normandes peuvent intégrer le programme. Des collectivités du Calvados pourraient se lancer prochainement dans Watty à l'école.

Programme Watty à l'école : (source : Eco CO2)

Impact du programme sur la période 2013-2017 en France :

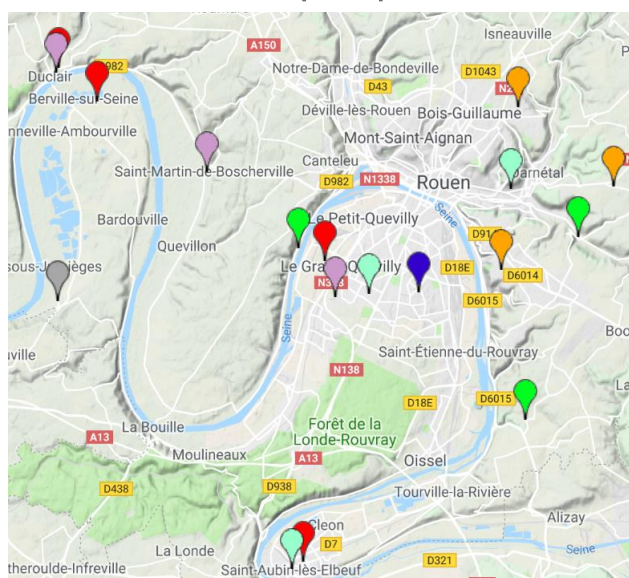
- 589 écoles
- 2 913 classes
- 65 767 élèves
- 26 emplois créés ou maintenus

100 000 enfants sensibilisés entre 2013 et 2018 en France

Collectivités et écoles participantes en Normandie :

- Métropole Rouen Normandie (19 écoles)
- Petit-Quevilly (5 écoles)
- Malaunay (2 écoles)
- Rouen (1 école)

Localisation des écoles participantes en Normandie



<http://watty.fr/participants/carte.html>

1^{er} Défi École Énergie dans le Calvados en partenariat avec le SDEC

Dans le cadre des actions en faveur de la transition énergétique organisées par la Commission Consultative pour la Transition Énergétique et en lien avec les Plans Climat Air Énergie Territoriaux des Communautés de communes engagées, 8 écoles du Calvados ont décidé d'agir pour la réduction des consommations d'énergie, d'eau et de production de déchets dans leurs établissements scolaires en participant au 1^{er} Défi École Énergie organisé en partenariat avec le SDEC ÉNERGIE dans la continuité de son travail mené depuis 14 ans avec sa Maison de l'énergie.

Munis d'un carnet de détective, les élèves ont mené l'enquête durant l'année scolaire 2018-2019 dans leur école sur différentes thématiques liées à l'énergie, l'eau et les déchets :

- Comment est construite l'école (enveloppe, isolation, ...)?
- Comment est gérée l'énergie (le chauffage, la ventilation, l'éclairage, les appareils énergivores, ...)?
- Comment les élèves viennent-ils à l'école?
- Quel est l'environnement de l'école?
- Quelle est l'utilisation de l'eau dans l'école?
- Et la cantine?
- Que deviennent les déchets?

À la fin de l'enquête, en fonction des réponses apportées et de leur bilan énergétique, les élèves ont pu classer leur école d'école énergivore (classe D) à école économe (classe A).

Chaque classe a réfléchi ensuite aux actions qu'elle pouvait mettre en place pour faire progresser leur école vers la classe A.

Au-delà des économies d'énergie, d'eau et de déchets réalisées dans l'école, parfois difficilement chiffrables, les enfants ont pu établir un plan d'actions, des gestes simples adoptables par tous, tels que la fabrication de papier recyclé à partir de déchets, la mise en place d'une journée sans voiture et d'une journée sans écran, la définition des travaux à faire, le remplacement de tubes par des leds pour l'éclairage, le remplacement de sèche-main électrique par des serviettes en tissu, la création d'un jardin potager, ... Par ces actions, c'est l'apprentissage des bons gestes et la démarche de coopération dans la classe qui étaient recherchés. Les familles ont aussi été sensibilisées grâce à cette démarche.

Des nouveaux programmes lauréats des CEE pour les écoles, collèges et lycées

Dans le cadre du Plan de rénovation énergétique des bâtiments (PREB), de nouveaux programmes pour l'éducation et la sensibilisation ont été labellisés aux Certificats d'économie d'énergie :

- **CUBE.S**, porté par IFPEB : un programme complet dans les collèges et lycées qui allie les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) liés aux économies d'énergie en cultivant le lien avec des actions d'économies mesurées sur l'établissement en mode challenge, dans l'esprit du concours tertiaire CUBE 2020,
- **Génération Énergie**, portée par ENI GAS & POWER France : avec un objectif de sensibiliser 4 000 classes de collégiens et de lycéens aux enjeux liés aux économies d'énergie et aux différents leviers du quotidien pour les mettre en œuvre, ce programme permettra à la fois de valider l'acquisition de connaissances par les élèves et de les mobiliser de manière ludique sous forme de challenges individuels et collectifs,
- **Les jeunes s'engagent pour les économies d'énergie**, programme porté par Fondation GoodPlanet dont l'objectif est de démultiplier l'éducation aux économies d'énergie auprès des publics scolaires.

1^{er} Défi École Énergie dans le Calvados : (source : SDEC ÉNERGIE)

- 8 écoles
- 240 élèves
- 9 classes de CM1-CM2, ambassadeurs dans leur école

Écoles participantes :

- Luc-sur-Mer
- Condé-en-Normandie
- Livarot Pays d'Auge
- Dives-sur-Mer
- Le Molay-Littry
- Mondrainville
- Saint-Philbert-des-Champs



Communautés de communes partenaires :

- Cœur de Nacre
- Isigny Omaha Intercom
- Lisieux Normandie
- Normandie Cabourg Pays d'Auge
- Terre d'Auge
- Vallées de l'Orne et de l'Odon
- Intercom de la Vire au Noireau

📍 Concours CUBE 2020 : une incitation aux économies d'énergie pour les usagers

En participant à l'édition 2018-2019 du concours CUBE 2020 :

- Orange, avec le site Lavoisier d'Alençon, a réalisé 30,4% d'économies d'énergie en un an, se plaçant à la 8^{ème} place du classement national ;
- la DDTM du Calvados (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), située à Caen, 29,8%, soit la 10^{ème} place du classement national ;
- la BNP Paribas de Caen République : 17,8%.

Les autres participants au concours en Normandie étaient : Orange – site de Lisieux, la Poste Immo – Saint Sever à Rouen, le siège de la Matmut à Rouen, l'Accueil de loisirs Robert Doisneau – Mairie du Trait, Le 108 de la Métropole Rouen Normandie et Orange – site Dieppe Belvédère.

Au niveau national, les participants au concours CUBE 2020 ont réalisé 12% d'économies d'énergie en moyenne sur un an.



Qu'est-ce que le concours CUBE 2020 ?

Pendant un an, les utilisateurs des bâtiments tertiaires inscrits au concours CUBE 2020 (Concours Usages Bâtiment Efficace) s'engagent à réduire leur consommation énergétique grâce à l'amélioration de leur exploitation, des actions techniques légères, leur mobilisation sur des écogestes et une meilleure adéquation du pilotage aux usages réels.

À l'initiative de l'IFPEB (Institut Français pour la performance du bâtiment) et d'une ambition collective des administrateurs d'explorer les effets d'une gamification comme moteur ou catalyseur de la transition énergétique des bâtiments du tertiaire, le concours a notamment vu le jour grâce à des partenariats avec EDF, BUREAU VERITAS, SCHNEIDER ELECTRIC et POSTE IMMO.

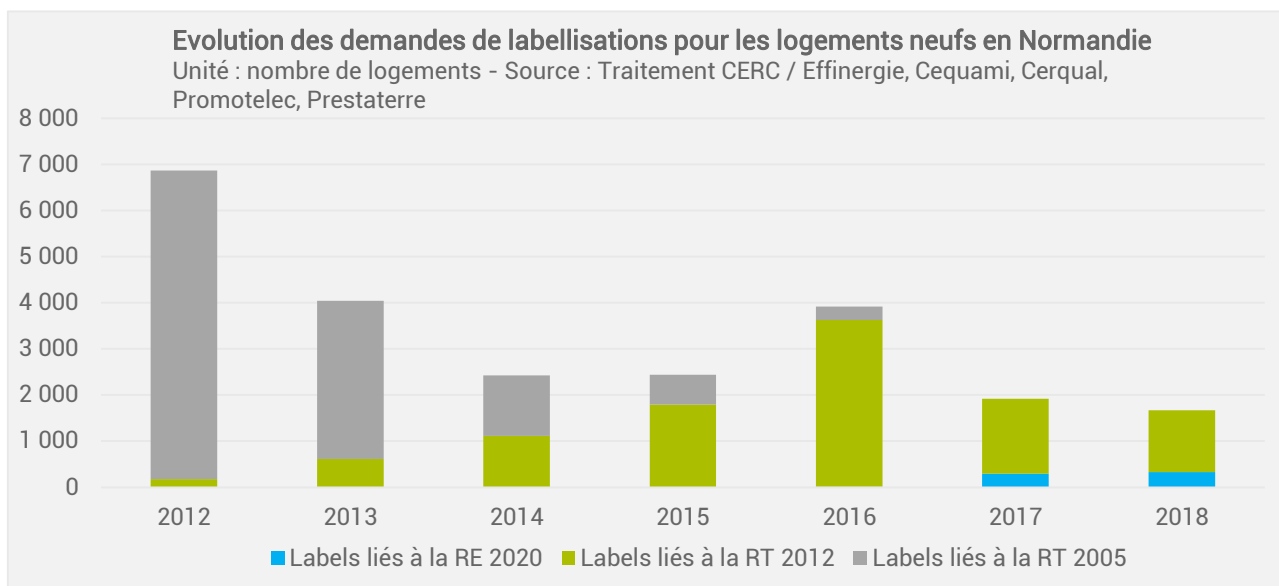
Labellisé COP21, CUBE 2020 adhère à la logique du bail vert et à celle des politiques RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) menées par de plus en plus d'entreprises et bénéficie des soutiens publics (Plan Bâtiment Durable, Conseil Immobilier de l'État, Ministère de la transition écologique et solidaire) et du soutien de l'ADEME.

<https://cube2020.org/>

Les leviers à la construction durable des bâtiments neufs

- Les labellisations des logements neufs toujours en baisse en 2018 **p.61**
- Des démarches de qualité environnementale HQE des logements neufs en baisse **p.62**
- La labellisation « bâtiment biosourcé » peu répandue mais en progression **p.62**
- Focus sur la construction bois **p.62**
- Peu de demandes de labellisations et de certifications environnementales pour les bâtiments tertiaires **p.63**
- Cap vers des bâtiments à énergie positive et bas carbone – Expérimentation E+C- **p.64**

📍 Les labellisations des logements neufs toujours en baisse en 2018



La réglementation environnementale prévue pour 2020 devrait intégrer des exigences énergétiques élevées (Bâtiment à énergie positive) ainsi que des exigences sur l'impact carbone du bâtiment. Ainsi, les labels définis par rapport à la RE 2020 ont été mis à jour pour intégrer une composante carbone et répondre aux exigences du label d'État de l'expérimentation E+C-.

Demandes de labellisations avec un niveau de performance > à la RT 2012 (cumul 2012-2018)

RT 2012-10%	4 710
Effinergie+	1 593
RT 2012-20%	3 801
BEPOS Effinergie	167
Total labels définis par rapport à la RT 2012	10 271

BBC-Effinergie 2017	508
BEPOS Effinergie 2017	127
BEPOS Effinergie 2017+	3
Total labels définis par rapport à la RE 2020	638

Nombre de logements avec demande de labellisation > à la RT 2012 en 2018 (Evol. 1 an)

Normandie	1 669
	-13%



Soit 10% des logements autorisés à la construction

Les demandes de labellisations pour les logements neufs diminuent encore en 2018.

En 2018, 10% des opérations autorisées à la construction font l'objet d'une demande de labellisation : 8% pour des labels définis par rapport à la RT 2012 et 2% pour des labels définis par rapport à la RE 2020.

C'est le niveau de reconnaissance RT 2012 -20% qui a été le plus demandée en 2018 (32% des demandes), suivi du niveau RT 2012 -10% (27%) et du label Effinergie+ (22%).

Les demandes pour les nouvelles labellisations mises en place en 2017 par Effinergie restent inférieures (20% des demandes en 2018) mais elles progressent (+11% par rapport à 2017) tandis que les labels définis par rapport à la RT 2012 baissent (-17%).

Aucun logement n'est labellisé BBCE (Bâtiment Bas Carbone) en Normandie.

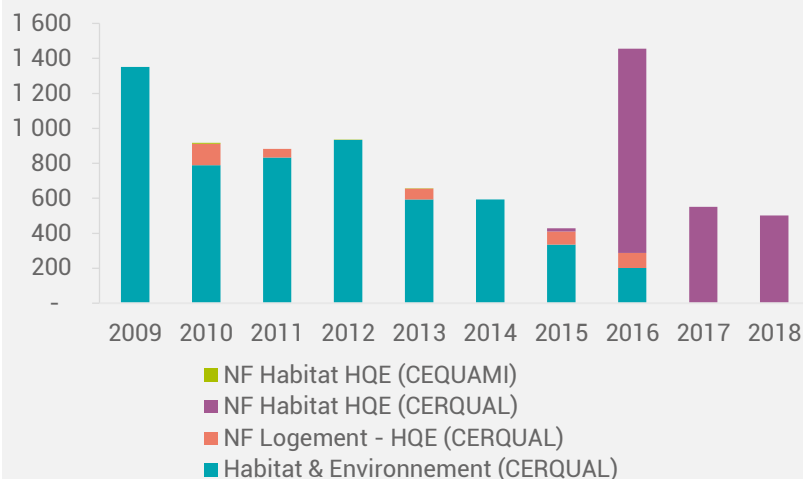
Pour découvrir certains de ces projets, des fiches de présentation sont disponibles sur le site internet de l'Observatoire BBC d'Effinergie : www.observatoirebbc.org/normandie

📍 Des démarches de qualité environnementale HQE des logements neufs en baisse

Evolution du nombre de logements engagés dans une démarche de qualité environnementale en Normandie

Unité : nombre de logements

Sources : Traitement CERC / CERQUAL, CEQUAMI



Les certifications NF Logement HQE et Habitat & Environnement ne sont plus délivrées par CERQUAL : elles sont remplacées par NF Habitat HQE.

Nombre de logements engagés dans une démarche de qualité environnementale en 2018 (Evol. 1 an)

Normandie	France
502	66 556
-9%	+2%

Les certifications environnementales diminuent encore en 2018 en Normandie alors qu'elles augmentent au niveau national. Ce sont très majoritairement des logements de Seine-Maritime qui sont engagés dans cette démarche en 2018. Les maisons individuelles sollicitent rarement une certification environnementale.

Par rapport au niveau national, ces certifications sont peu sollicitées dans la région (seulement 1% des certifications).

📍 La labellisation « bâtiment biosourcé » peu répandue mais en progression

La labellisation « Bâtiment biosourcé » est désormais plus sollicitée mais elle reste encore très peu répandue. Fin 2018, 250 logements font l'objet d'une demande pour cette labellisation auprès du certificateur Cerqual en Normandie.

📍 Focus sur la construction bois

La construction bois en Normandie

Source : Observatoire national de la Construction Bois – CERC Bretagne

- 153 entreprises
- 129 M€ HT de chiffre d'affaires
- 1 370 logements construits en bois en 2018
- soit 8,7% des logements construits dans la région
- 1 090 extensions-surélévations construites en bois en 2018

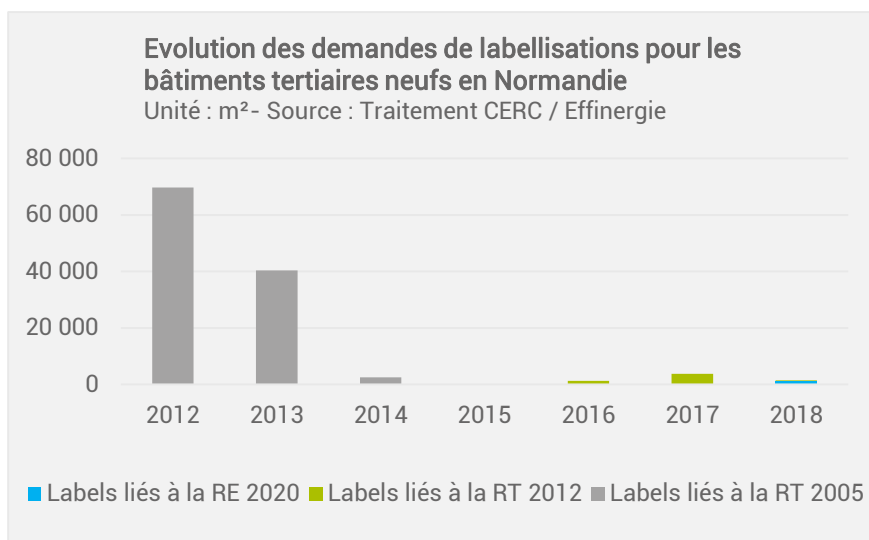
À noter par ailleurs qu'en Normandie, 59% des entreprises présentes sur le marché de la construction bois déclarent réaliser des travaux d'Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) en rénovation (contre 48% au niveau national).

Pour en savoir plus : Enquête nationale de la construction bois

http://observatoire.franceboisforet.com/wp-content/uploads/2014/06/ENQUETE_CONSTRUCTIONBOIS_JUIN_2019.pdf

📍 Peu de demandes de labellisations et de certifications environnementales pour les bâtiments tertiaires

Les labellisations



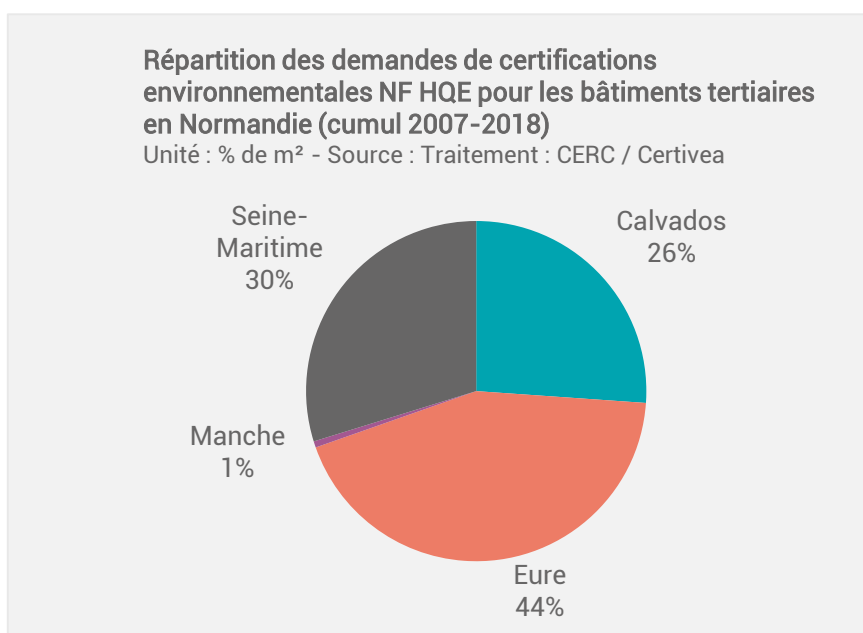
En Normandie, deux opérations tertiaires ont fait l'objet d'une demande de labellisation en 2018 : une opération de 1 280 m² à Louviers dans l'Eure pour une labellisation BEPOS Effinergie 2017 qui correspond à la première et unique demande pour un label lié à la RE 2020 et une autre opération de 170 m² à Mesnil-Raoul en Seine-Maritime pour une labellisation BEPOS Effinergie, soit 1 450 m² au total, ce qui est en hausse par rapport à 2017. À fin 2018, 5 260 font l'objet d'une demande de labellisation liée à la RT 2012, soit 4 opérations.

Aucune labellisation n'a encore été accordée pour les labels liés à la RT 2012 et ceux liés à la RE 2020.

Pour découvrir certains de ces projets, des fiches de présentation sont disponibles sur le site internet de l'Observatoire BBC d'Effinergie : www.observatoirebbc.org/normandie

Dans la région, un seul bâtiment tertiaire est labellisé BBKA Tertiaire (Bâtiment Bas Carbone). Il s'agit de bureaux construits par la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole de 2 660 m² sur la ZAC du Pressoir au Havre.

Les certifications environnementales



À fin 2018, 366 000 m² tertiaires font l'objet d'une demande de certifications environnementales NF HQE en Normandie, dont 44% localisées dans l'Eure.

Ces opérations correspondent principalement à des bureaux et des bâtiments d'enseignement.

La région ne regroupe que 2% des demandes de certifications faites au niveau national (l'Île-de-France concentre 58% des demandes).

📍 Cap vers des bâtiments à énergie positive et bas carbone – Expérimentation E+C-



Objectifs de l'expérimentation E+C- (« Bâtiment à Énergie Positive & Réduction Carbone ») :

- permettre à la filière de monter en compétence sur la construction bas carbone,
- évaluer la faisabilité technique et la soutenabilité économique des constructions bas carbone,
- apporter un retour d'expérience pour calibrer les futures exigences réglementaires Énergie et Carbone.

L'observatoire E+C- :

Répartition des projets normands présents dans l'observatoire E+C- par niveau en Normandie à mi-2019

	Niveau Énergie		Niveau Carbone
E0	4	C0	13
E1	1	C1	42
E2	38	C2	4
E3	16	Total	59
E4	0		
Total	59		

Fin juin 2019, 59 projets normands sont intégrés dans l'observatoire E+C-. Comme au niveau national :

- le niveau d'énergie majoritaire est E2,
- le niveau carbone majoritaire est C1.

Plus de la moitié des projets normands sont localisés dans le Calvados : ce département est le 4^{ème} en France à avoir le plus de bâtiments renseignés dans l'Observatoire E+C-.

879 bâtiments sont inscrits dans l'observatoire E+C- au niveau national sur un objectif de 1 000 à fin 2019.

Il ressort de l'expérimentation que le niveau Carbone 1 est facilement atteignable. Le niveau Carbone 2 nécessite une plus forte réduction de l'empreinte carbone : il est atteignable en faisant des efforts sur les vecteurs énergétiques et le choix des matériaux. Le niveau Énergie 3 est atteignable en recourant aux énergies renouvelables. Par contre, le niveau Énergie 4, qui nécessite une compensation des consommations non renouvelables, est très difficilement atteignable. La majorité des bâtiments sont E2C1.

Et aussi via les certificateurs, une démarche volontaire ou l'appui de la Région

Des opérations sont aussi en cours de labellisation E+C- via les certificateurs. Par exemple, à fin 2018, 738 logements font l'objet d'une demande de label E+C- auprès du certificateur CERQUAL.

Certaines opérations s'inscrivent dans une démarche volontaire.

Par ailleurs, la Région Normandie aide, désormais, la construction de logements sociaux neufs les plus exemplaires d'un point de vue énergétique, bas carbone et utilisation des matériaux bio-sourcés.

Le premier appel à projets de l'USH :

En Normandie, 16 opérations sont lauréates du premier appel à projets de l'USH pour l'expérimentation E+C- représentant 661 logements :

- 9 opérations en Seine-Maritime (portées par Habitat 76 et Rouen Habitat), soit 516 logements,
- 6 dans le Calvados (Inolya, Immobilière Basse Seine et Logipays), soit 127 logements,
- 1 dans l'Eure (Siloge), soit 18 logements.

Un second appel à projets a été lancé en octobre 2018 pour une clôture en juin 2019. L'enveloppe allouée n'étant pas épuisée, il est prolongé jusqu'à la fin de l'année 2019.

Le programme OBEC de l'ADEME :

Dans la région, dans le cadre de l'appel à projets du programme OBEC (« Objectifs Bâtiments Énergie Carbone ») de l'ADEME :

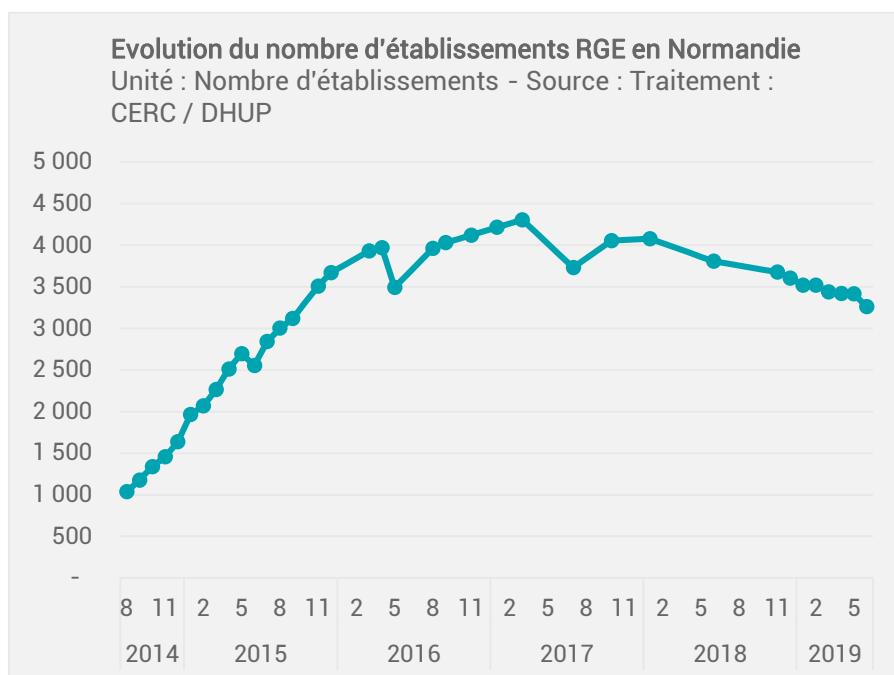
- afin d'alimenter le référentiel E+C- : 20 bâtiments livrés soumis à la RT 2012 sont lauréats pour des études Énergie-Carbone selon le référentiel E+C-. Les maîtres d'ouvrage sélectionnés sont : les Départements du Calvados et de Seine-Maritime, Seine Normandie Agglomération, la Métropole Rouen Normandie, Pré-bocage Intercom, Blangy Pont l'Évêque Intercom, la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel Normandie, la Ville de Caen pour deux bâtiments, la commune de Vexin-sur-Epte, Inolya pour 4 bâtiments, le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Normandie Aménagement pour 4 bâtiments et Maison Maugy.
- afin de faire émerger des projets ambitieux : 11 projets en conception sont lauréats avec un engagement d'étudier des projets classés E2C2. Sont sélectionnés des projets portés par : le Département du Calvados, les Communautés de communes Campagne de Caux, Granville Terre & Mer et Blangy Pont l'Évêque Intercom, la commune d'Iville, Inolya pour deux projets, Eiffage Immobilier Nord-Ouest, Mongo Immo, Biocer et l'Abbaye Saint Wandrille.

Il s'agit essentiellement d'équipements publics (enseignement, enfance...), de bureaux et de logements.

La montée en compétences des entreprises

- Net recul du nombre d'entreprises RGE **p.66**
- Les signes RGE de la maîtrise d'œuvre assez stables **p.70**
- Des professionnels conventionnés par la Région engagés vers la rénovation BBC **p.71**

📍 Net recul du nombre d'entreprises RGE



Nombre d'établissements RGE en juin 2019 (Evol 1 an)

Normandie	France
3 261	55 860
-14%	-11%

En Normandie, à fin juin 2019, le nombre d'entreprises RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) est en net repli par rapport à un an plus tôt. Par rapport au niveau le plus haut atteint en mars 2017, la région a perdu un quart d'entreprises RGE.

Les radiations du label RGE sont principalement dues au manque de conformité, notamment lors des audits, et à l'absence de réponses aux questionnaires. Elles peuvent aussi être liées à des fusions-absorptions ou des faillites de certaines structures et à des abandons volontaires du label.

Le gouvernement a annoncé vouloir réformer le label RGE.

Signes de reconnaissance RGE en juin 2019 en Normandie par domaine de travaux et évolution par rapport au point le plus haut (mars 2017)

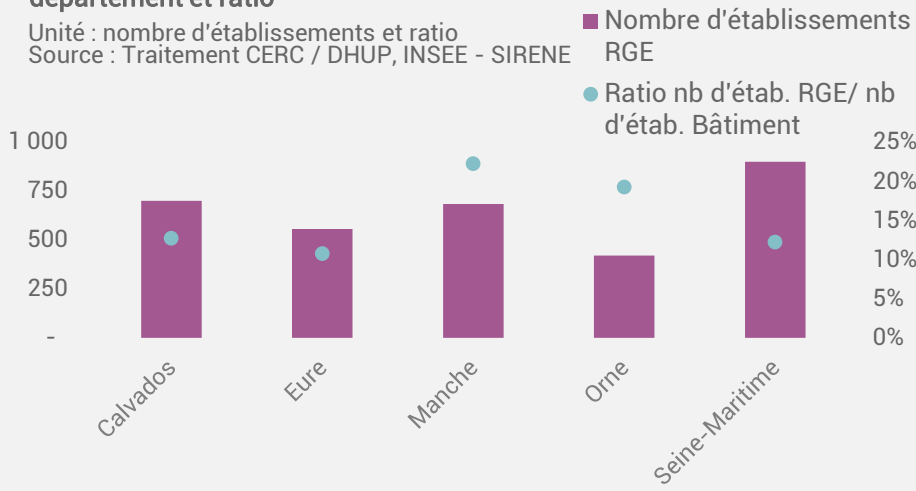
Source : Traitement : CERC / DHUP

	En juin 2019		Evolution par rapport à mars 2017	
	en nombre	en %	en nombre	en %
Fenêtres, volets, portes extérieures	1 665	23%	-736	-31%
Isolation des murs et planchers bas	1 530	21%	-619	-29%
Isolation du toit	1 489	21%	-588	-28%
Chaudière condensation ou micro-cogénération gaz ou fioul	792	11%	-206	-21%
Equipements électriques hors ENR	684	9%	-229	-25%
Chauffage et/ou eau chaude au bois	393	5%	34	9%
Pompe à chaleur	392	5%	71	22%
Ventilation	226	3%	-38	-14%
Chauffage et/ou eau chaude solaire	29	0,4%	-4	-12%
Panneaux photovoltaïques	25	0,3%	1	4%
Projet complet de rénovation	23	0,3%	4	21%
Forage géothermique	3	0,04%	-1	-25%

Les signes RGE les plus représentés concernent les fenêtres, volets et portes extérieures, l'isolation des murs et planchers bas ainsi que l'isolation du toit. Ce sont aussi ces domaines qui enregistrent les baisses les plus fortes.

Nombre d'établissements RGE en Normandie à fin juin 2019 par département et ratio

Unité : nombre d'établissements et ratio
Source : Traitement CERC / DHUP, INSEE - SIRENE



Ratio du nombre d'établissements RGE sur les établissements Bâtiment à fin juin 2019

Normandie	France
14,0%	9,8%

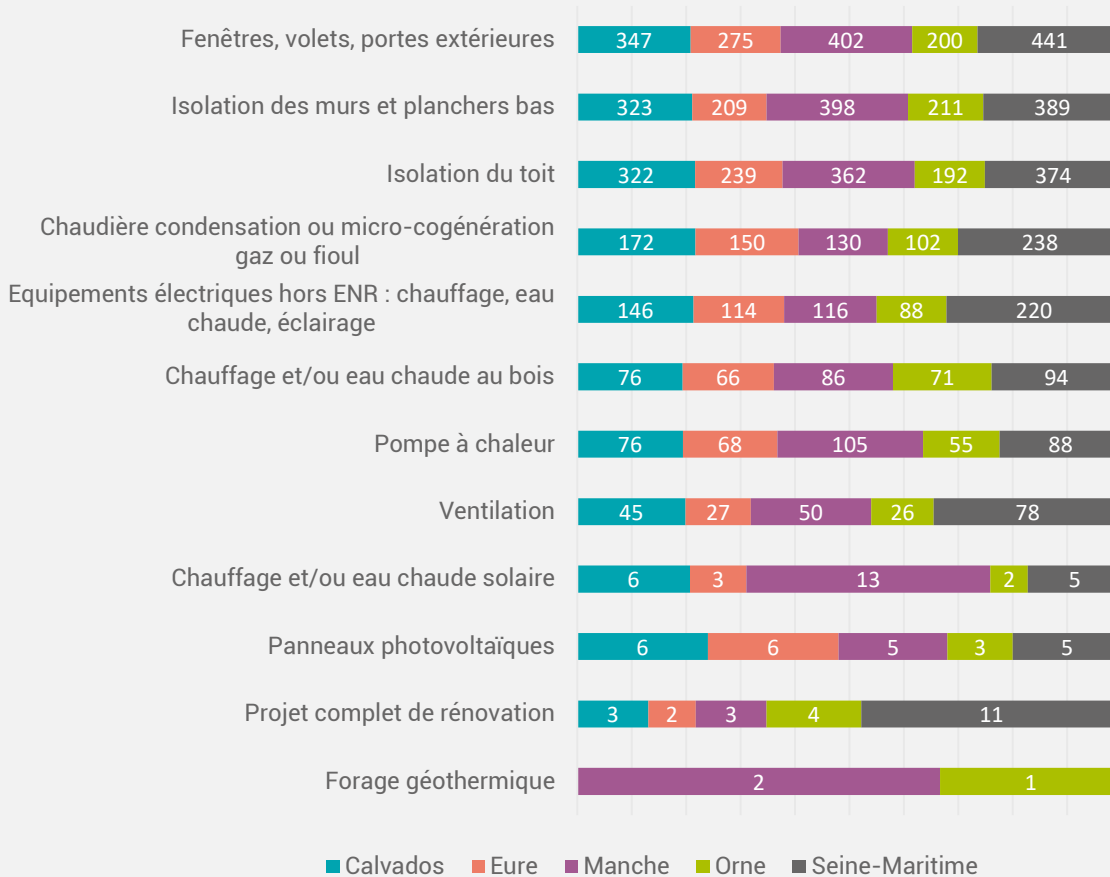
Par conséquent, les établissements RGE en Normandie ne représentent plus que 14% des établissements de Bâtiment de la région en juin 2019 (10% en France).

6% des entreprises RGE sont localisées dans la région.

À souligner que certaines entreprises de Bâtiment, selon leurs domaines de travaux, ne sont pas concernées par les marques RGE.

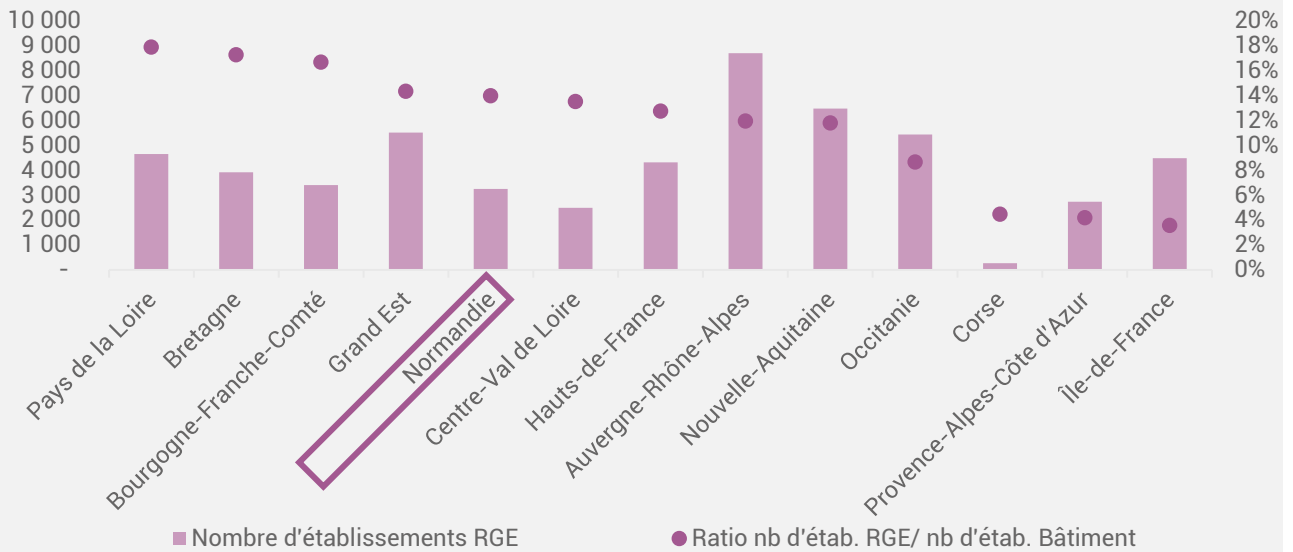
Signes de reconnaissance RGE par département et domaine de travaux en juin 2019

Unité : nombre de signes - Source : Traitement : CERC / DHUP



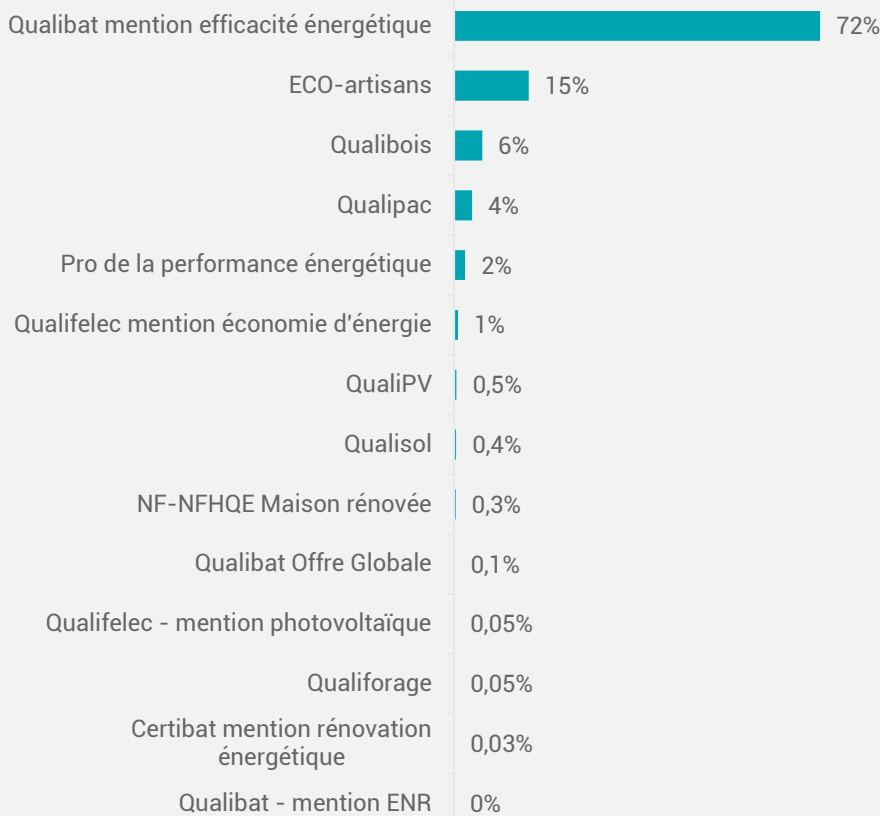
Nombre d'établissements RGE et ratio par rapport au nombre d'établissements Bâtiment en France à fin juin 2019

Unité : nombre d'établissements - Source : Traitement CERC / DHUP, INSEE - SIRENE



Signes de reconnaissance RGE en 2018 en Normandie par marque

Unité : % de signes - Source : Traitement : CERC / Qualibat, Qualit'ENR, Cequami, Certibat, Qualifelec



Les qualifications relatives à l'efficacité énergétique concentrent 89% des signes RGE alors que celles relatives aux énergies renouvelables représentent 10% et à l'offre globale 0,4%.

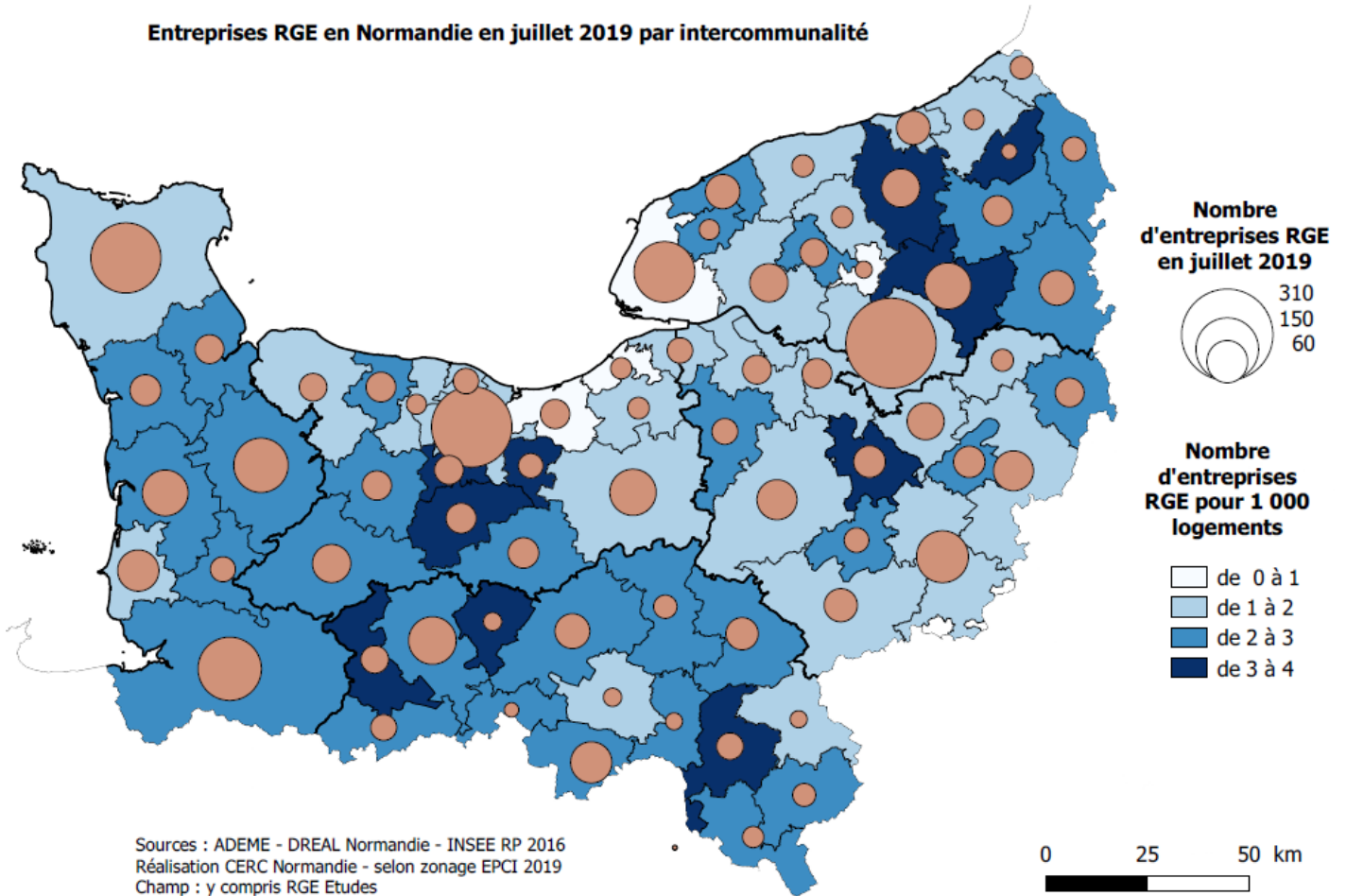
La qualification Qualibat mention efficacité énergétique reste toujours très nettement la plus répandue (72% en 2018), suivie par les Éco-artisans (15%).



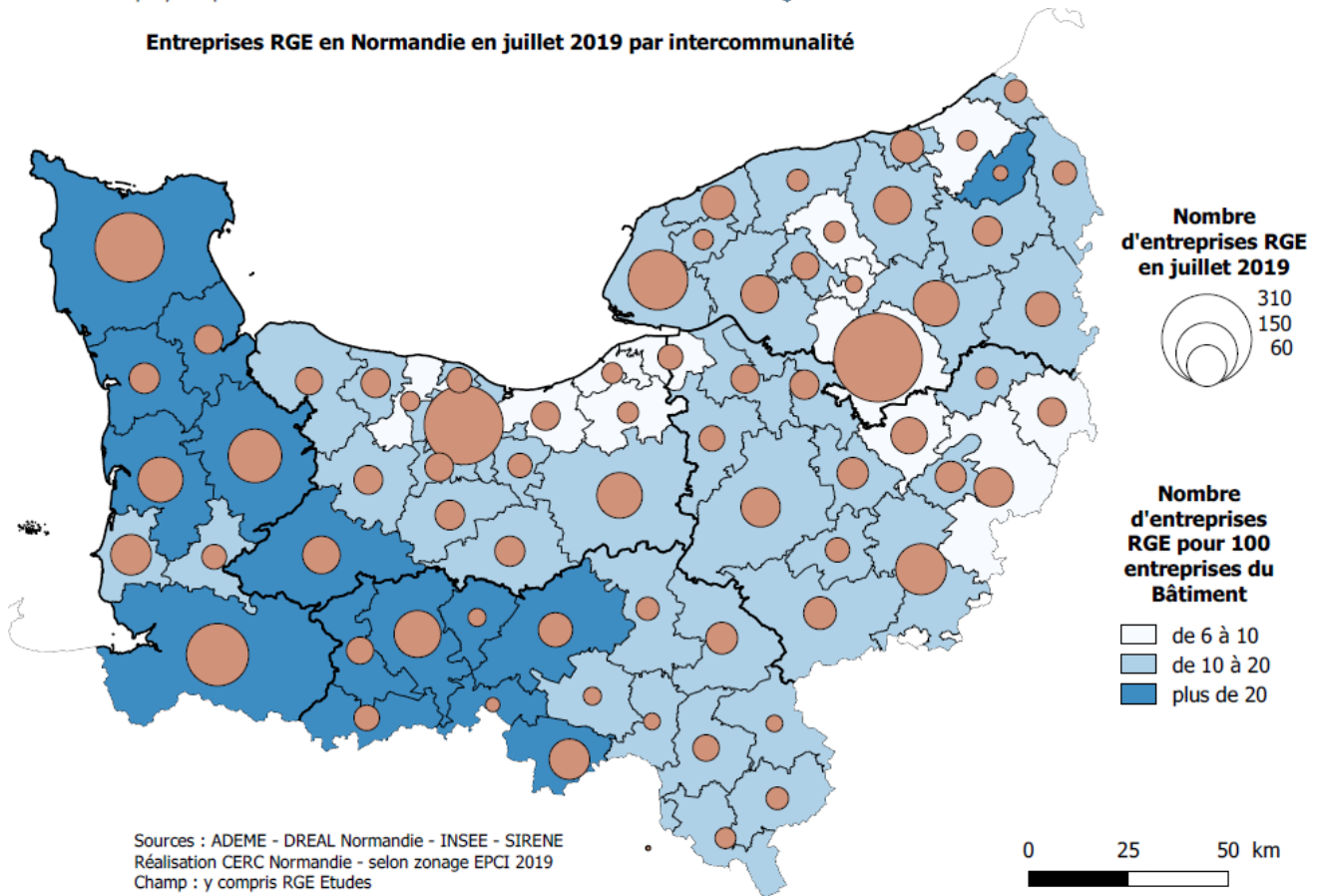
Suite à la mise en place de la marque FAIRE, les entreprises RGE et les bureaux d'études RGE sont automatiquement « Engagés pour FAIRE ».

www.faire.fr/trouvez-un-professionnel

Entreprises RGE en Normandie en juillet 2019 par intercommunalité

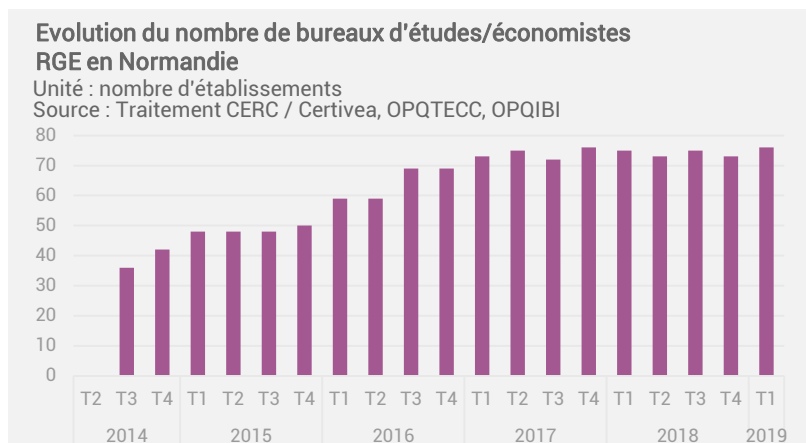


Entreprises RGE en Normandie en juillet 2019 par intercommunalité



30% des entreprises RGE normandes sont localisées dans la Métropole Rouen Normandie, les Communautés urbaines Caen la mer et Le Havre Seine Métropole ainsi que les Communautés d'agglomération du Cotentin et Mont-Saint-Michel-Normandie.

📍 Les signes RGE de la maîtrise d'œuvre quasiment stables



Nombre de bureaux
d'études/économistes RGE à fin
T1 2019 (Evol. 1 trim.)

Normandie

76
+4%

France

1 488
-0%

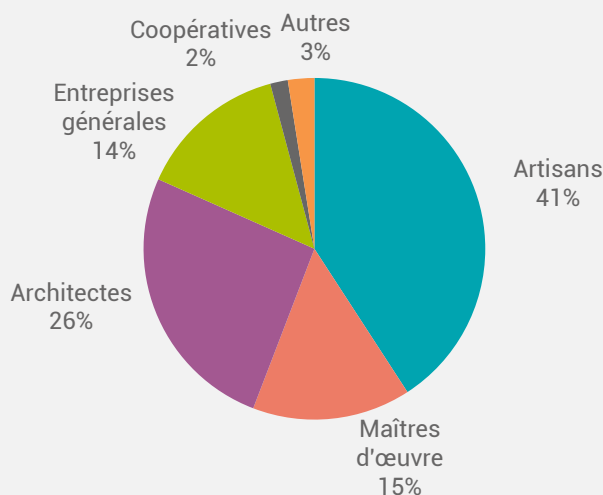
Le nombre de bureaux d'études RGE varie peu et reste inférieur à 80.

La qualification RGE proposée par l'OPQIBI (Organisme Professionnel de Qualification de l'Ingénierie Bâtiment Industrie) reste très nettement la plus répandue.

📍 Des professionnels conventionnés par la Région engagés vers la rénovation BBC

Répartition des Rénovateurs BBC conventionnés avec la Région Normandie à mi-2019 par type d'entreprise

Unité : nombre de Rénovateurs BBC - Source : Traitement : CERC / Région Normandie



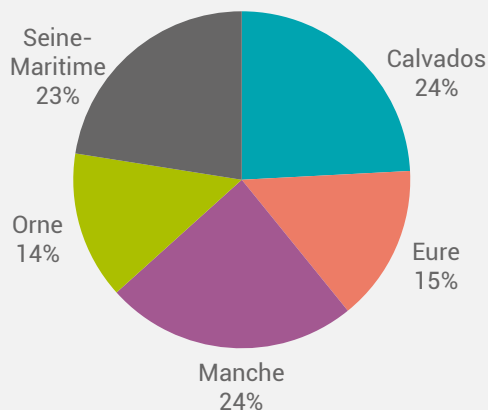
Mi-2019, 120 entreprises, conventionnées avec la Région, sont Rénovateurs BBC Normandie pour proposer et réaliser des rénovations BBC chez les particuliers dans le cadre du chèque éco-énergie (cf. p.38).

La plupart des Rénovateurs ont réalisé entre 1 et 2 dossiers sur l'année 2018 (chèque travaux niveau 2 ou BBC), une dizaine de Rénovateurs entre 5 et 10 dossiers et une entreprise a travaillé sur 20 projets. 40 Rénovateurs BBC n'ont réalisé aucun chantier BBC en 2018.

De plus, 18 auditeurs sont conventionnés avec la Région pour réaliser les audits selon son cahier des charges ainsi que conseiller et accompagner les particuliers tout au long de leur projet. En moyenne, un auditeur a réalisé 50 audits sur l'année 2018.

Répartition des Rénovateurs BBC conventionnés avec la Région Normandie à mi-2019 par département

Unité : nombre de Rénovateurs BBC - Source : Traitement : CERC / Région Normandie



<https://cheque-eco-energie.normandie.fr/Les-professionnels-conventionnés>

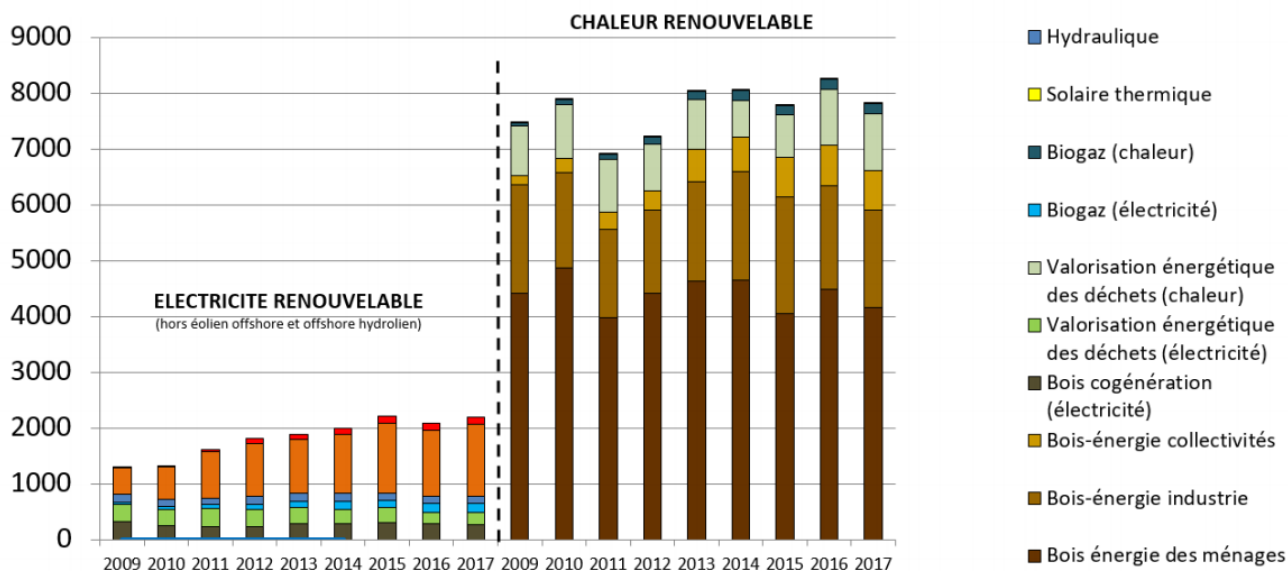
Le développement des énergies renouvelables

- Focus sur la production d'énergies renouvelables

p.73

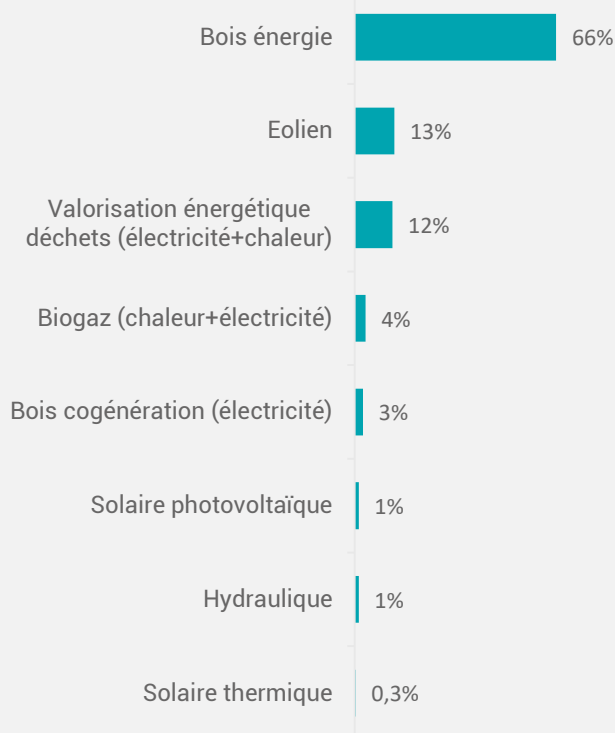
Focus sur la production d'énergies renouvelables

Evolution de la production d'énergie renouvelable par filière en Normandie
Unité : GWh - Source : Observatoire régional Energie Climat Air de Normandie (ORECAN)



Répartition de la production d'énergies renouvelables par type de production en Normandie en 2017

Unité : % de GWh - Source : Observatoire régional Energie Climat Air de Normandie (ORECAN)



En 2017, la production d'énergies renouvelables en Normandie est évaluée à 10 039 GWh dont 69% correspondent au bois-énergie (en incluant la production de chaleur et d'électricité par les cogénérations biomasse). L'éolien, première source d'électricité renouvelable, représente 13% de la production d'énergies renouvelables régionale.

Entre 2009 et 2017, la production d'énergies renouvelables a progressé d'environ 15%. Par rapport à 2016, des augmentations de production sont observées sur le solaire thermique (+3%), le solaire photovoltaïque (+2%), le biogaz : chaleur + électricité (+9%) et l'éolien (+9%). La quantité d'électricité renouvelable produite connaît une croissance soutenue depuis 2009, avec une progression atténuée à environ +5% par an en moyenne entre 2013 et 2017. Depuis 2004, la chaleur renouvelable a connu une hausse moins homogène.

Pour en savoir plus : Observatoire régional Énergie Climat Air de Normandie (septembre 2018) – « Production d'énergies renouvelables : État des lieux 2017 – Evolution 2004-2017 » - www.orecan.fr

Hors géothermie

Données 2018 non disponibles à la date de réalisation

La Cellule Économique Régionale de la Construction de Normandie est à la fois l'observatoire normand de la construction et l'instance de concertation économique des différents acteurs de la filière construction dans la région :

- **organisations professionnelles et partenaires économiques** : UNICEM Normandie, FRTM Normandie, CAPEB Normandie, FFB Normandie, FFB Calvados, FFB Eure, FFB Le Havre Pointe de Caux, FFB Manche, FFB Orne, FFB Rouen Métropole & Territoires, Fédération ouest des SCOP du BTP, Syndicat du négoce de bois et des matériaux de construction de Normandie, Qualibat Normandie, COBATY Eure, EGF BTP, ProfessionsBois Normandie
- **collectivités locales** : Conseil Régional de Normandie, Caen la mer, Métropole Rouen Normandie, Communauté d'agglomération du Cotentin, Caux Seine Agglo
- **services administratifs** : Préfecture Normandie, DREAL Normandie, DRFIP Normandie
- **maîtres d'ouvrage** : UHS Normandie, FPI Normandie, Fédération des EPL Normandie, UNAM Normandie, LCA FFB Normandie
- **maîtres d'œuvre, concepteurs ou conseils** : Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Normandie, Union Nationale des Géomètres-Experts de Normandie, CINOV Normandie, UNTEC Normandie, CAUE du Calvados
- **organismes financiers** : SMA BTP, Banque des Territoires Normandie – Groupe Caisse des dépôts, BTP Banque Normandie, ASP BTP
- **autres organismes et entreprises** : SOGEA Nord-Ouest, Bouygues Bâtiment, SOCOTEC, Terreal

Le Conseil Régional Normandie et la DREAL Normandie contribuent financièrement à ces réalisations.

Avec le concours des membres de droit de la CERC Normandie



CERC Normandie

6 rue Saint-Nicolas - 14 000 CAEN

tél. : 02-31-85-44-71 | e-mail : contact@cerc-normandie.fr

Site régional : www.cerc-normandie.fr | site national : www.cerc-actu.com